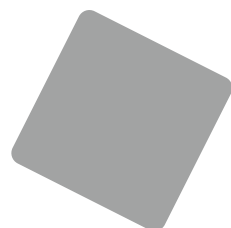
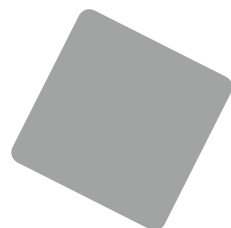


RAPPORT

RSE

2022



CLAYENS





SOMMAIRE

EDITORIAL

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE CLAYENS

Contexte :

- Notre société, nos implantations
- Notre chaîne de valeur
- Nos valeurs
- Les tendances
- Notre écosystème

Stratégie :

- Nos enjeux RSE
- Notre stratégie de durabilité
- Nos engagements & objectifs

Gouvernance

2. RÉSULTATS ET PERSPECTIVES SUR LES SUJETS ENVIRONNEMENTAUX

- Climat & Énergie
- Eau & Pollutions
- Eco-conception & économie circulaire

3. RÉSULTATS ET PERSPECTIVES SUR LES EFFECTIFS PROPRES

- Droits des travailleurs
- Rétention, dialogue social et bien-être au travail
- Attraction et développement du capital intellectuel

- Diversité et inclusion
- Santé et sécurité au travail

4. RÉSULTATS ET PERSPECTIVES SUR LA CHAÎNE DE VALEUR ET LES PRODUITS

- Droits humains et droits des travailleurs sur la chaîne de valeur
- Achats responsables
- Santé, sécurité et qualité des produits

5. RÉSULTATS ET PERSPECTIVES SUR L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES

- Corruption et lutte anti-blanchiment d'argent
- Loyauté des pratiques
- Sécurité et confidentialité des informations

6. ANNEXE

- Tableaux de correspondance
- Notre contribution aux ODD
- Notre feuille de route de réduction de notre empreinte carbone
- Note méthodologique



Notre vision

Chez Clayens nous attachons une grande importance aux enjeux RSE. Nous nous sommes donnés pour mission de contribuer à un monde meilleur et plus harmonieux par l'amélioration continue de nos pratiques.

Nous sommes animés par la volonté de produire avec du sens, de grandir dans le respect de notre environnement, de nos collaborateurs et de nos partenaires. De nos matières à nos produits en passant par nos outils industriels, nous sommes moteurs dans la transformation et l'évolution de nos métiers.

Notre démarche volontaire repose sur des principes simples, concrets et primordiaux qui permettent de répondre aux enjeux spécifiques de notre secteur d'activité, la Plasturgie.

Par cette démarche RSE, nous avons pour vocation de :

- Fédérer l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs autour de projets innovants et engagés.
- Améliorer les pratiques de l'entreprise en s'interrogeant à tous les niveaux sur l'impact de nos activités et de nos décisions sur la société et l'environnement.
- Enrichir le dialogue avec nos parties prenantes et les sensibiliser aux enjeux de la RSE.



Eric Pisani

CEO Clayens group



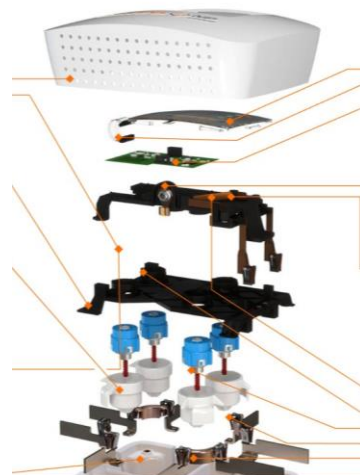
CLAYENS



1. Présentation générale de Clayens

Définition de l'enjeu

- Contexte :
 - Notre société
 - Nos implantations, notre histoire
 - Nos marchés
 - Notre équipe de direction
 - Notre chaîne de valeur
 - Nos valeurs
 - Les Tendances
 - Notre écosystème et nos parties prenantes
- Stratégie :
 - Nos enjeux RSE
 - Notre stratégie de durabilité
 - Nos engagements & objectifs
- Gouvernance



Notre société

CLAYENS



Clayens en bref

Clayens est un leader européen dans la transformation de polymères, composites et pièces métalliques de précision. Nous agissons selon notre devise, "A World of Opportunities". Nous collaborons avec nos clients dans le monde entier pour leur fournir les produits et services dont ils ont besoin dans de nombreux secteurs : aéronautique, automobile, santé, électronique, construction, équipements ménagers, sports, produits de loisir...

Depuis notre siège social à Genas en France, notre Groupe pilote des sites industriels en Allemagne, Europe de l'Est, Maghreb et Amérique du Nord. Notre expertise est focalisée sur quatre technologies majeures : thermoplastique, polymères thermodurcissables, ingénierie métallique et électronique.

Nos équipes R&D développent des technologies innovantes pour des applications de pointe en matière de conception et de production, travaillant en collaboration avec nos clients et des entreprises partenaires. Nous appliquons des normes de qualité qui respectent les standards ISO/AQAP et nos filiales internationales proposent des prestations de proximité à leurs clients industriels.



Notre devise

"A World of Opportunities"*



23
Sociétés



3 500
Employés



4
**Centres
d'ingénierie**

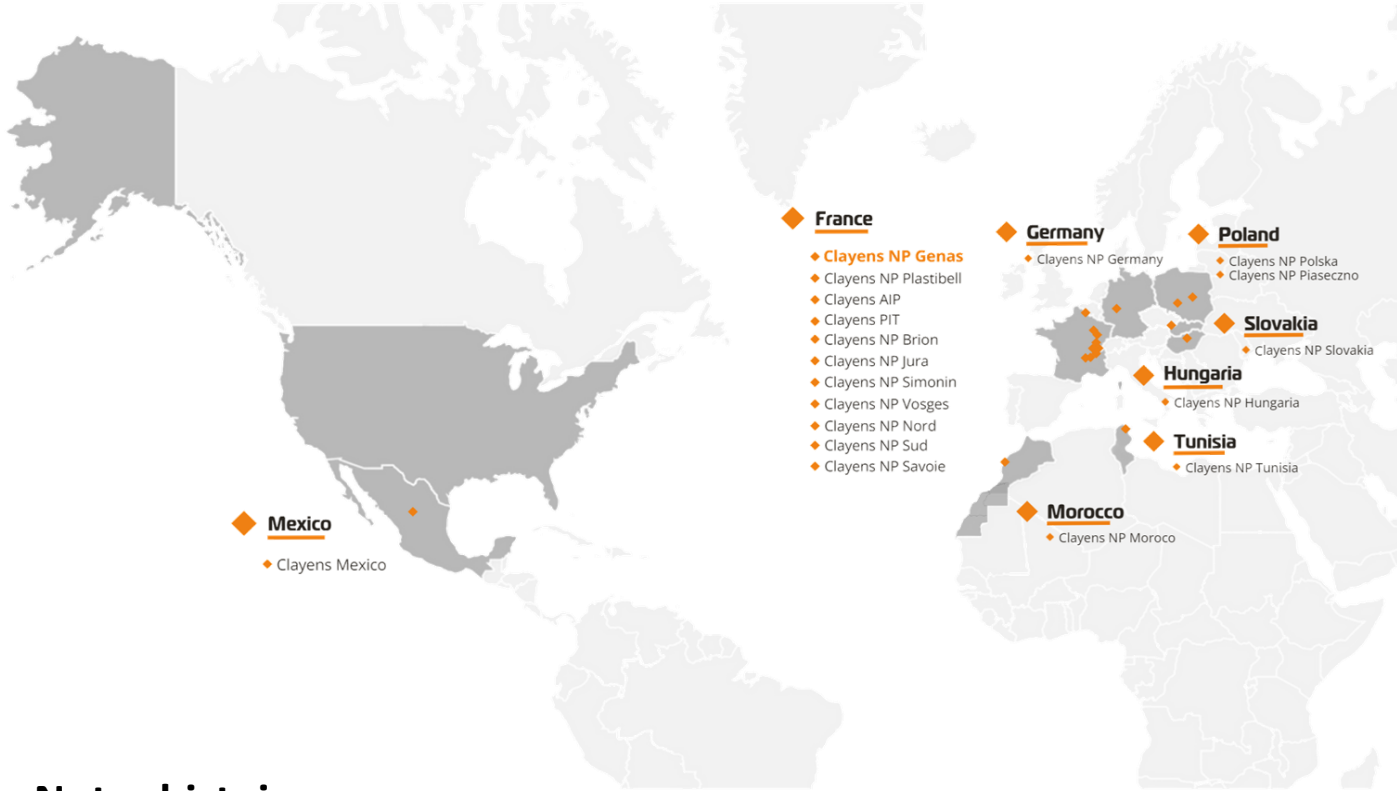
* «Un monde d'opportunités»

Notre société

CLAYENS



Nos implantations



Notre histoire

1931

Fondée en 1931 près de Lyon en France, notre société originelle **NIEF**, fabriqua au départ des boîtes de commutation électrique intégrant des matériaux thermodurcissables dans leur isolation. Dès 1960, l'activité de NIEF devint exclusivement dédiée à la transformation de polymères thermoplastiques et thermodurcissables.

2007

SINTEX LTD, un Groupe indien avec un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros, employant 4 000 salariés, coté en bourse (Bombay) depuis 75 ans et dirigé par la famille PATEL achète 100% de NIEF PLASTIC. Le Groupe devient **SINTEX NP GROUP**.

2014

Acquisition du **Groupe SIMONIN**, composé de 500 personnes et 5 sites (4 en France et 1 au Maroc). L'entreprise apporta son savoir-faire en découpe métallique, surmoulage plastique, travail du fil, en électronique (PCBA) et en production de faisceaux.

2019

Arrivée d'un **nouveau pool d'investisseurs français** SIPAREX, BNP Paribas Développement, CARVEST et Africinvest.

2020

SINTEX NP devient **Clayens NP**.

2021

Clayens NP confirme le rachat des pôles santé et industrie du Groupe PSB industries.

2021

Clayens NP au travers de sa filiale AIP acquiert l'entreprise P.I.T. spécialisée dans l'usinage de précision.

2022

Arrivée d'un **ouvel investisseur majoritaire**, One Equity Partner.

Notre société

CLAYENS



Nos marchés



4% de part de CA



Conception et fabrication de pièces pour l'industrie de l'aérospatial et de la défense

Les pièces de structure aéronautique, tout comme les plus petites pièces élémentaires, ont des fonctions très précises et très limitées au sein d'un avion ou d'un hélicoptère. Elles doivent répondre à des exigences très précises. Les pièces d'accostage et d'équipement ont pour objectif d'améliorer les performances aérodynamiques, tandis que d'autres vont davantage occuper un rôle d'habillage. C'est avec cette volonté d'apporter innovation, performance et fiabilité, que Clayens propose son expertise sur la transformation des matériaux pour concevoir et fabriquer des pièces aéronautiques sur mesure.



28% de part de CA



Conception et fabrication de pièces automobiles

Le Groupe Clayens conçoit et fabrique des pièces pour le secteur automobile en répondant à un cahier des charges précis ou en accompagnant pas à pas ses clients pour la conception de pièces avec une certaine technicité. Notion de sécurité, d'écologie, de gain de poids, leurs exigences sont les nôtres. Des pièces les plus petites aux pièces les plus imposantes (jusqu'à 800 g), le Groupe accompagne ses clients sur différents procédés de transformation des matériaux :

- Injection thermoplastique (et bi-matière)
- Injection ou compression thermodurcissable
- Découpe métallique et surmoulage
- Pièces automobiles en usinage
- Pièces automobiles composites



23% de part de chiffre d'affaires



Conception et fabrication de pièces pour les entreprises des secteurs électrique et électronique

Les pièces d'isolation électrique doivent répondre à des exigences très pointues en termes de sécurité des biens et des personnes mais aussi de résistance. Des prémices de son projet à la production en série, les équipes Clayens accompagne pas à pas son client. Nous disposons en effet de la technologie et des moyens pour concevoir et réaliser :

- Des pièces thermodurcissables isolation
- Des pièces composite isolation
- L'usinage de pièces d'isolation
- L'assemblage de divers composants électroniques
- De la plastronique



6% de part de chiffre d'affaires



Conception et fabrication de pièces pour les entreprises du secteur médical

Clayens est le partenaire privilégié d'acteurs reconnus de la santé via sa branche Clayens HEALTHCARE. Quel que soit leur secteur d'activité (entreprises pharmaceutiques, laboratoires de diagnostic, fabricants de dispositifs médicaux...) et leur taille (multinationale ou start-up innovante), le Groupe accompagne ses clients et sécurise le développement de leurs dispositifs médicaux et de leurs packagings pharmaceutiques.

Son savoir-faire reconnu en injection et usinage plastique lui permet de proposer à ses clients un accompagnement complet et sur-mesure conformément aux exigences réglementaires internationales (ISO 13485- 2016, ISO 15378 et QSR - 21 CFR part 820).

Clayens accompagne ses clients tout au long de la phase d'industrialisation : design, prototypage, industrialisation, qualification & validation, accompagnement réglementaire, et production.



12% de part de chiffre d'affaires



Conception et fabrication de pièces pour le secteur home & life

Depuis de nombreuses années, les plastiques et les composites se sont largement fait une place dans notre quotidien. Du boîtier internet aux fixations de ski, nous les retrouvons à de nombreux endroits. Toutefois, pour arriver au résultat final, il faut passer par l'étape cruciale de transformation des matériaux. Le design de la pièce et le choix des matériaux sont des points importants pour une pièce qui répondra aux besoins de l'utilisateur.

C'est pour cela que Clayens apporte sa vision globale de la conception à la fabrication de pièces (notamment pour les pièces injectées, mais pas seulement) :

- Injection thermoplastique
- Injection et compression thermodurcissable
- Injection composite
- Assemblage, surmoulage..



19% de part de chiffre d'affaires



Conception et fabrication de pièces pour le secteur industriel

Clayens développe et met en application des technologies de transformation des matériaux pour les secteurs de l'industrie (BTP, ferroviaire, télécommunications, agriculture...) et de l'équipement.

Le Groupe peut rejoindre un projet quel que soit son stade d'avancement : en phase de prototypage ou bien en phase d'industrialisation. Et ce, toujours avec cette optique d'offrir ses meilleures recommandations techniques pour atteindre les objectifs de ses clients.

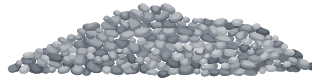
Par ailleurs, le Groupe dispose d'outils pour lancer des productions en petite, moyenne et grande séries. La maîtrise de la transformation de nombreux matériaux à hautes performances (plastiques, composites, métaux) permet à Clayens de concrétiser des projets toujours plus ambitieux.

Notre chaîne de valeur

CLAYENS



Matières Premières



Granulés de plastiques industriels
Inserts métalliques
Métaux



Nos savoir-faire



CLAYENS

- Injection TP/TD, compression TD et composites
- Electroniques
- Usinage
- Mise en forme du métal
- Pièces métalloplastiques

Notre valeur ajoutée



ELECTRIQUE ET
ELECTRONIQUE

Schneider Electric legrand



HOME & LIFE

SOMFY Sagemcom



AUTOMOBILE

Fournisseurs de rang 2 À N

Valeo faurecia



INDUSTRY &
EQUIPMENT



SANTÉ

FRESENIUS BIOMÉRIEUX
BD



AEROSPACE &
DEFENSE

SAFRAN STELIA



Valeurs et culture d'entreprise

Nos multiples savoir-faire nous permettent de répondre aux enjeux de secteurs variés, et de proposer à nos clients un accompagnement complet et sur-mesure.

L'aventure Clayens rassemble aujourd'hui environ 3 500 femmes et hommes dans le monde, partageant des valeurs communes,
CONFIANCE, REPUTATION, INTEGRITE ET PROGRES.

Engagés pour une industrie qui conjugue innovation et responsabilité, nous incarnons notre slogan au quotidien :
" A World of Opportunities ! "

LA CONFIANCE

Nous voulons incarner et inspirer la confiance par nos actes et attitudes. Nous agissons en partenariat, en respectant nos engagements et en favorisant la prise d'initiative interne.

LA RÉPUTATION

Notre réputation est l'actif essentiel de l'entreprise. Nous voulons agir en permanence dans le souci de la préserver.

L'INTÉGRITÉ

Nous ne faisons aucun compromis. Nous cultivons l'exemplarité. Dans une volonté permanente d'exemplarité et de proximité, nous défendons une politique d'entreprise honnête et transparente au quotidien.

LE PROGRÈS

Ouverts sur le monde et tournés vers l'avenir, nous voulons progresser chaque jour, au bénéfice de nos clients, de nos collaborateurs et de nos actionnaires.



Evolution des attentes du marché



- De plus en plus, les clients de Clayens veulent raccourcir leur chaîne de valeurs, pour réduire les coûts associés mais aussi leur empreinte environnementale en terme de transport. Cette modification a entraîné l'implantation de Clayens sur une nouvelle zone géographique, le continent Nord américain. Cette expansion tend à se poursuivre dans les années futures.
- Soucieux d'être toujours novateur face à ses concurrents et de répondre aux demandes futures de ses clients, désireux de réduire l'impact de leurs produits, Clayens s'est positionné sur la mise au point de procédés d'injection de matières premières biosourcées et biodégradables. Ces procédés font partie du cœur de métier de Clayens, à savoir l'injection plastique, mais nécessitent une technicité supérieure. Ce positionnement permet également au Groupe d'ouvrir la discussion avec ses clients sur de l'éco-conception et de pouvoir travailler avec eux plus en amont dans la phase de projet.
- Depuis plusieurs années, la diffusion de l'information s'accélère et doit se faire en continu. Il est impératif, d'autant plus pour un Groupe étendu sur 3 continents, de pouvoir être réactif en cas de problématiques internes ou externes. C'est pourquoi, depuis 2022, le Groupe a accéléré son plan de digitalisation de l'information. Cela passe par la réduction croissante de l'utilisation du papier mais aussi par la revue complète de la transmission de l'information chez Clayens. Une prospection a été lancée sur des méthodes de reporting en continu et instantané à l'échelle du Groupe. En parallèle, une refonte du système documentaire et des procédures est en cours d'élaboration pour permettre d'implanter plus rapidement les standards et bonnes pratiques, notamment RSE, de Clayens lors de l'intégration de nouvelles sociétés.

Evolution des attentes des collaborateurs



- Le monde de l'entreprise évolue constamment et avec lui les attentes des collaborateurs changent. Leurs attentes vis-à-vis de la qualité de vie au travail et la prise en considération de leurs propositions et ressentis au sein de l'entreprise devient une donnée primordiale à leur bien-être au travail. C'est pourquoi Clayens a renforcé son dispositif d'accompagnement des salariés tout au long de leur carrière, de l'embauche à la sortie des effectifs, et est en cours de revue des processus ressources humaines.
- La crise du Covid a accentué la nécessité, pour les collaborateurs, de pouvoir équilibrer vie professionnelle et vie personnelle. En conséquence, le Groupe veille à entretenir le dialogue entre les managers et leurs équipes sur cette thématique durant des entretiens formels et informels.
- Les collaborateurs veulent pouvoir être polyvalents et polycompétents afin de pouvoir développer leurs talents. En réaction, Clayens vise à adapter son système de management pour passer d'un système vertical à un système plus horizontal. Les collaborateurs sont intégrés dans des sujets transverses, dans des prises de décisions et dans des réflexions stratégiques.



Contraintes réglementaires

- Clayens suit les évolutions réglementaires sur les sujets de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) avec grande attention. En effet, la future mise en place de la réglementation européenne *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD) va obliger le Groupe à repenser une partie de sa stratégie et de sa gouvernance RSE. C'est pourquoi le Groupe a rédigé, dès 2023, une première version d'un rapport RSE portant sur l'exercice 2022 en se basant sur les exigences de la CSRD.
- La fin de l'emploi des substances perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés (PFAS) va impacter certains produits du Groupe : certains ne pourront être mis sur le marché qu'avec les autorisations et accords réglementaires et d'autres seront peut-être retirés du marché. Cette réglementation va principalement impacter les pièces produits pour l'aéronautique. Le modèle économique de Clayens est construit de façon à ne pas avoir de mono-marché : la répartition du chiffre d'affaires en différents secteurs permettra au Groupe de ne pas devoir remettre en cause l'entièreté de sa stratégie commerciale suite à cette évolution réglementaire.

Quelle résilience pour notre modèle d'affaires ?

Le modèle d'affaires de Clayens est basé à la fois sur la proximité géographique avec ses clients et sur une diversification des marchés adressés par le Groupe de façon à ne pas être dépendant d'un seul secteur d'activité et ainsi être plus résilient.

La stratégie de Clayens repose sur 3 piliers:

● UN MODELE PROPRE ET UNIQUE

Une marque, Clayens, partagée par toutes les unités du Groupe

Un modèle opérationnel standardisé et déployé sur l'ensemble des sites du Groupe

Des projets RSE transversaux qui seront déployés sur l'ensemble du Groupe

● LA PERFORMANCE ET LA COMPETENCE

Renforcer notre performance opérationnelle

Adapter notre schéma industriel en évolution permanente pour optimiser l'accompagnement de nos clients et optimiser nos coûts

Toujours proposer une large gamme de technologies et d'innovations

● LA CROISSANCE

L'objectif est d'élargir la segmentation stratégique (matrice marchés/géographie) en se développant sur tous les territoires en priorité en Amérique du Nord.

La croissance se fera par croissance interne et par acquisition.

Notre écosystème et nos parties prenantes

CLAYENS



Notre comité exécutif maintient des échanges réguliers avec nos parties prenantes à fin de nourrir sa stratégie RSE mais également de partager sa performance, ses progrès et se tenir informé des évolutions de leurs attentes RSE. Le comité exécutif se réunit chaque mois avec l'ensemble des directions groupe et les informe des tendances, des résultats et des évolutions de la stratégie à prendre en compte.

Parties prenantes	Enjeux	Moyens mis à disposition pour répondre aux enjeux
Actionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Tenir informer nos investisseurs sur notre réponse à leurs exigences RSE Assurer la stabilité de l'entreprise Maîtriser nos risques sociétaux et environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> Indicateurs de performance RSE communiqués trimestriellement à nos actionnaires Bilan financier mensuel Réponses à 3 questionnaires d'audits par an mandatés par nos actionnaires sur l'amélioration de nos démarches RSE
Partenaires financiers	<ul style="list-style-type: none"> Respecter nos engagements RSE vis-à-vis de nos partenaires financiers Être capable de solliciter des financements sans représenter un risque 	<ul style="list-style-type: none"> Bilan annuel des indicateurs clés de performance définis avec nos partenaires financiers Audit annuel de nos résultats financiers par des commissaires au compte Bilan financier mensuel non exhaustif communiqué à nos partenaires financiers Reporting mensuel sur des indicateurs sélectionnés par nos partenaires financiers
Clients	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de répondre aux nouvelles attentes de nos clients en terme de réduction de notre empreinte carbone et sur l'évolution de nos démarches RSE Rester un partenaire privilégié de nos clients S'assurer de produire des produits fiables, sécuritaires et respectueux de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Validation de notre démarche de réduction de notre empreinte par le SBTi Engagement pris auprès de nos clients de réduire notre empreinte carbone Participations actives à des groupes de travail portant sur l'énergie et le climat en collaboration avec certains de nos clients Indicateurs de suivi mensuel de la performances clients du Groupe (taux de réclamation, PPM, taux de services...) Maintien de nos certifications qualité et environnement qui sont également des exigences clients
Fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'approche RSE de nos fournisseurs Développer une relation durable avec nos fournisseurs Être à l'écoute des problématiques de nos fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation de nos fournisseurs à la démarche RSE Suivi du taux d'engagement de nos fournisseurs sur notre charte achats responsables Suivi d'indicateurs clés de performance de nos fournisseurs (PPM, taux de service et autres)
Partenaires sociaux	<ul style="list-style-type: none"> Entretenir le dialogue social au sein du Groupe 	<ul style="list-style-type: none"> Existence de comité sociaux et économiques au sein de nos filiales françaises et des équivalents dans nos filiales hors France Existence d'un Comité social Groupe
Autorités publiques	<ul style="list-style-type: none"> Être en mesure de suivre et répondre aux différentes évolutions réglementaires liés aux changements des politiques publiques 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de veilles réglementaires complètes dans l'ensemble du Groupe Réalisation de veilles actives des différents directions du Groupe sur leurs domaines d'expertise et information auprès des sites impactés par ces changements de réglementations en amont de leur mise en applicabilité
Collaborateurs / Salariés	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la qualité de vie au travail des salariés Développement des compétences 	<ul style="list-style-type: none"> Déploiement d'une politique santé-sécurité au travail applicable à l'ensemble de ses sites Présence d'un référent HSE dans chaque filiales, qui mène des plans d'action en collaboration avec leur direction Renforcement de la direction ressources humaines Groupe avec une personne dédiée à l'élaboration avec les sites des plans de développement des compétences Renforcement des dispositifs de formation



Process de définition des enjeux :

A date, le Groupe Clayens ne dispose pas de matrice de double matérialité pour définir ses enjeux RSE.

Cependant la future mise en applicabilité de la directive européenne *Corporate Sustainability Reporting Directive*, ou directive CSRD, se fera pour Clayens en 2026 sur l'exercice financier de 2025.

C'est pourquoi il est planifié de former les équipes concernées à cette directive dès 2023 et un plan d'action, dont la réalisation d'une matrice de double matérialité sera un enjeu clé, sera déployé dès le début de l'année 2024.

Actuellement, le processus de définition des enjeux RSE de Clayens se base sur :

- la réalisation d'une analyse de risques sur la base d'une matrice *SWOT* (*Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats*, à savoir Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces en français)
- la prise en compte par le comité exécutif des attentes des parties prenantes
- la prise en compte des engagements que Clayens a pris envers ces mêmes parties prenantes
- les résultats de l'évaluation EcoVadis de 2021 du Groupe
- les résultats des indicateurs de performance de Clayens par thématiques RSE
- les principaux risques RSE du secteur, grâce à la fiche sectorielle EcoVadis, par le SASB (*Sustainability Accounting Standards Board*), les échanges avec les diverses parties prenantes du secteur.

A date les principaux risques retenus sont les suivants :

Risques RSE dus au secteur d'activité

- Risque pour la santé et la sécurité des employés sur les sites de production : maladies professionnelles, absentéisme, accidentologie
- Impact environnemental et carbone lié à la consommation d'énergie
- Risques de corruption et de blanchiment d'argent dans la chaîne de valeur
- Impacts environnementaux générés par les déchets (plastique, métaux, DEEE...) et les granulés plastiques dans l'environnement

Risques de durabilité

- Risques opérationnels liés à l'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières
- Risques réputationnels dus à l'impact environnemental, à l'empreinte carbone, au *plastic-bashing* et à la pollution de l'environnement provenant des granulés plastique
- Risques de corruption et de blanchiment d'argent dans la chaîne de valeur (certains fournisseurs sont situés dans des pays à risques en termes de pratiques commerciales)
- Risques opérationnels liés au manque de formation du personnel

Notre stratégie de durabilité

CLAYENS



Synthèse des enjeux RSE identifiés

Environnement

- Climat & Energie
- Eau & Pollutions
- Eco-conception & économie circulaire

Effectifs propres

- Droits des travailleurs
- Rétention, dialogue social et bien-être au travail
- Attraction et développement du capital intellectuel
- Diversité et inclusion
- Santé et sécurité au travail

L'éthique des affaires

- Corruption et lutte anti-blanchiment d'argent
- Loyauté des pratiques
- Sécurité et confidentialité des informations

Chaîne de valeur et produits

- Droits humains et droits des travailleurs sur la chaîne de valeur
- Achats responsables
- Santé, sécurité et qualité des produits

Nos engagements et objectifs (1/4)

CLAYENS



Pilier	Enjeux	Engagements	Objectifs	Indicateurs en 2022	Avancement
Environnement	Climat & Energie	Respecter les accords de Paris sur nos émissions de CO2 validés par le SBTi	Réduire de 50% nos Scope 1 & 2 d'ici 2030, par rapport à 2019	-20% Bilan Scope 1&2 (TeqCO ₂) par rapport à 2019	
			Réduire le Scope 3 de 30% d'ici 2030, par rapport à 2021	0% Scope 3 2022 considéré identique à 2021, en attente de recalcul en 2023	
		Augmenter le nombre de sites certifiés ISO 14 001	100% des filiales certifiées ISO 14001 à fin 2027	11 sites certifiés ISO 14 001, soit 48% des sites	
		Maîtriser les consommations d'énergie	Réduire notre intensité énergétique (MWh/T transformées) de 10% à fin 2027 par rapport à 2021	-12% En 2022 par rapport à 2021 (objectif maintenu car perspective d'accroissement du groupe à partir de 2023)	
	100% de nos filiales EMEA avec un audit énergétique à fin 2025.		76% 16 sites sur 21 ont réalisé un audit énergétique		
	Eau & Pollutions	Améliorer la gestion des déchets et favoriser le recyclage/réemploi	Atteindre un taux de recyclage/réemploi des déchets non dangereux de 50% à fin 2026	39% Des déchets non dangereux ont été recyclés/réemployés en 2022 contre 32% en 2021	
		Surveiller et conseiller les filiales sur leur consommation d'eau	Maintenir le ratio de consommation d'eau inférieur à 1m3/personne/mois.	1,2 m3/personne/mois	
		Identifier, sensibiliser et transversaliser les bonnes pratiques environnementales en termes de pollution	A fin 2024 déployer la prévention de la perte de granulés plastiques dans l'environnement sur 100% des sites étrangers	Pas d'indicateur pour le moment, les actions sont en cours de déploiement	
	Eco-conception & économie circulaire	Promouvoir la réduction de l'empreinte environnemental des produits de Clayens auprès de ses clients	Pas d'objectif chiffré à date	Pas d'indicateurs dédiés à date	

Conforme au plan

Stabilisation ou en cours de déploiement

Non conforme au plan

Les données présentées correspondent au reporting 2022

Nos engagements et objectifs (2/4)

CLAYENS



Pilier	Enjeux	Engagements	Objectifs	Indicateurs en 2022	Avancement
Effectifs propres	Droits des travailleurs	Former l'ensemble des personnes visées sur les bonnes pratiques de droit social	Former 100% des managers sur les bonnes pratiques du droit social avec un thème traité par an d'ici 2026	Pas d'indicateur pour le moment, les actions sont en cours de déploiement	
		Ne pas recourir au travail des enfants, au travail forcé et au travail illicite	S'assurer qu'aucun enfant (personne de -18 ans) ne travaille de manière illégale dans le Groupe	0 Aucun enfant n'a travaillé de manière illégale chez Clayens en 2022 tout comme en 2021	
		Assurer un salaire décent	Rémunérer 100% des salariés du Groupe au-dessus des minimums légaux	100% des salariés du Groupe ont un salaire au-dessus des minimums légaux en 2022, tout comme en 2021	
	Rétention, dialogue social et bien-être au travail	Augmenter le nombre de propositions d'amélioration des salariés	Augmenter de 5% par an le nombre de propositions d'amélioration émises par les salariés.	+10% de propositions d'améliorations entre 2022 et 2021	
		Limiter le turnover	Limiter le turnover du Groupe Clayens à 7,20%	23% de turnover Groupe contre 15,5% en 2021	
		Mise en place d'une enquête sociale d'ici 3 ans	Mesurer la satisfaction des salariés au sein du Groupe	En cours de d'élaboration	
		Limiter le taux d'absentéisme	Limiter le taux d'absentéisme à 6%	5,4% en 2022, identique à 2021	
	Attraction et développement du capital intellectuel	Stabiliser le nombre d'heures de formation par employé	Maintenir un nombre d'heures de formation par an et par salariés de 13 heures.	13h en 2022 contre 9h en 2021	
		Accompagner nos key talent	100% des key talent avec un plan de développement à partir de 2024	En cours d'élaboration	
	Diversité et inclusion	Féminiser le management	Féminiser le management avec un objectif de 25% de managers en 2024	24% de managers femme en 2022 contre 23% en 2021	
		Stabiliser la répartition Homme-Femme	Stabiliser la répartition femmes/hommes pour s'approcher au maximum de 50%	48% de femmes dans le Groupe en 2022, résultat identique à 2021	
		Améliorer l'inclusion des travailleurs handicapés	Former 1 référent handicap par pays d'ici 2026	Pas d'indicateur sur cet objectif pour le moment	
		Améliorer l'inclusion et la diversité au sein du Groupe	Former l'ensemble des personnes ciblées sur les notions de diversité, inclusion et non discrimination	Pas d'indicateur sur cet objectif pour le moment	

Conforme au plan

Stabilisation ou en cours de déploiement

Non conforme au plan

Les données présentées correspondent au reporting 2022

Nos engagements et objectifs (3/4)

CLAYENS



Pilier	Enjeux	Engagements	Objectifs	Indicateurs en 2022	Avancement
Effectifs propres	Santé-sécurité au travail	Diminuer les accidents du travail	Réduire le nombre d'accidents de travail à 0	41 Accidents de travail avec arrêt contre 54 en 2021	
			Maintenir le taux de fréquence du Groupe 10% en dessous du taux de la profession	6,84 taux de fréquence 2022 pour un objectif à 18,10	
		Maintenir le taux de gravité du Groupe 10% en dessous du taux de la profession	0,58 taux de gravité 2022 pour un objectif à 1,40		
	Diminuer les maladies professionnelles	Maintenir l'indice de fréquence de maladies professionnelles au minima de la profession	1,08 Indice de maladies professionnelles pour un objectif à 6,28		
		Former l'ensemble des personnes ciblées sur les notions de harcèlement moral à fin 2024	75,7 % des personnes ciblées ont été formées sur les notions de harcèlement moral (Pas de comparaison avec 2021, cette formation a débuté en 2022)		
Chaîne de valeur et produits	Droits humains et droits des travailleurs sur la chaîne de valeur	Maîtriser la chaîne d'approvisionnement dans le respect d'une démarche d'Achats éthiques et responsables.	Atteindre, à fin 2024, 90% de signature de la charte achats responsables par les fournisseurs stratégiques	83% Des fournisseurs stratégiques ont signé la charte achats responsables de Clayens	
	Achats responsables	Optimiser et accompagner notre panel fournisseurs stratégiques pour atteindre des objectifs RSE	Augmenter la part des fournisseurs stratégiques certifiés ISO 14 001 pour atteindre 60% à fin 2024	20% des fournisseurs stratégiques certifiés ISO 14001	
			Réduire le taux de Parties Par Million des fournisseurs stratégiques de 50% à fin 2024 par rapport à 2021	-14% de ppm fournisseurs stratégiques en 2022 par rapport à 2021	
		Accompagner les fournisseurs stratégiques pour atteindre un taux de service fournisseurs de 95% à fin 2024	91% de taux de services fournisseurs stratégiques en 2022 contre 89% en 2021		
	Santé, sécurité et qualité des produits	Améliorer le taux de réponses au demande clients sur les produits finis	Traiter 100% des demandes formalisées par nos clients, sur nos produits finis, à fin 2027.	Pas d'indicateur dédié en 2022	
			Améliorer la qualité des produits livrés au client	Diminuer de 10% par an des incidents clients	-12% D'incidents clients par rapport à 2021
		Diminuer de 50% par an le taux de PPM clients	-18,8% De PPM clients par rapport à 2021		

Conforme au plan

Stabilisation ou en cours de déploiement

Non conforme au plan

Nos engagements et objectifs (4/4)

CLAYENS



Pilier	Enjeux	Engagements	Objectifs	Indicateurs en 2022	Avancement	
Ethique des affaires	Corruption et lutte anti-blanchiment d'argent	Réduire l'exposition du Groupe au risque de corruption et de blanchiment d'argent	Maintenir formées à l'anti-corruption 100% des personnes ciblées	97% de la population ciblée a suivi la formation anti-corruption		
			Avoir moins de 1% des fournisseurs stratégiques en zone rouge selon l'Indice de Perception de la Corruption (IPC)	0,04% des fournisseurs stratégiques en zone rouge selon l'IPC		
			Avoir 0% des fournisseurs stratégiques en zone noire selon l'Indice de Perception de la Corruption	0% des fournisseurs stratégiques en zone noire selon l'IPC		
	Loyauté des pratiques	Respecter les pratiques en terme de concurrence	Respecter les engagements légaux et RSE des différentes parties prenantes du Groupe.	Aucune alerte sur un non respect de la loyauté des pratiques		
				100% des personnes exposés aux risques de pratiques déloyales ont signé le code éthique du Groupe		
	Sécurité et confidentialité des informations	Développer les compétences des collaborateurs en sécurité informatique		Former 100% des personnes ayant accès à des ressources IT d'ici 2025 à la sécurité informatique	37% des salariés ont été sensibilisées à la sécurité informatique, contre 30% en 2021.	
				Réaliser 4 campagnes annuelles de test de phishing interne	4 campagnes de test phishing ont été réalisées en 2022, chiffre identique à 2021	
				Réintégrer 100% des personnes ayant échouées à une 1ère campagne de phishing dans une seconde campagne	100% des personnes ayant échouées à une 1ère campagne de phishing ont été réintégrées dans une seconde campagne	

Conforme au plan

Stabilisation ou en cours de déploiement

Non conforme au plan

Les données présentées correspondent au reporting 2022

Nos engagements et certifications

CLAYENS



Validation des objectifs de réduction des émissions de CO₂ du Groupe d'ici 2030 dans le cadre de la trajectoire 1,5 °C



Médaille d'Or (69/100)

Top 2% des entreprises évaluées par EcoVadis dans le secteur d'activité Fabrication d'articles en matières plastiques.



Certifié Label MORE 2022

Pour la 3^{ème} année consécutive Clayens est certifié Label More, témoin de l'engagement de Clayens en faveur de l'économie circulaire.



Classé D sur le reporting Climate change

La gouvernance RSE chez Clayens

CLAYENS



Définition de la stratégie

La stratégie du Groupe Clayens a été établie au plus haut niveau par son comité exécutif. Ce comité a défini la stratégie RSE de Clayens et les indicateurs clés de performances associés, en lien avec les enjeux identifiés par pilier et les attentes de son conseil de surveillance, composé des actionnaires du Groupe et d'administrateurs indépendants.

Le comité exécutif de Clayens est placé sous l'autorité du président directeur général du Groupe et se compose des directeurs et directrices généraux exécutifs (Directeur général exécutif ressources humaines, finances et informatique, Directeur général exécutif industrie santé-sécurité environnement, Directrice générale exécutive achats, Directeur général exécutif ventes et commerces, et le Directeur général exécutif techniques et ingénieries). Chacune de ces directions intervient sur la gestion d'un des piliers de la RSE.

Pilotage de la stratégie

Le comité exécutif s'appuie sur les expertises métiers des différentes directions Groupe pour déployer la stratégie RSE du Clayens et pour la piloter. En collaboration avec les experts métiers des sites, ces directions Groupe aident les filiales à atteindre les objectifs fixés. Les directions filiales sont quant à elles managées directement par le comité exécutif auprès duquel elles rendent compte chaque mois, via un reporting interne, de l'évolution de leur performance RSE.

Surveillance et validation de la stratégie

Les directions Groupe communiquent mensuellement les résultats des indicateurs de performance RSE dont ils ont la charge auprès du comité exécutif et alertent si nécessaire sur d'éventuelles dérives constatées.

Trimestriellement une revue de la performance financière des sites et de l'avancé des différents chantiers RSE est effectuée entre le comité exécutif et l'ensemble des directions (directions métiers Groupe et directions des sites).

Au travers d'échanges trimestriels avec le conseil de surveillance, le comité exécutif rend compte de l'état d'avancement de la trajectoire RSE du Groupe. Chaque année depuis 2020, durant le premier trimestre, trois questionnaires d'audits externes mandatés par les actionnaires de Clayens, membres du conseil de surveillance, sont effectués pour vérifier l'exactitude des informations et des indicateurs communiqués. Ces audits sont assortis d'un rapport qui valide également la trajectoire prise par le Groupe et donne les tendances sur l'amélioration ou non de Clayens sur les 5 piliers RSE (Environnement, Santé-sécurité des travailleurs, Droit social, Ethique et Gouvernance). Le dernier audit en date de 2022 démontre une progression du Groupe sur chacun des piliers.

Comités spécifiques

Comité carbone : Créé en 2021, ce comité est en charge de piloter la stratégie carbone de Clayens et est animé par le préventeur environnement Groupe. Il est composé de cinq membres du comité exécutif, dont le président directeur général, et de référents experts sur les domaines environnement, énergie, matières et achats. Lors de chaque réunion mensuelle, différents sujets sont abordés (communication sur les résultats du Groupe, évolution des réglementations carbone, évolution des matières premières bas carbone) et des actions sont prises (validation de projets d'autoproduction sur les sites, contrats d'achats d'électricité verte ou encore renouvellement d'équipements par du matériel moins émissif).

Comité achats responsables : Créé en 2022, ce comité est en charge de piloter la stratégie achats responsables de Clayens et est animé par le responsable qualité achats Groupe. Il est composé de la directrice générale exécutive achats, membre du comité exécutif, de la directrice achats Groupe, du responsable qualité achats et de son alternant technicien qualité achats. Ce comité se réunit semestriellement pour faire un état des lieux des différents indicateurs de performances achats responsables, qui sont ensuite communiqués aux membres du comité exécutif et aux directions Groupe. Il est également en charge de valider l'avancé des plans d'action et de la trajectoire définie.

La gouvernance RSE chez Clayens

CLAYENS



Comité social Groupe : Créé en 2022, suite à la demande des salariés des filiales d'être tenu informé des décisions majeures de la stratégie du Groupe. Ce comité n'a pas de pouvoir décisionnel, son rôle est purement informatif. Il est composé du président directeur général de Clayens, qui en assure la présidence, de la directrice ressources humaines Groupe, et de membres volontaires issus des comités sociaux et économiques sites (1 membre par site doté d'un comité social et économique, soit 15 membres au total). Il est prévu d'élargir ce comité aux salariés volontaires issus des sites n'ayant pas de comité social et économique. Ce comité se réunit trimestriellement et est informé de la situation économique du Groupe et des grandes tendances qui se dessinent. Des comptes rendus sont rédigés à la fin de chaque réunion et communiqués auprès des sites via les membres présents.

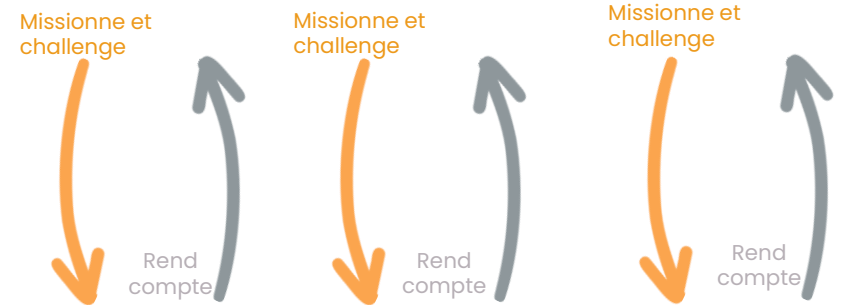
La gouvernance RSE chez Clayens

CLAYENS



COMITE EXECUTIF

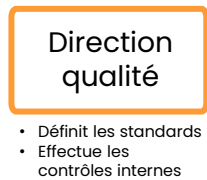
- Définit les ambitions en termes de RSE en lien avec les directions ressources humaines, achats et santé-sécurité, environnement et énergie
- Suit les performances
- Valide les trajectoires



- Font vivre la culture de Clayens
- Déploient les humains fondamentaux localement
- Créent les conditions favorables à l'épanouissement professionnel des salariés

- Font vivre la culture HSE de Clayens
- Déploient les bonnes pratiques localement
- Créent des espaces de travail sécuritaires tout en respectant l'environnement

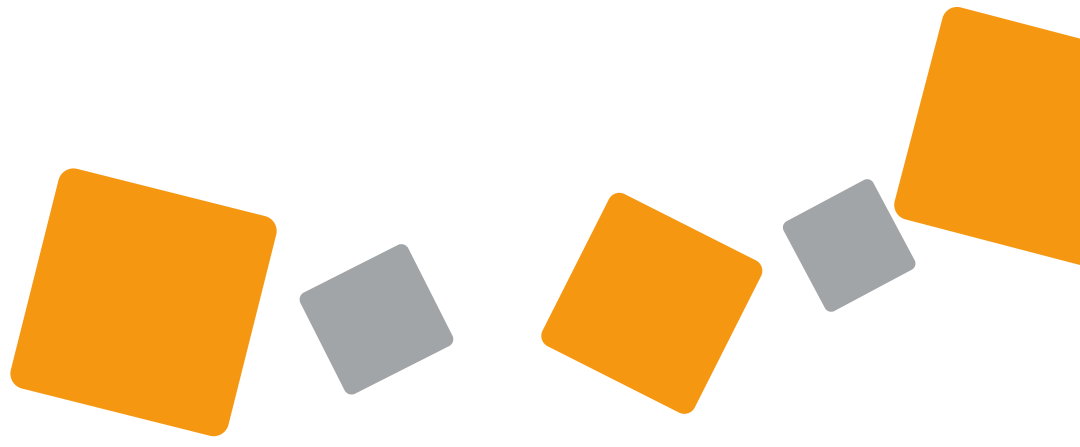
- Déploient la politique achats responsables de Clayens
- Sont les points de contacts directs avec les fournisseurs et sous-traitants



Directions filiales

- Reportent directement au comité exécutif
- Suivent les performances au sein des sites





2. Résultats et perspectives sur les sujets environnementaux

Définition de l'enjeu

- Climat et énergie
- Eau et pollutions
- Ecoconception et économie circulaire

Objectifs principaux

- Respecter les accords de Paris sur nos émissions de CO2 validés par le SBTi
- Maîtriser la consommation d'énergie
- Augmenter le nombre de sites certifiés ISO 14 001
- Maîtriser les consommations d'énergie
- Améliorer la gestion des déchets et favoriser le recyclage / réemploi
- Surveiller et conseiller les filiales sur leur consommation d'eau
- Surveiller et conseiller les filiales sur l'utilisation de matières biosourcées et la fin de vie des produits

Gouvernance sur les enjeux environnementaux

CLAYENS



Organe de gouvernance

Rôles

Comité Carbone	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définit la stratégie et les enjeux liés aux émissions de GES du Groupe
Direction générale exécutive industrielle, santé sécurité et environnement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définit la politique environnementale du Groupe
Direction générale exécutive techniques et ingénierie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Missionne la Direction R&D pour la mise en place de développement réduisant l'impact environnemental des produits de Clayens
Direction qualité Groupe	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définit les procédures et les standards opérationnels en lien avec l'environnement ➤ Réalise des audits internes du processus environnement
Direction maintenance, santé-sécurité, environnement et énergie Groupe	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déploie la politique environnementale du Groupe au sein des filiales ➤ Déploie la stratégie de réduction des émissions de CO2 au sein des filiales ➤ Échange continu avec les équipes en central⁽¹⁾ et en local⁽²⁾ ➤ Anime les clubs HSE Groupe trimestriels, moments de partage d'informations et de retours d'expérience ➤ Support des filiales dans la certification ISO 14 001 ➤ Reporte mensuellement les indicateurs clés de performance environnement au comité exécutif

- Un comité spécifique au carbone, créé en 2021, se réunit mensuellement afin de piloter la stratégie carbone du Groupe. Il est composé de membres du comex et de référents experts sur les domaines environnement, énergie, matières et achats.
- A date, les enjeux de l'environnement et de l'énergie sont gérés par quatre personnes dédiées, en charge de la revue des sites et du partage des bonnes pratiques identifiées.
- Des ateliers sont organisés une fois par an avec tous les responsables HSE des sites avec des temps de partage des bonnes pratiques maintenance et environnement.

(1) Direction générale, Directions générales exécutives, Direction achats, Direction marketing, Direction Qualité

(2) Directions filiales, Responsables HSE en filiale, Responsables qualité site



OBJECTIFS

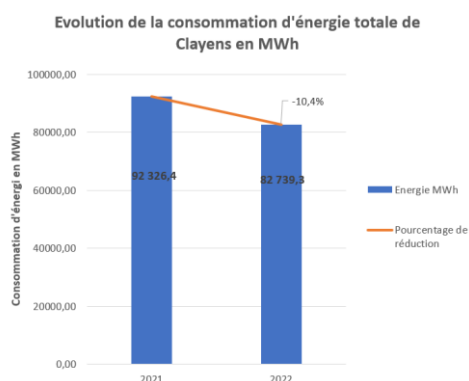
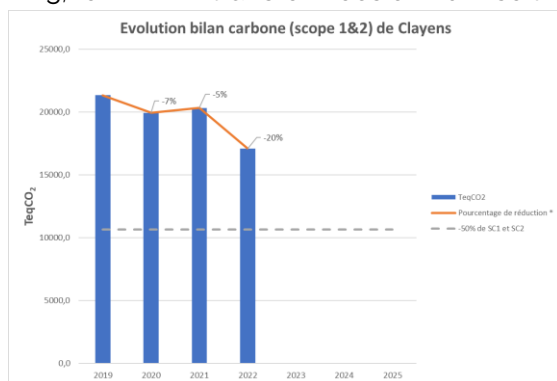
- Réduire les émissions scopes 1&2 de 50% à fin 2030 par rapport à 2019.
- Réduire les émissions scope 3 de 30% à fin 2030 par rapport à 2021.
- 100% des filiales certifiées ISO 14001 à fin 2027.
- 100% de nos filiales EMEA avec un audit énergétique à fin 2025.
- Réduire notre intensité énergétique (MWh/T transformées) de 10% à fin 2027 par rapport à 2021

DE QUOI PARLE -T-ON ?

- Energie
- Atténuation scope 1 et 2
- Atténuation scope 3
- Adaptation au changement climatique

PERFORMANCES

- La part des énergies renouvelables sur l'ensemble du Groupe est de 8% en 2022 contre 4% en 2021.
- 11 sites sont certifiés ISO 14 001, soit 52% des sites EMEA, 48% à l'échelle du Groupe, et 2 sites sont certifiés ISO 50 001
- 16 audits énergétiques ont été réalisés par un prestataire extérieur depuis 2017, soit 76% des sites EMEA, dont 3 audits énergétiques en 2022 sur 2 sites du Groupe basés en France et 1 sur la filiale Polonaise récemment acquise.
- En 2022, l'intensité énergétique de Clayens était de 2,87 MWh/T transformées contre 3,26MWh/T transformées en 2021 soit -12%





POLITIQUES

Une politique environnement Groupe existe depuis 2019. A date les enjeux climat et énergie de cette politique sont les suivants :

- Respecter les objectifs fixés par les accords de Paris concernant les émissions de GES. La trajectoire et les objectifs de réduction du Groupe ont été validés par le SBTi.
- Identifier, sensibiliser et transversaliser les bonnes pratiques environnementales
- Maitriser les consommation d'énergie

ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Réduction des émissions de GES du Groupe

- Depuis janvier 2021, le Groupe mesure l'empreinte carbone Scope 1 & 2 de l'ensemble de ses filiales. Un premier screening du Scope 3 a été effectué en 2022, et le développement d'un outil de calcul du Scope 3 à l'échelle Groupe est prévue sur 2023. Suite à ces premières mesures, le Groupe Clayens s'est engagé dans une démarche de réduction de son empreinte carbone en lien avec les accords de Paris. C'est pourquoi en 2022 le Groupe a engagé une démarche de validation de sa stratégie et de ses objectifs de réduction de son bilan carbone par le SBTi. Validation qui a été obtenue avec succès.

Les principaux postes d'émissions du Groupe sont les suivants

Scope 1, 1430,4 TeqCO₂ en 2022 : Sources fixes de Combustion

Sources mobiles de combustion

Scope 2, 15574,5 TeqCO₂ en 2022 : Achat d'électricité et de chaleur

Scope 3, 240958,4 TeqCO₂, dont amont 239817,7 TeqCO₂ et aval 1140,7 TeqCO₂, en 2021 :

Achats de bien et de services

Biens d'investissement

Transport et distribution en amont

Les premiers leviers d'action pris par le Groupe furent sur le Scope 2 avec la signature de contrats d'électricité vertes pour les deux sites polonais du Groupe. En mars 2022 une centrale solaire a été installée sur le toit du site marocain du Groupe et couvre environ 10% de la consommation électrique du site et représente 0,4% de l'électricité consommée par le Groupe. Le résultat de ces actions a engendré une hausse de la part des énergies renouvelables du Groupe de 8%, contre 4% en 2021 (soit une augmentation de 123% de consommation d'énergie renouvelable). Au total en 2022, la consommation d'énergie renouvelables du Groupe est de 6540,5 MWh. Pour éviter les émissions fugitives de ses équipements frigorifiques ceux-ci sont contrôlés régulièrement, le fréquence de contrôle dépendant du type de gaz contenu.

Des projets virtual power purchase agreement¹ (VPPA) sont en cours d'investigation sur le périmètre Europe du Groupe et des projets de centrale solaire sont à l'étude sur le site Hongrois et le site Tunisien du Groupe.

Un PPA (power purchase agreements) est un contrat, sur 10 ou 15 ans, mis en place entre une entreprise et un producteur d'énergie verte, qui sera produite par une ferme éolienne ou solaire. Ce type de contrat permet ainsi de financer le développement du producteur d'électricité et la décarbonation du réseau électrique. Les sites industriels de Clayens sont éloignés du lieu de production d'énergie verte. Dans ce cas, le Groupe a la possibilité de mettre en place des virtual power purchase agreements. Dans ce type de montage, l'énergie achetée, à défaut de pouvoir être transportée jusqu'aux usines de production, est revendue sur le marché permettant ainsi la décarbonation des réseaux électriques.

¹ contrat virtuel d'achat d'électricité



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

- Des actions de réduction du Scope 3 sont également en cours de déploiement afin de travailler sur les principaux postes d'émission.
A titre d'exemple sur l'axe « Achat de biens et de services », des critères liés à l'empreinte carbone dans la matrice d'évaluation des achats ont été intégrés.
De même pour les projets futurs il sera annexé au Request For Quotation¹ client le bilan carbone de la pièce à produire reprenant l'ensemble des étapes de la fabrication de la matière première jusqu'à la livraison chez le client. Le but est de sensibiliser les clients au « poids carbone » de la pièce et ainsi d'engager des échanges et accroître la sphère d'influence du Groupe sur le choix des matières premières.

Maitrise de la consommation énergétique

- La maîtrise des consommations d'énergie est un enjeu du Groupe Clayens depuis plusieurs années. Le Groupe mène des investissements importants pour réduire les principales consommations d'énergie des sites, notamment les fuites d'air et la production de froid via des campagnes de détection de fuites et l'installation de Groupes froids en free-cooling. Lors de renouvellement d'équipement de production de froid et de production d'air comprimé, le Groupe met en place, lorsque cela est possible, des systèmes de récupération de chaleur et l'installation de compresseurs à vitesse variable sur une grande majorité des sites. A partir de 2022, les gains potentiels sur l'empreinte carbone des sites sont ajoutés en complément du gain sur la consommation d'énergie lors de l'établissement des budgets d'investissements. Les sites seront également tous équipés en LEDs d'ici fin 2024.

Afin de mesurer l'amélioration potentielle de ses sites, le Groupe a mandaté une entreprise externe pour réaliser ces audits énergétiques. A fin 2022 70% des sites du Groupe ont été évalués dans le cadre de ses audits. 3 audits sont planifiés sur 2023. Après chaque audit, le site reçoit une revue de sa performance énergétique, qui permet d'identifier les leviers d'amélioration prioritaires. La mise en place de toutes ces actions se traduit par la diminution de 10,4% des consommations d'énergie, 82 739 MWh en 2022 contre 92 326 MWh.

Depuis janvier 2021, l'ensemble des sites reporte mensuellement à la direction maintenance – HSEé Groupe leurs consommations énergétiques. Les résultats sont analysés pour déterminer si la tendance globale du Groupe s'inscrit dans la trajectoire fixée. Des seuils d'alerte sont en place pour identifier rapidement les sites dont les résultats ne sont pas au niveau attendu et qui nécessitent des actions complémentaires. Pour monitorer et piloter plus efficacement en temps réel l'amélioration continue de ses filiales sur la thématique énergétique, le Groupe déploie un plan de comptage énergétique basé sur la mise en place de sous compteurs sur 10 sites en 2023.

Identifier, sensibiliser et transversaliser les bonnes pratiques environnementales

- Pour assurer l'amélioration continue et le déploiement des bonnes pratiques environnementales pouvant réduire l'impact de Clayens sur l'environnement, le Groupe s'est engagé à certifier ISO 14001 2 filiales par an. A fin 2022, 11 sites sont certifiés sur les 23 soit 48% des sites. 2 nouvelles certifications ISO 14 001 sont en cours pour 2023 au Maroc et en France puis 2 autres certifications ISO 14 001 pour 2024 en Pologne et en France.

Toujours dans l'optique de transversaliser les bonnes pratiques et d'améliorer les performances des sites, 100% des collaborateurs du Groupe sont sensibilisés sur l'enjeu énergétique et l'impact de celui-ci sur le bilan carbone.

¹Demande d'offre de prix



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Ces formations portent sur les gestes quotidiens à adopter pour réduire les consommations d'énergie. Elles servent également à éduquer les collaborateurs sur le lien entre la maîtrise de l'énergie et la réduction de l'empreinte carbone. Ce sont également des moments d'échange avec les salariés sur les thématiques environnement-énergie afin de mieux les intégrer dans la politique du Groupe.

Des communications sont effectuées de façon régulière en interne, par affichage, mailing, rédaction d'articles sur l'intranet et en externe, articles sur le site Internet du Groupe et sur les réseaux sociaux, pour promouvoir les actions environnementales de Clayens. En 2022 a eu lieu le premier « Clayens Environmental day » (journée de l'environnement de Clayens) avec la remise de goodies, à l'ensemble des salariés, en lien avec l'environnement, un sac réutilisable en toile de coton issue de l'agriculture biologique. Durant cette journée des campagnes d'affichage et des ateliers de sensibilisation à l'environnement ont eu lieu.

Des consignes écrites sous formes d'instructions de travail sont en place dans les sites pour gérer les arrêts de production, coupure progressive des équipements selon les durées d'arrêt, et pour les arrêts d'usine les week-end et les jours de fermeture afin de s'assurer que des énergies ne soient pas consommées à pertes.

Eau et pollutions (1/4)

CLAYENS



OBJECTIFS

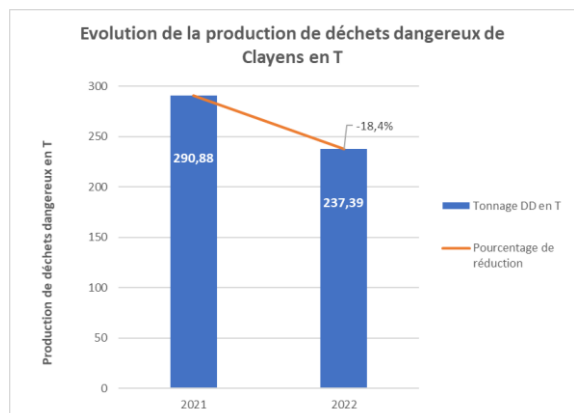
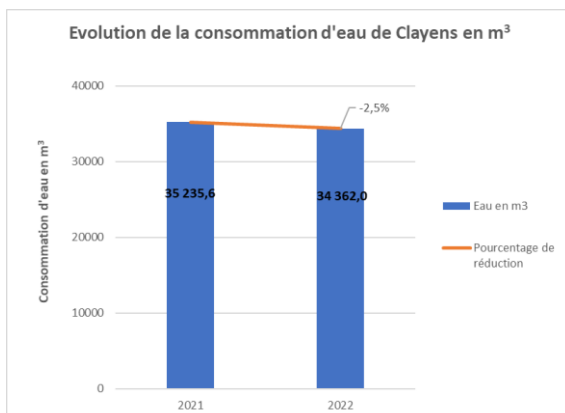
- Maintenir le ratio de consommation d'eau inférieur à 1m³/personne/mois.
- Atteindre un taux de recyclage/réemploi des déchets non dangereux de 50% à fin 2026
- A fin 2024 déployer la prévention de la perte de granulés plastiques dans l'environnement sur 100% des sites étrangers (ces sites n'étant soumis à aucune réglementation sur ce sujet)

DE QUOI PARLE -T-ON ?

- Déchets
- Consommation d'eau
- Pollution des eaux
- Emissions dans l'air et les sols

PERFORMANCES

- 75% des sites disposent d'un broyeur central, permettant le réemploi direct de certaines matières
- A fin 2022, +4% de déchets (tonnes) produits par rapport à 2021, ce résultat s'explique par l'augmentation de la production sur le 2^{ème} site mexicain dont la construction s'est achevée à la fin du 3^{ème} trimestre de 2021 et l'intégration de 2 nouveaux sites français courant 2021.
- A fin 2022, 39% Des déchets non dangereux ont été recyclés/réemployés contre 32% en 2021



100% de l'eau consommée provient de réseau de distribution publique

5% des déchets dangereux sont recyclés



POLITIQUES

Une politique environnement Groupe existe depuis 2019. A date les enjeux liés à l'eau et la pollution de cette politique sont les suivants :

- Surveiller et conseiller les filiales sur leur consommation d'eau
- Améliorer la gestion des déchets par le déploiement de bonnes pratiques en privilégiant le recyclage et le réemploi
- Identifier, sensibiliser et transversaliser les bonnes pratiques environnementales en termes de pollution

ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Surveiller et conseiller les filiales sur leur consommation d'eau

- Depuis janvier 2021 l'ensemble des sites reporte mensuellement à la direction maintenance – HSEé Groupe ses consommations d'eau. Les résultats sont analysés pour déterminer toute dérive, surconsommation, fuites ou autre, et permettre la mise en place rapide d'actions correctives.

La principale source de consommation d'eau sur les sites du Groupe est l'eau sanitaire. La consommation d'eau industrielle sur le Groupe est quasiment nulle car l'ensemble des sites sont équipés d'une boucle fermée sur leur circuit d'eau industrielle destinée au refroidissement. Les eaux usées des site majoritairement issues d'eau sanitaire sont rejetées dans des réseaux séparatifs, permettant de séparer les eaux usées des eaux de pluie, et acheminées vers les stations de traitement publiques les plus proches. Les eaux de rejets des condensats des compresseurs d'air sont filtrées via un séparateur eau-huile puis rejetées dans le réseau d'eau de pluie. Le mélange eau-huile issu de ce filtrage est évacué au même titre qu'un déchet dangereux dans des filières dédiées.

Toujours dans le but de préserver les ressources en eau, le site hongrois, qui est le plus gros consommateur à l'échelle de Clayens, s'est équipé d'un système OverSpray, en circuit ouvert, sur sa chaîne de peinture. Ce système dit de « rideau d'eau » permet de capter les émissions de COV des peintures, de récupérer les boues séchées de peinture mais aussi de réduire l'appoint d'eau dans le circuit car 90% de l'eau utilisée dans ce système est recyclée puis réintroduite dans le circuit.

Le déploiement d'une technologie de détection des fuites en temps réel est en cours d'investigation. Ce monitoring se fait via des appareils de mesure placés directement sur les circuits d'eau et qui entraînent la coupure générale de l'eau en cas de détection de fuite.

Améliorer la gestion des déchets par le déploiement de bonnes pratiques en privilégiant le recyclage et le réemploi

- L'ensemble des filiales du Groupe effectue la séparation des déchets dangereux et non dangereux. Dans un souci d'être toujours en adéquation des différentes législations nationales, les déchets dangereux et non dangereux sont ensuite reséparés selon des filières distinctes permettant le recyclage matière des déchets valorisables. De même l'ensemble des filiales suivent en direct leur taux de rebuts par presses afin de pouvoir intervenir sur les réglages machines et réduire la quantité de déchets produits. A fin 2022, 37% des déchets du Groupe sont recyclés contre 30% en 2021. Des formations aux employés à l'enjeu que représente la gestion des déchets sont dispensées sur 100% des filiales.



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Lorsque cela est possible Clayens réemploie directement ses déchets de production après les avoir broyés pour en faire de nouveau de la matière première injectable. A date 1,7% de la matière première consommée à l'échelle du Groupe provient de réemploi de rebroyés internes. Les sites tiennent à jour un registre, papier ou numérique, pour assurer le suivi des quantités de déchets sortant et les traitements qu'ils subissent. Ce registre permet également d'identifier les déchets qui nécessitent un passage de frontière pour être traités. A date seuls les déchets dangereux de la Tunisie sont envoyés hors des frontières du pays car celui-ci ne dispose d'aucune société de traitement reconnue par l'état. Cela représente 1,5 % des déchets dangereux du Groupe.

Pour résumer la performance de Clayens sur les déchets, en 2022, le tonnage de déchets non dangereux était de 5022,06 T dont 1949,7T valorisées, le tonnage de déchets dangereux de 237,4 T dont 5% étaient valorisés soit 11,9T

- Pour réduire la quantité de matériaux souillés (chiffons ou absorbants), 70% des sites du Groupe utilisent des textiles lavables et réutilisables via une société externe. La mise en place de ce type de matériaux pour le nettoyage et le ressuyage d'huile ou de produits chimiques permet de réduire d'environ 10% la quantité de déchets dangereux à traiter.

Dans une logique de favoriser le traitement des déchets en partant du réemploi, les carottes d'injection monomatériaux sont directement réinjectées lorsque cela est possible via des broyeurs en pied de presse.

Les rebuts de pièces thermoplastiques sont quant à eux rebroyés directement sur site via des centrales de broyage lorsque cela est techniquement réalisable.

Lorsque le recyclage matière des rebuts n'est pas possible, Clayens privilégie la valorisation thermique. Sur son site des Vosges, les déchets thermodurs, qui possèdent un pouvoir calorifique fort, sont transformés par un prestataire externe puis envoyés en cimenterie.

Dans un souci de valoriser encore plus de typologie de déchets, des actions sont menées au niveau des filiales et au niveau Groupe pour trouver de nouvelles filières de traitement.

Pour garantir la traçabilité et le respect des traitements définis, des cahiers des charges existent sur la gestion des déchets pour sélectionner des prestataires plus qualitatifs. Cette bonne pratique est en cours de déploiement sur les filiales étrangères de Clayens. Ces cahiers des charges fixent également des conditions en terme de santé sécurité pour les opérateurs de Clayens et les opérateurs des sociétés externes. Il y est précisé que le sous-traitant s'engage à mettre à disposition de Clayens des équipements conformes aux réglementations en vigueur sur la sécurité et à respecter les règles internes du Groupe lorsque ses opérateurs interviennent sur les sites du Groupe.

Identifier, sensibiliser et transversaliser les bonnes pratiques environnementales

- Le Groupe promeut le retour d'expérience sur les thématiques environnementales dans le but de transversaliser au plus grand nombre les bonnes pratiques ou les avancées en terme d'environnement. En 2021 et 2022 l'ensemble des techniciens et responsables HSE se sont rassemblés annuellement pour une journée d'échange et de retour d'expérience environnemental.

A partir de 2023, un club HSE trimestriel sera déployé avec les référents HSE pour partager et échanger sur les dernières actualités et tendances environnementales du Groupe dont la gestion de déchets, les retours d'expérience suite aux audits ISO 14001, les évolutions des enjeux et autres.



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

- La politique du Groupe Clayens en terme de pollution est orientée sur la prévention des risques. En complément des enjeux environnementaux identifiés par le Groupe, les sites certifiés ISO 14001 effectuent une analyse des risques environnementaux propres à leur site et leur contexte. A date 48% des sites opérationnels du Groupe ont fait leur analyse de risques environnementaux. Chaque directeur de site, qu'il soit certifié ou non en environnement, prend en compte des aspects environnementaux lors de l'établissement de sa stratégie. Ces aspects sont ensuite repris dans des plans d'action spécifique avec un indicateur sur le taux d'avancement qui est reporté mensuellement à la direction Groupe.

La volonté première affichée est de prévenir le risque à la source et de donner à chacun des salariés du Groupe les moyens et la formation nécessaire en réponse à ces risques. C'est pourquoi, afin de prévenir les éventuelles pollutions du sol ou de l'eau, des tests par exercices de déversement sont réalisés sur les sites ISO 14001 soit 48% des filiales. Des instructions de réactions d'urgences en cas de déversements liquides, solides ou à d'autres risques de pollution existent dans les sites en fonction de leur risques identifiés. Des mesures pour réduire les odeurs, le bruit, et les émissions de poussières générés par les opérations ont également été mises en place, telles que l'installation de butes anti-bruit et de filtres à la sortie des exutoires des sites, lorsque cela est possible. Des campagnes de recherches de fuites d'air sont également réalisées chaque année dans les sites pour réduire le bruit émis et aussi la consommation d'électricité perdue pour alimenter ces fuites. Le bon fonctionnement de ces mesures est vérifié régulièrement avec des analyses effectuées par des prestataires externes reconnus.

La qualité des eaux rejetées est analysé sur les sites marocains, tunisiens, polonais et hongrois du Groupe. Ces sites doivent vérifiés annuellement leur rejet aquatique conformément à leurs obligations légales. Cependant l'ensemble des sites du Groupe analyse annuellement la qualité des eaux contenues dans les circuits fermées de refroidissements mais aussi dans les réseaux servant aux douches et sanitaires pour éviter tout risque de contamination bactériologique ou d'accumulation de sédiment ou de boues. A date il n'a pas eu de déversement de substances dangereuses dans l'eau devant être déclarées auprès des autorités.

De même les déchets dangereux du Groupe sont tous traités dans des filières dédiées, agréées et adaptées à recevoir ce type de déchets.

Etant un acteur majeur dans la transformation plastique, le Groupe Clayens fait face à ses responsabilités concernant la pollution liée aux granulés plastiques dans les mers et océans. En 2022, 90% des sites Français soumis au décret GPI (Granulés Plastique Industriels) ont passé un Audit GPI AFNOR et tous furent attestés conformes à cette réglementation. Ne voulant pas s'arrêter aux frontières de ses sites français, le Groupe a décidé de déployer la prévention de la perte de GPI dans l'environnement à 100% de ses filiales étrangères à fin 2024.

Ecoconception et économie circulaire (1/4)

CLAYENS



OBJECTIFS

- Promouvoir la réduction de l'empreinte environnemental des produits de Clayens auprès de ses clients
- Identifier de nouvelles débouchés pour le traitement des déchets du Groupe

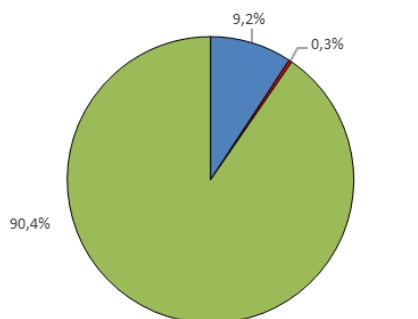
DE QUOI PARLE -T-ON ?

- Ecoconception
- Usage des produits
- Fin de vie et économie circulaire

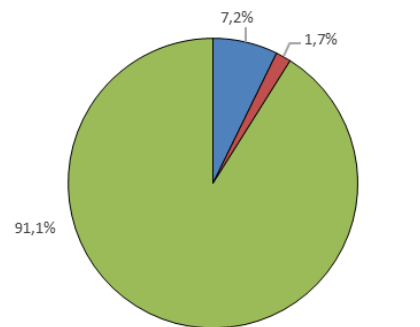
PERFORMANCES

- En 2022, la part d'emploi de matières recyclés est de 8,9%, soit 2165,6T contre 9,2% en 2021. Cette baisse s'explique par l'augmentation du tonnage de matières premières transformées à l'échelle du Groupe suite à l'intégration de nouveau site en 2022.
- La part de la consommation de rebroyés interne a augmenté entre 2022 et 2021, 1,7% en 2022 contre 0,3% en 2021

Répartition des consommations de matières premières en 2021



Répartition des consommations de matières premières en 2022



■ % issu du recyclage/régénération externe ■ % issu du rebroyage interne
■ % issu de matières premières vierges

■ % issu du recyclage/régénération externe ■ % issu du rebroyage interne
■ % issu de matières premières vierges



POLITIQUES

Des processus sont en place au sein des équipes R&D et projets pour réduire l'impact des produits de Clayens et favoriser l'économie circulaire.

- Le pôle R&D, prend en compte les différents aspects liés au cycle de vie du produit, lors de la co-conception de celui-ci.
- Les chefs de projets effectue lors de leur phase de développement des approches analyse cycle de vie pour déterminer quels peuvent être leur levier auprès du client pour réduire les impacts du produit final.

ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Accompagner les clients pour réduire l'impact environnemental des produits finis

- Le modèle économique de Clayens ne permet pas à l'entreprise d'intervenir dès la conception originelle des produits qu'elle fabrique. La majorité des projets de ses clients sont conçus en amont et le Groupe est consulté lors du démarrage de la phase de projet et des prototypages.

Cependant, chaque développement de nouveaux produits s'accompagne de la réalisation d'une approche ACV (Analyse du cycle de vie) en interne. Cette approche permet de faire un état des lieux des étapes et sous étapes du cycle de vie du produit sur lesquelles le Groupe peut avoir un impact. sur le projet. Une fois cette analyse réalisée, et afin de réduire l'impact du projet sur l'environnement, les chefs de projet peuvent mettre des actions en place directement auprès du client ou auprès du site qui accueillera le projet.

C'est pourquoi, lorsque cela est techniquement faisable et n'engendre pas de risque sur la sécurité du consommateur, le Groupe privilégiera toujours les matières dites « vertes » que lui proposent ses clients ou sera lui-même moteur pour proposer un autre panel de matières plus vertueuses à ses clients. Les chefs de projet peuvent aussi engagées des actions de réduction des emballages à usage unique avec la mise en place de boucle de transport des pièces en bacs plastiques à la place de box en carton. Les pièces produites sont placées dans des bacs plastiques adaptées et réutilisables puis transportées chez le client qui renvoi les bacs vides chez Clayens pour qu'ils soient à nouveau utilisé pour y mettre des pièces.

Depuis un an, le Groupe a mis en place une équipe de travail appelée « Team FA 3D » qui cherche à développer la fabrication additive au sein de Clayens.

La fabrication additive, également connue sous le nom d'impression 3D permet, à partir d'ajouts de fines couches de matières, de constituer des pièces, même les plus complexes. Il suffit de réaliser, en amont de l'impression, la création 3D de la pièce souhaitée sur logiciel. Cette technologie permet d'éviter la fabrication d'outillage spécifique et s'adapte aux divers projets et besoins.

Aujourd'hui, les pièces fabriquées servent principalement en interne sur différents projets (pour la production et le contrôle de pièces moulées par exemple). L'avantage de la fabrication additive est multiple : diminuer la perte de matière, optimiser les délais de fabrication, gagner en autonomie au sein même du Groupe, mais aussi réaliser des pièces plus complexes grâce au sur-mesure et à la liberté de design offerte par cette technologie.



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Le Groupe se positionne également sur l'allègement du poids des véhicules via l'utilisation de pièces plastiques plutôt que métalliques.

Un projet est en cours de co-développement avec un acteur de la filière aérospatiale pour remplacer les absorbeurs de chocs oléopneumatiques des avions (voir illustration ci-après).

Le double avantage de cette démarche, si elle aboutit, est de pouvoir alléger le poids de l'avion, et donc indirectement sa consommation de carburant, mais aussi d'éviter la production de pièces en alliage métalliques dont la mise en forme est très énergivore et dont l'extraction des matières premières a un fort impact sur l'environnement. Ce type de démarche est également réalisée dans la filière automobile toujours dans un but d'économie de poids, qui engendre à terme une diminution de la consommation des véhicules.



Illustration d'un système d'amortisseurs oléopneumatiques d'avion

Développer l'ecoconception pour réduire l'emploi de matières premières pétro-sourcées et améliorer l'impact de la fin de vie de nos produits

- Depuis plusieurs années, le Groupe Clayens travaille en collaboration avec ses clients sur l'incorporation de matières plus vertueuses pour l'environnement. Le travail du Groupe s'est porté dès le départ sur l'ajout de matières issues du recyclage au sein de ses productions. Depuis 5 ans, les actions de Clayens se sont également orientées sur l'utilisation soit de matière bio-sourcées soit de matières biodégradables. Ce positionnement stratégique permet à la fois de travailler sur la phase amont d'un produit, et ainsi réduire le recours à des matières premières issues du pétrole, mais aussi sur la fin de vie du produit et sur le volume de déchets plastiques présents dans l'environnement.

Le Groupe s'efforce en permanence d'apporter des solutions durables à l'industrie. C'est pourquoi, au-delà des actions de recyclages de ses déchets, Clayens se penche sur l'utilisation de matières biodégradables.

Des projets sont en cours d'élaboration pour réaliser des portes étiquettes à usage des grandes surfaces qui, une fois la campagne de promotion terminée, pourraient être jetés avec les déchets compostables du magasin. Actuellement, ce type de pièces plastiques sont jetées avec les DIB (déchets industriels banals) et ne sont pas recyclés ni recyclables car ils représentent un volume trop faible pour développer des filières dédiées.

- Soucieux de l'impact que peuvent avoir ses produits en termes de consommation de ressources naturelles, Clayens traque autant que possible le pourcentage de matières premières recyclées en externe ou bien régénérées.



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Ce pourcentage recense la part de matières premières injectées issues de recyclage externe (rebuts propres du Groupe broyés en externe et reconditionnés) ou de l'achat de matières issues de régénérés (la matière broyée est transformée par extrusion de fils qui sont ensuite coupés rapidement après avoir atteint la température idéale pour obtenir des granulés de dimensions constantes). A fin 2022, la part de matières premières recyclées utilisées est de 8,6%. Le Groupe prévoit de consolider un reporting des quantités de déchets recyclés en interne et en externe à l'échelle du Groupe. A date la part de déchets de production rebroyés en interne et réutilisé directement est de 1,7% sur la totalité du tonnage de matières premières consommées dans le Groupe.

Favoriser l'économie circulaire

- Le but de cette consolidation est double, connaître le pourcentage de matières premières vierges non consommées mais aussi d'identifier dans les sites les éventuels flux de déchets interne non recyclés et dont les rebuts pourraient être utilisés comme matières premières. Par exemple si un site est capable de réincorporer un grade de matière alors qu'un autre site ne recycle pas les déchets issus de ce même grade ils sont mis en contact pour mutualiser leur déchets et avoir une source de matières premières recyclées communes.
- Chaque année depuis 2019, Clayens a obtenu le Label More. Sous l'impulsion de la Fédération de la Plasturgie et des Composites devenue POLYVIA, le label MORE (« Mobilisés pour Recycler ») vient récompenser les industriels qui œuvrent dans une démarche d'innovation et d'économie circulaire. Il est le premier label européen valorisant l'action des industriels de la plasturgie en matière d'intégration de matières plastiques recyclés dans leur production. Ces matières sont des matières premières issues de déchets post industriels et post consommations. C'est-à-dire que ce ne sont pas les déchets de Clayens que celui-ci réincorpore directement mais des matières issues du recyclage de déchets de biens de consommation publics (post consommation) et du recyclage de déchets d'industriels (post industriel)



3. Résultats et perspectives sur les effectifs propres

Définition de l'enjeu

- Droits des travailleurs
- Rétention, dialogue social et bien-être au travail
- Attraction et développement du capital intellectuel
- Diversité et inclusion
- Santé et sécurité au travail

Objectifs principaux

- Former le personnel encadrant aux notions de harcèlement et sur les bonnes pratiques en termes de droit social
- Ne pas recourir au travail des enfants, au travail forcé et au travail illicite
- Mesurer et améliorer la satisfaction des salariés de Clayens
- Réduire le taux d'absentéisme
- Améliorer la visibilité et l'attractivité de Clayens
- Améliorer la formation développer les compétences des salariés
- Diminuer les accidents du travail
- Diminuer les maladies professionnelles

Nos ressources humaines en quelques chiffres

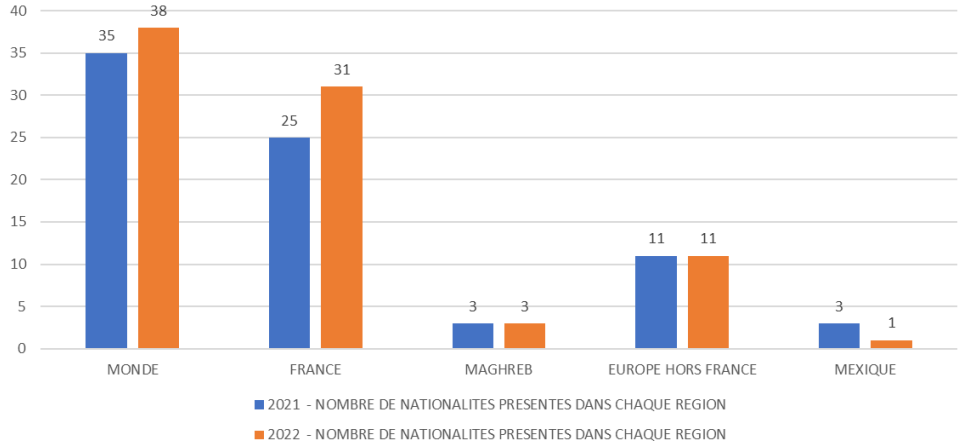
CLAYENS



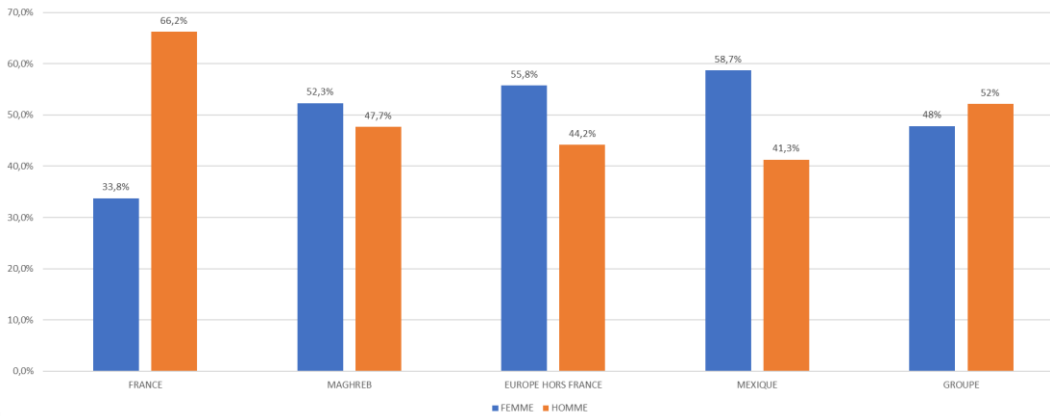
36

Nationalités représentées dans le groupe

DIVERSITE - EVOLUTION DU NOMBRE DE NATIONALITE PAR REGION

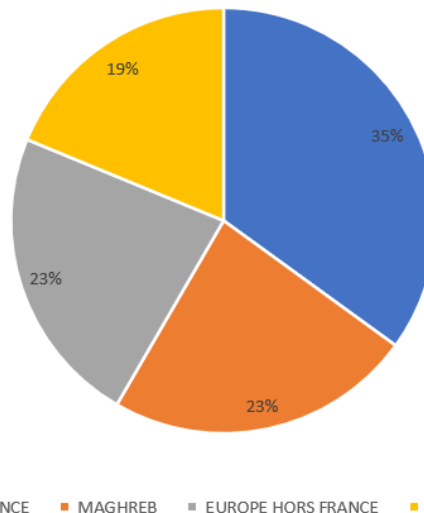


REPARTITION HOMME FEMME EN 2022 AU GLOBAL ET PAR ZONE



52% - 48%
Répartition
Hommes/Femmes

Répartition des effectifs par région



3,500

Collaborators

Gouvernance sur les enjeux des effectifs propres

CLAYENS



Organe de gouvernance

Rôles

<p>Direction générale exécutive finances, ressources humaines et informatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définit la politique ressources humaines sur l'inclusion et la diversité, le recrutement et le développement des talents du Groupe ➤ Définit les règles en terme de sécurité des données
<p>Direction générale exécutive industrielle, santé sécurité et environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définit la politique santé sécurité du Groupe
<p>Direction ressources humaines Groupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déploie la politique ressources humaines du Groupe au sein des filiales ➤ Échange en continu avec les équipes en central⁽¹⁾ et en local⁽²⁾ ➤ Anime la marque employeur ➤ Supporte les filiales dans les recrutements ➤ Supporte les filiales dans l'identification des personnes à haut potentiel ➤ Reporte mensuellement les indicateurs clés de performance (hors santé-sécurité) au comité exécutif
<p>Direction maintenance, santé-sécurité, environnement et énergie Groupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déploie la politique santé sécurité du Groupe au sein des filiales ➤ Déploie la stratégie de réduction des accidents de travail au sein des filiales ➤ Échange en continu avec les équipes en central⁽¹⁾ et en local⁽³⁾ ➤ Anime les clubs HSE Groupe trimestriels, moments de partage d'informations et de retours d'expérience ➤ Supporte les filiales dans la réalisation de leurs évaluations de risques professionnels ➤ Reporte mensuellement les indicateurs clés de performance santé sécurité au comité exécutif
<p>Direction informatique Groupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déploie la politique de sécurité des données ➤ Veille à la sécurité du parc informatique ➤ Effectue les campagnes de phishing interne
<p>Direction Qualité Groupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réalise des audits internes des processus ressources humaines, santé-sécurité et informatique

(1) Direction générale, Directions générales exécutives, Direction achats, Direction marketing, Direction Qualité

(2) Directions filiales, Responsables ressources humaines en filiale

(3) Directions filiales, Responsables HSE filiales

Gouvernance sur les enjeux des effectifs propres

CLAYENS



- A date, les enjeux des ressources humaines sont gérés par six personnes dédiées, en charge de l'accompagnement des sites et de veiller aux respects des règles définies.
- Des ateliers sont organisés trois fois par an avec tous les responsables ressources humaines des sites avec des temps de partage sur les évolutions réglementaires et les bonnes pratiques à déployer.
- Les enjeux de la santé-sécurité sont gérés par cinq personnes dédiées, en charge de déployer les bonnes pratiques mais aussi d'accompagner les sites dans la réalisation de leur évaluation des risques professionnels en autonomie.
- La direction maintenance, santé-sécurité, environnement et énergie Groupe est en support du site de Clayens NP Genas dans sa certification ISO 45001.
- Des ateliers sont organisés une fois par an avec tous les responsables HSE des filiales avec des temps de partage sur les résultats en santé-sécurité du Groupe, les évolutions réglementaires et les bonnes pratiques à déployer.
- Les enjeux de la sécurité des données et de la sécurité informatique sont gérés par trois personnes en charge de maintenir et d'améliorer en continu la sécurité informatique de Clayens

Droits des travailleurs (1/4)

CLAYENS



OBJECTIFS

- Former 100% des managers sur les bonnes pratiques du droit social avec un thème traité par an d'ici 2026
- S'assurer qu'aucun enfant (personne de -18 ans) ne travaille de manière illégale dans le Groupe
- Rémunérer 100% des salariés du Groupe au-dessus des minimums légaux

DE QUOI PARLE -T-ON ?

- Liberté d'association
- Travail forcé
- Travail des enfants
- Travail illicite
- Salaire décent

PERFORMANCES

- En 2022, aucun enfant n'a travaillé de manière illégale dans le Groupe. Ce résultat est identique à 2021.
Clayens autorise le travail des personnes de moins de 18 ans si et seulement si si elles ont plus de 16 ans et si elles n'effectuent pas de travaux dangereux au sens de l'Organisation Internationale du Travail et si ces personnes sont encadrées par un contrat d'apprentissage ou d'alternance et que l'entreprise respecte les termes exprimés dans ces contrats
- 80% des sites dotés d'un comité sociale et économique disposent d'un référent harcèlement sexiste et sexuel



POLITIQUES

Une politique RH est en place au niveau du Groupe.

Elle est valable pour l'intégralité des sites.

- Garantir le respect des droits des travailleurs
- Sensibiliser et informer les collaborateurs sur leurs droits

ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Garantir le respect des droits des travailleurs

- Le Groupe Clayens a adopté une politique ressources humaines Groupe afin de veiller au respect des droits des salariés et ce quelque soit leur localisation.

Les risques d'atteintes aux droits de l'Homme au sein des entreprises multinationales étant nombreux, Clayens est conscient que la responsabilité de respecter ces droits lui incombe et c'est pourquoi l'entreprise attache une importance au rôle positif qu'elle peut jouer au sein des communautés dans lesquelles elle opère. A cette fin, la conduite de ses activités internationales est conforme à la déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies, à la déclaration de l'organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Cette volonté se traduit par l'adhésion de Clayens au Global Compact depuis 2004.

Chaque salarié du Groupe bénéficie d'un contrat de travail, sur lequel figure la date de naissance du salarié, et d'une définition de fonction. Des photocopies ou des numérisations des documents d'identité de la personne sont demandées, il n'est jamais exigé de transmettre les originaux aux employeurs, afin de vérifier l'âge du salarié et d'éviter le travail d'enfant ou le travail dissimulé et le travail forcé. Toute modification de la définition de fonction d'un salarié se fait après consultation et accord de celui-ci.

- Sur ces mêmes principes, le Groupe assume son devoir de vigilance à l'égard du travail des enfants ainsi que du travail forcé au sein de son organisation mais aussi chez ses sous-traitants. Clayens définit par enfant, en s'appuyant sur les standards de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), toute personne de moins de 18 ans. Le Groupe peut autoriser des personnes de moins de 18 ans à travailler dans ses sites de production si elles ont plus de 16 ans et si elles n'effectuent pas de travaux dangereux au sens de l'OIT et si ces personnes sont encadrées par un contrat d'apprentissage ou d'alternance et que l'entreprise respecte les termes exprimés dans ces contrats. Un indicateur de performance est piloté par la direction ressources humaines Groupe pour s'assurer qu'aucun enfant, ne travaille dans des conditions illégales (absence de contrat, travail de nuit, horaires de travail supérieurs aux prescriptions légales en vigueur). En 2022, aucun enfant n'a travaillé chez Clayens en dehors du cadre légal, ce résultat est identique chaque année.
- Pour garantir un salaire décent à l'ensemble de ses salariés, le Groupe a mis en place des règlements de système de rémunération conformément aux législations en vigueur localement.
Le service ressources humaines Groupe veille à la cohérence des salaires entre les contrats via une revue annuelle.



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

En plus de cela chaque site fixe ses minimas sociaux en suivant les conventions collectives métiers qui les concernent et suivent les différentes évolutions légales sur le sujet. Tous les sites hors France bénéficient de grilles de salaire sur chaque poste, dans le respect des réglementations locales. Le Groupe s'est aussi donné comme objectif de rémunérer l'ensemble de ses salariés au-dessus des minimums légaux. Cet écart est suivi par la direction ressources humaines Groupe chaque année pour vérifier si cet engagement est tenu.

Sensibiliser et informer les collaborateurs sur leurs droits

- Lors de son arrivée chez Clayens, chaque nouvel arrivant reçoit un ensemble de documents dont il doit prendre connaissance et s'engager, contre signature, à respecter. Les documents transmis au nouvel arrivant comprennent :
 - La charte informatique du Groupe, adaptée en fonction des législations du pays, qui précise les droits dont dispose un utilisateur chez Clayens
 - Le code éthique du Groupe, qui doit être lu par le collaborateur, signé pour les cadres et responsables de service, et dans lequel on l'informe des exigences d'exemplarités et d'éthique, basées en partie sur le droit du travail, qu'il doit respecter
 - Le règlement intérieur du site d'accueil, qui définit les règles en termes de santé-sécurité du site d'accueil mais aussi informe les salariés sur leur droit

Les salariés du Groupe reçoivent également dès leur arrivée, et à chaque évolution de la législation, des sensibilisations au harcèlements moral et sexuel et aux agissements sexistes, au droit de retrait, pour les pays où celui-ci s'applique et au droit d'alerte. Ces sensibilisations sont intégrées directement dans les sensibilisation de prise de poste, sous forme de PowerPoint présentés en salle.

- Dans le cadre de la loi Sapin II, une procédure d'alerte (P63) a été mise en place au niveau mondial avec une adresse électronique confidentielle. Cette procédure a pour objet de donner la possibilité à toute personne physique membre du personnel ou collaboratrice extérieure et occasionnelle de l'entreprise (personnel intérimaire, stagiaire, prestataire de service, salarié d'une entreprise sous-traitante...) de révéler ou signaler de manière désintéressée et de bonne foi un crime ou un délit, une violation grave et manifeste de la loi, du code éthique de Clayens ou toute menace grave pour l'intérêt général de l'entreprise dont elle a eu personnellement connaissance. Cette procédure d'alerte permet par exemple de signaler les problèmes de travail des enfants et/ou de travail forcé. Ce système a été communiqué à tous les salariés et est rappelé dans le règlement intérieur. Un suivi des alertes est en place. Le point d'entrée de ces alertes sont le CEO et la DRH Groupe.

En 2022, 1 alerte a été faite via ce système. L'analyse profonde basée sur un entretien individuel des différentes personnes concernées n'a pas établi un motif avéré. Les différentes personnes concernées ont été sensibilisées.

Toujours dans l'optique de sensibiliser au maximum ses collaborateurs à la sécurité et au droit y afférant, 100% des sites français ont organisé des formations externes sur les rôles et responsabilités en Santé-Sécurité des managers. Cette formation comprenait entre autre un module sur le cadre réglementaire en santé-sécurité, spécifiquement le droit du travail, et sur la responsabilité civile et pénale des managers. Le but étant d'informer les personnes encadrants du personnel sur leur droit et obligation

Rétention, dialogue social et bien-être au travail (1/4)

CLAYENS



OBJECTIFS

- Limiter le turnover du Groupe Clayens à 7,20% (7 départs et 7 arrivées pour un effectif de 100 personnes)
- Augmenter de 5% par an le nombre de propositions d'amélioration émises par les salariés.
- Mettre en place une enquête sociale d'ici 2026
- Limiter le taux d'absentéisme à 6%

DE QUOI PARLE -T-ON ?

- Dialogue social
- Relations de travail, liberté d'association et négociation collective
- Sécurité de l'emploi et du temps de travail
- Salaires, compensation et avantages adéquats
- Bien-être au travail, équilibre entre vie professionnelle et vie privée

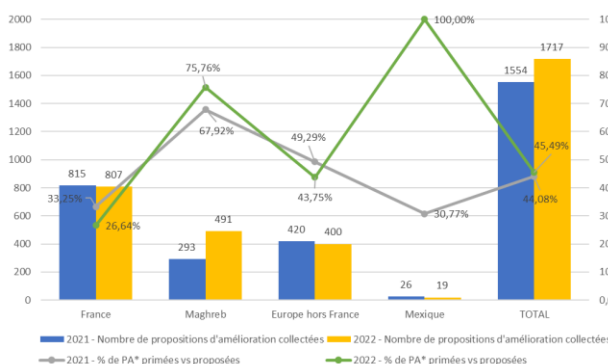
PERFORMANCES

- En 2022, turnover Groupe : 23% (10,8% pour la France, 16,7% pour Europe hors France, 8,3% pour Maghreb et 99,9%* pour Mexique). En 2021 le taux de turnover Groupe était de 15,5%

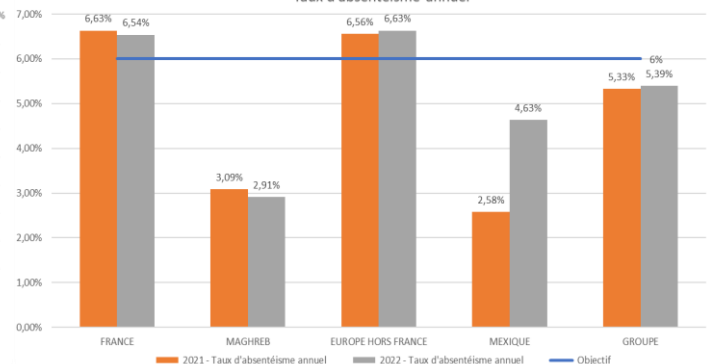
*Acquisition de la société CNP North en fin 2021 + création d'un deuxième pour cette société d'où un fort taux de renouvellement du personnel en 2022

- 80% des sites dotés d'un comité sociale et économique

Evolution des propositions d'améliorations émises par les salariés



Taux d'absentéisme annuel



*PA - Proposition d'amélioration

Rétention, dialogue social et bien-être au travail (2/4)

CLAYENS



POLITIQUES

Une politique ressources humaines est en place au niveau du Groupe. Elle est valable pour l'intégralité des sites. Les axes de cette politique sont :

- Encourager le dialogue social et les négociations collectives
- Garantir et améliorer les conditions de travail et l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle

ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Encourager le dialogue social et les négociations collectives

- Pour le Groupe Clayens, la gestion du dialogue sociale et des avancées qui en découlent a toujours été un enjeu majeur. De part ses différentes activités et implantations mondiales Clayens répond à six conventions collectives territoriales en France, notamment celles de la plasturgie et de la métallurgie, mais aussi à leurs équivalents dans les pays hors France. Ces conventions définissent
 - Les conditions de travail à respecter par l'employeur (durée maximale du temps de travail, durée minimale de repos entre 2 prises de poste),
 - Le droit à la formation et au développement professionnel,
 - Le droit d'adhésion à un comité de représentation du personnel (syndicat, comité économique et social),
 - La garantie du respect des conditions de sécurité légales (fourniture d'équipement de protection individuel, formation à la sécurité, mise à disposition d'un comité d'hygiène et de sécurité).
- Les relations sociales sont décentralisées et conduites dans chacun des pays dans le respect des règles de représentation du personnel. C'est pourquoi tous les sites français disposent d'un comité sociale et économique, dont les membres représentants du personnel sont élus par les salariés, et que des organisations similaires existent dans le site marocain et tunisien du Groupe. Même s'il ne sont pas inclus dans des comités spécifiques, l'ensemble des sites du Groupe dispose d'élus du personnel.

En France, à minima, 6 réunions comité sociale et économique (CSE) et 4 réunions commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) ont lieu par an. Pour les sites hors France, les comités sociaux se réunissent au minimum une fois par trimestre. En parallèle de ces comités de représentation du personnel locaux, en France, un Comité de Groupe a été mis en place. Celui-ci reçoit des informations sur la situation financière, l'évolution et les prévisions d'emplois annuelles ou pluriannuelles et les actions de prévention qui en découlent. Les grilles de salaires sont revues annuellement dans le cadre de négociations entre les directions des sites et les représentants sociaux des employés durant ces comités sociaux. La revue des grilles de salaire et les grilles de salaires sont communiquées à l'ensemble des salariés.

Le Groupe reste en veille sur les éventuelles évolutions des différents conventions collectives afin d'anticiper les actions de mise en conformité nécessaires. En 2023, un plan d'action va être déployé pour répondre aux nouvelles dispositions applicables au 1^{er} janvier 2024 pour la convention collective de la métallurgie.

- Des actions à l'échelle du Groupe sont également menées pour négocier des accords s'appliquant à l'ensemble des salariés de Clayens et permettant d'améliorer leurs avantages sociaux.



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Une des réalisations notables en 2022 a été l'établissement d'un accord type relatif au télétravail type par la direction RH Groupe qui a par la suite été déployé sur l'ensemble des sites, visant à accorder un jour de télétravail par semaine aux salariés dont la fonction est compatible avec ce mode de fonctionnement.

Un autre Groupe de travail a débuté en 2022 et est toujours en cours sur la prévoyance et les frais médicaux des employés afin de s'assurer d'une protection sociale généralisée pour tous les salariés du Groupe. Actuellement, les garanties de prévoyance et frais médicaux sont négociées tous les ans avec la traçabilité documentaire légale nécessaire.

A fin 2022, et à l'échelle du Groupe, 71,5% de salariés sont protégés par un régime de frais médicaux soit une augmentation de 6,9 points entre 2021 et 2022 et 70,5% de salariés sont couverts par un régime de prévoyance (invalidité, incapacité et décès) soit une augmentation de 9,8 points en comparaison avec 2021.

Garantir et améliorer les conditions de travail et l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle

- Clayens tient à garantir à chaque salarié un temps de travail et de repos équitable. A l'échelle du Groupe, la production fonctionne en 2x8 ou 3x8 suivant les sites et ateliers de production. Les heures de travail sont monitorées à l'aide de badgeuses et les heures supplémentaires sont rémunérées. Les durées du travail et de repos sont en accord avec les conventions collectives ou les règlements intérieurs. De même, pour que la balance entre la vie professionnelle et personnelle des salariés soit au plus juste, des accords sur les congés sont établis au niveau de chaque site, dans le respect des réglementations locales. En France, des accords de réduction du temps de travail sont en place en complément des journées de congés payés prévues par la législation.

Les sites du Groupe ferment à minima deux semaines en août et une semaine en décembre. Les cycles de fermeture sont définis par chaque site et les partenaires sociaux sont informés en amont y compris sur les éventuelles planifications supplémentaires qui pourraient avoir lieu durant l'année. Un accord sur la déconnexion existe pour garantir le respect des heures de travail des salariés. Afin de s'assurer que les cadres au forfait jours bénéficient d'un équilibre entre vie personnelle et professionnelle correct, cette question est systématiquement abordée lors des entretiens individuels.

- Dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail de ses salariés, Clayens a mis en place une politique santé et sécurité au travail comprenant notamment un volet ergonomie au travail (voir partie ergonomie au travail dans le chapitre consacrée à la santé sécurité au travail). En 2021, une étude au niveau du Groupe a été réalisée avec l'assureur de Clayens pour travailler sur l'ergonomie des différents postes de travail suivi d'un plan d'action sur 2 ans. Au total sur 2021 et 2022, le Groupe a réalisé une trentaine d'études de poste dans ses ateliers de production français. Ces études ont pour but de détailler l'ensemble des tâches que doit effectuer un salarié, d'observer les contraintes posturales associées, les éléments de l'environnement de travail qui peuvent entraver les mouvements ou provoquer des risques pour la santé et sécurité. Afin de déployer des études ergonomiques dans l'ensemble de ses sites, le Groupe prévoit de développer un outil d'étude de poste et de dépistage des troubles musculosquelettiques simplifié. Les employés effectuant un travail sédentaire sont sensibilisés aux risques du travail sur écran et à l'ergonomie d'un poste de travail dans un bureau. Dans le cadre des évaluations des risques professionnels, les risques psycho-sociaux sont également évalués afin de détecter quels postes seraient les plus exposés.



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

- Le Groupe a débuté en 2022 une formation de ses managers au harcèlement moral pour favoriser la détection d'éventuels cas et que ceux-ci puissent adapter leur management afin de créer des ambiances saines et sereines pour leurs collaborateurs. De même, des évènements de Team Building sont réalisés chaque année par département pour renforcer les cohésions d'équipes et permettre des temps d'échanges entre les managers et leurs collaborateurs.

En France, les alertes éventuelles au niveau du bien-être au travail sont remontées auprès des directions de site via les comités sociaux et économiques.

- Un questionnaire spécifique pour les salariés sortant a également vu le jour sur 2022. En identifiant les causes principales de départ volontaire des salariés, Clayens tend à s'améliorer et augmenter ses chances de retenir ses talents clés. Cette enquête a été lancée sur l'ensemble des filiales du Groupe pour analyse des causes de départ et réalisation d'un plan d'action en 2023.

Dans un but d'amélioration continue, un système de propositions d'amélioration primées (rétribution financière) est en place permettant aux salariés de s'exprimer sur différents thèmes : l'amélioration des conditions de travail, réalisation d'économies d'énergies, l'amélioration des coûts, l'amélioration de la sécurité au travail, l'amélioration de la qualité, l'amélioration de la productivité. En général une fois par trimestre, les sites mettent une thématique à l'honneur durant une période donnée et les montants des primes sont doublés sur ces thématiques. Il existe aussi un système de podium avec remise de prix pour motiver les salariés.

Des accords d'entreprise sont mis en place sur les sites, sur les sujets des primes de vacances et les primes de fin d'année liées à l'absentéisme, la somme versée est indexée via un barème détaillé et communiqué à tous les salariés sur la présence dans l'entreprise. Sur certains sites des process de calcul sont mis en place pour rétribuer les salariés par rapport aux bénéfices de l'entreprise mais aussi selon des indicateurs de performances qualité et sécurité au travail.

Un indicateur de suivi sont en place sur le nombre de salariés ayant perçu des primes de participation et d'intéressement. En 2022, pour l'exercice de 2021, 821 salariés ont touché une prime de participation aux bénéfices et 269 salariés ont perçus une prime d'intéressement. Au total 23% des salariés du Groupe ont reçus une prime en compléments de leur salaire.

Les chiffres pour l'exercice de 2022 seront remis à jour en début d'année 2023.

Attraction et développement du capital intellectuel (1/4)

CLAYENS



OBJECTIFS

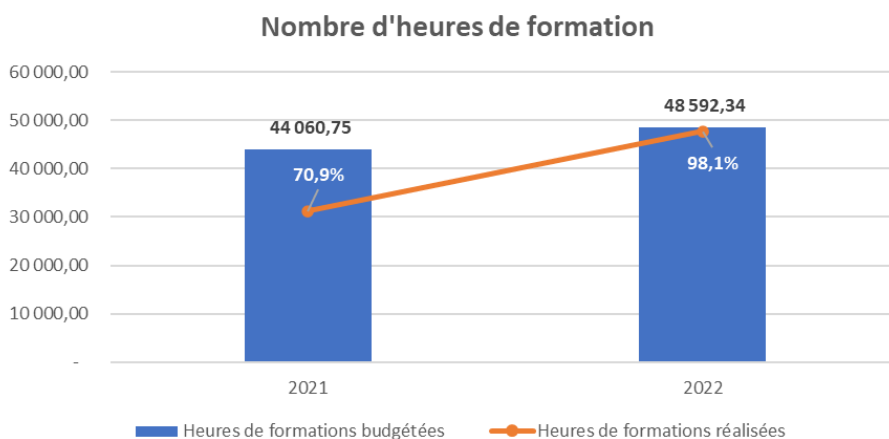
- Maintenir un nombre d'heures de formation par an et par salariés de 13 heures.
- Mettre en place, en 2024, un plan de développement des *key talent*, suite à la *people review* de l'ensemble du personnel

DE QUOI PARLE -T-ON ?

- Partenariats avec les universités, marché de l'emploi et impact local
- Intégration des nouveaux embauchés
- Gestion prévisionnelle des compétences et des effectifs (GEPP) et formation

PERFORMANCES

- En 2022, le nombre d'heures de formation par salarié est de 13,01 heures pour un objectif à 13 heures/salariés.
- En 2022, 100% des directeurs et directrices groupe et des responsables de service sites, soit 200 personnes, ont été évaluées en *people review*.



Attraction et développement du capital intellectuel (2/4)

CLAYENS



POLITIQUES

Une politique ressources humaines, un processus de recrutement et un processus de développement du personnel sont en place au niveau Groupe. Ils s'appliquent à l'ensemble de ses filiales. Les enjeux de ces processus sont :

- Attirer les talents et faciliter l'intégration des salariés
- Détecter les talents en interne et former les salariés

ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Attirer les talents et faciliter l'intégration des salariés

- Depuis 2021, le renouvellement et la gestion des talents au sein du Groupe est devenu un des enjeux majeurs d'amélioration de la stratégie ressources humaines. Avec l'acquisition de nouvelles entités et l'évolution des sociétés, le Groupe doit se positionner pour identifier ses talents clés et attirer de nouvelles générations de salariés.

C'est pourquoi, en 2022, la direction ressources humaines Groupe s'est étoffée afin d'intégrer des processus globalisés sur le recrutement et le développement des compétences, processus autrefois délégués aux responsables ressources humaines sites et non standardisés. Des guides de bonnes pratiques sont annexées au processus et disponibles sur le réseau Groupe pour les utilisateurs (ex : comment mener un entretien). Pour accompagner ce changement, Clayens s'est doté en 2022 d'un outil de suivi des candidatures pour le recrutement en France afin de centraliser les données et assurer un meilleur suivi.

Des primes de cooptation sont en place pour encourager les salariés déjà présents dans le Groupe à recommander des personnes de leur réseau. De même, de nouveaux processus de primes (primes de participation aux bénéficiaires, primes de performance, accords d'intéressements) ont été mis en place dans les sites français afin de répondre au mieux aux nouvelles attentes des candidats.

- Un Groupe de travail pluridisciplinaire regroupant des représentants des fonctions ressources humaines, santé-sécurité et environnement et communication s'est réuni sur plusieurs sessions afin de déterminer les points forts et les points faibles de la marque employeur Clayens pour attirer de nouveaux talents.

Ce chantier et l'intégration d'un responsable recrutement Groupe en charge du recrutement des postes en tension et des postes de managers ont abouti à une augmentation de la visibilité du Groupe auprès des viviers de talents. Le Groupe a renforcé sa présence sur les campus universitaires et dans les lycées techniques ainsi que sur les réseaux sociaux.

L'attractivité du Groupe est également renforcée grâce à la communication réalisée par ses employés sur les réseaux sociaux lors d'actions caritatives en lien avec les associations locales ou lors des sensibilisations réalisées sur certains sujets (handicap invisible, environnement).

- Le processus d'intégration des nouveaux arrivants est en cours de modification suite à un benchmark réalisé lors de l'acquisition de sociétés en 2021 ainsi qu'aux retours d'expériences des embauches de 2021.



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Le Groupe espère ainsi améliorer l'expérience de ses salariés post recrutement et ainsi augmenter ses chances de les conserver après leur période d'essai.

Le nouveau parcours d'intégration comprendra :

- Un guide de parcours individualisé avec un rappel des missions du collaborateur, les coordonnées de son parrain au sein de l'entreprise, des informations sur les process applicables dans la société en termes de santé-sécurité au travail, environnement et qualité.
- La nomination et le suivi par un parrain qui présentera au nouvel arrivant la société qu'il intègre, lui expliquera les bonnes pratiques à respecter et qui sera en charge de faciliter son intégration auprès des différents services et
- Le suivi renforcé de l'acquisition des compétences du collaborateur, de son retour d'expérience sur son intégration. Dans les quatre premiers mois de l'embauche, un entretien sera réalisé tous les mois entre le manager et le collaborateur afin d'évaluer l'acquisition des compétences, de déterminer les connaissances nécessaires à la fonction et les axes de formation à prévoir pour le collaborateur. Cet entretien est formalisé au travers d'un document interne au Groupe et transmis au service ressources humaines du site concerné. A l'issue des quatre mois, cet entretien sera réalisé tous les deux mois jusqu'à l'acquisition de la totalité des compétences.

Détecter les talents en interne et former les salariés

- Les personnes déléguées au processus développement des compétences ont élaboré une grille d'évaluation et un guide à destination des directeurs et directrices du Groupe (direction filiale et direction de services Groupe) pour les people reviews (revues des talents) annuelles. La création de ce nouveau processus de développement des talents a permis de déployer une campagne d'identification des talents clés du Groupe sur le périmètre des directeurs et directrices groupe et des responsables de service sites (soit environ 200 personnes). Les résultats de cette campagne ont été présentés aux directions filiales et générales assortis de plans d'action afin de capitaliser sur les talents identifiés ou de palier aux éventuels manques. Pour fidéliser et conserver les talents identifiés, la mobilité interne est privilégiée au sein du Groupe. Ce renforcement de la direction ressources humaines Groupe permettra de mettre en place un plan de développement pour l'ensemble des talents clés à fin 2024.

Des entretiens individuels annuels sont réalisés dans tout le Groupe. Durant ces entretiens le manager et le managé abordent notamment les besoins en formation et les attentes d'évolution professionnelle de ce dernier.

- Clayens a lancé en 2022 un chantier de refonte de la formation, de la gestion des carrières, des entretiens individuels ainsi que de l'offboarding (processus d'accompagnement afin de quitter l'entreprise). Ce chantier a abouti à la mise en place d'un système d'information de gestion des ressources humaines (SIRH), prévue pour le début de l'année 2024. Fin 2022, l'initiation du projet est en cours de finalisation avec l'analyse des cahiers des charges et des soutenances de différents prestataires. Le paramétrage de ce système débutera en juin 2023. Le développement des compétences des salariés est un axe fort du Groupe sur les années à venir.



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Des programmes de formation pour l'intégralité du personnel sont en place dans chacun des sites du Groupe avec un recueil des besoins globaux sur les mois de septembre et octobre. Un indicateur de performance assorti d'un objectif sur le suivi des formations, en nombre d'heures de formation dispensées par employé et par an, est piloté sur chaque site et est consolidé par la direction ressources humaines.

En 2022, l'objectif de 13 heures de formation par employé a été atteint avec un résultat à 13 heures de formation par employé. Le Groupe projette de maintenir 13 heures de formation par an et par employé jusqu'en 2025. Pour effectuer un retour d'expérience et améliorer les formations proposées à ses salariés, chaque participant remplit un questionnaire de satisfaction dès la sortie de formation puis un second trois mois après la formation.

- En 2022, un focus a été fait sur la formation au management des cadres dirigeants. L'ensemble des cadres dirigeants ont suivi une formation *leadership soft skills* (capacité à se comporter en adéquation à une situation) sur plusieurs jours avec des ateliers de mise en situation réelle. Le Groupe prévoit de déployer cette formation sur 3 ans pour tous les managers du groupe (hors cadres dirigeants), soit environ 300 salariés, afin de favoriser leur montée en compétence managériale et faciliter la prise de fonction de certains. Ces formations débuteront à partir de mai 2023. Une formation visant à étoffer les compétences des responsables ressources humaines du Groupe est également prévue en 2024. Par ailleurs, un chantier de mise en place d'une plateforme de e-learning est actuellement en cours, le but étant de faciliter l'accès à la formation à tout le personnel. Clayens s'est appuyé sur l'expérience d'un de ses clients, via la plateforme de formation en ligne que celui-ci a développé pour son usage interne, pour essayer ce dispositif : Clayens NP Hungaria a été le site pilote de ce projet e-learning.

Diversité et inclusion (1/4)

CLAYENS



OBJECTIFS

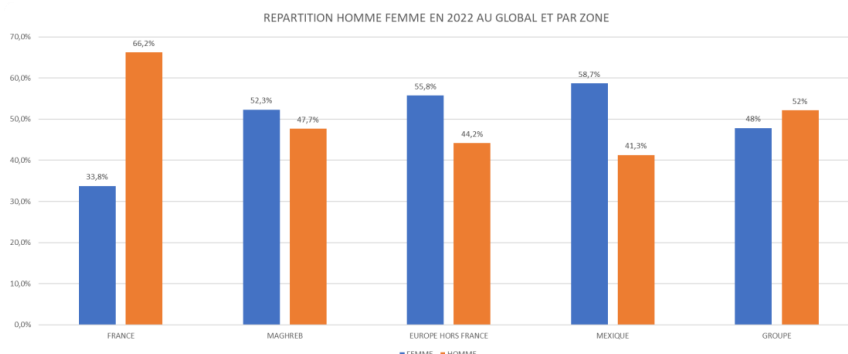
- Féminiser le management avec un objectif de 25% de managers en 2024
- Stabiliser la répartition femmes/hommes pour s'approcher au maximum de 50%
- Former 1 référent handicap par pays d'ici 2026
- Former l'ensemble des personnes ciblées sur les notions de diversité, inclusion et non discrimination

DE QUOI PARLE -T-ON ?

- Égalité des genres
- Égalité entre générations
- Inclusion des personnes en situation de handicap
- Diversité culturelle

PERFORMANCES

- En 2022, il y avait 86 travailleurs handicapés dans le Groupe Clayens. Les salariés en situation de handicap font l'objet d'un suivi particulier en collaboration avec la Médecine du Travail. Des aménagements de postes sont réalisés.
- En 2022 24% des managers était des femmes contre 23% en 2021.
- En 2022, 75,6% des personnes ciblées ont été formées aux notions de diversité, inclusion et non discrimination
- En 2022, 80% des sites disposent d'un référent harcèlement sexuel et sexiste





POLITIQUES

Une politique ressources humaines est en place au niveau du Groupe. Elle est valable pour l'intégralité des sites. Les axes de cette politique sont :

- Faciliter l'inclusion des travailleurs en situation de handicap
- Promouvoir la diversité

ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Faciliter l'inclusion des travailleurs en situation de handicap

- Clayens définit sa stratégie en fonction de la diversité, l'équité, l'inclusion, les tendances internes et externes et de l'avis de ses salariés employés.

Clayens mentionne les contraintes éventuelles liées aux postes de travail lors des entretiens d'embauche. L'entreprise offre ainsi au candidat la possibilité de faire part de ses besoins d'aménagements pour réussir son intégration. Cette mention favorise la projection du candidat dans l'environnement Clayens. Aussi, le Groupe s'engage à étudier toute candidature de personne handicapée et à analyser toutes les possibilités d'accueil au sein de la structure. Le recours à ces dispositifs d'inclusion des personnes en situation de handicap sera encouragé, notamment sur les métiers supports, où les contraintes physiques sont moindres et pouvant facilement s'adapter à tous les profils de salariés.

La concrétisation d'une politique d'inclusion sociale et professionnelle efficace, nécessite une évolution des mentalités et des comportements de tous les acteurs, afin de leur faire porter un « autre regard » sur le handicap. La sensibilisation reste donc un enjeu majeur de la démarche du Groupe en faveur de l'insertion des personnes handicapées. C'est pourquoi, le Groupe a lancé en 2022 une campagne de sensibilisation au handicap et notamment aux handicaps invisibles. Le but de cette campagne était de faire changer la perception qu'ont les personnes face au handicap. Cette campagne réalisée sur l'ensemble des sites français, soit environ 40% des effectifs du groupe, se composait d'un kit de sensibilisation au handicap, d'affiches de sensibilisation et d'un quizz sur ce thème. Le quizz permettait de gagner une récompense en lien avec la thématique du handicap, exemple avec Clayens NP Genas où les gagnants bénéficiaient d'une expérience culinaire dans un restaurant Lyonnais où les plats sont dégustés dans l'obscurité complète pour sensibiliser à la malvoyance.

L'objectif de Clayens est qu'un référent handicap soit présent dans chaque pays d'implantation du Groupe en 2026. La fonction de référent handicap regroupe généralement 4 aspects :

- Être un « tiers de confiance » ayant pour rôle d'information, orienter et accompagner les salariés en situation de handicap en particulier à certains moments clés (entrée en formation, retour après un long arrêt, accompagnement pour la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).
- Être un facilitateur qui fait le lien entre les différents acteurs internes et externes. Il organise la prise en compte du handicap tout au long du processus de recrutement et de l'intégration (recrutement ou accueil dans le cadre de stages, mises à disposition de matériels...)



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

- Piloter les actions, les projets et construire des plans d'actions (objectifs, indicateurs et budgets) qui peuvent être formalisés dans le cadre d'un accord ou d'une convention avec un organisme externe.
- Être un « ambassadeur » de l'emploi des personnes handicapées. Il organise des actions d'information et de sensibilisation (notions clés sur le champ handicap et emploi, offres de services mobilisables...) en direction de l'ensemble des salariés ou des actions sur des fonctions ciblées (comité de direction, recruteurs, managers, services supports).

Promouvoir la diversité

- Clayens a entamé il y a plusieurs années des démarches pour devenir une organisation avec plus de diversité et a identifié la représentation des femmes dans ses effectifs et son leadership comme un enjeu majeur de sa politique ressources humaines. En France, l'index égalité homme-femme est calculé chaque année et des accords collectifs relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sont en place depuis plusieurs années. Le Groupe tend à déployer ces bonnes pratiques à l'ensemble de ses entités. La direction ressources humaines Groupe pilote un indicateur sur l'écart de salaire homme-femme, en 2022 l'écart de salaire entre les hommes et les femmes est de 8,6% contre 13,1% en 2021. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés dans la représentation des femmes (48% de femmes pour 52% d'hommes), le Groupe reconnaît qu'il y a encore du travail à faire sur la part de femmes dans le management, le taux de managers femmes étant légèrement supérieur à 24% à fin 2022. C'est pourquoi Clayens tient à maintenir son taux de répartition hommes femme d'années en années mais aussi à augmenter la part de managers femmes pour atteindre les 25% d'ici 2025.

Pour atteindre cet objectif, Clayens promeut la mobilité interne et les annonces de recrutement sont diffusées dans les sites en parallèle de leur mise en ligne publique. Les postes à pourvoir sont accessibles à toutes et à tous et chaque salarié voulant postuler est libre de se manifester. Le processus de recrutement se fonde exclusivement sur les qualifications et les compétences du candidat.

Des communications sous format d'interviews retours d'expérience de femmes managers de différents sites et de différents niveaux de management sont réalisées chaque année lors de la journée internationale des droits des femmes. Des ateliers et des cérémonies de mise à l'honneur des femmes sont également réalisés sur les sites. En France, un référent harcèlement sexuel et sexiste est désigné au sein de chaque CSE et chacun des membres du CSE est formé. Le Groupe tend aussi à former ses collaborateurs sur les notions de diversité et d'inclusion, c'est pourquoi un module de formation en e-learning ainsi qu'un quizz sur la diversité femme-homme, l'inclusion et leurs enjeux seront lancés en 2023.

- Dans un Groupe international tel que Clayens, composé de 23 filiales dans le monde et bénéficiant de 38 nationalités différentes, la diversité est au cœur des sujets ressources humaines. Un tableau d'évaluation du nombre de nationalités représentées au sein du Groupe est établi. La diversité est avant tout l'acceptation de l'autre dans toute sa différence. L'égalité des chances est un des principes fondamentaux du Groupe notamment dans le domaine de la non-discrimination. En tant qu'organisation internationale, le Groupe collecte des informations démographiques limitées sur sa main-d'œuvre mondiale (sexe, génération et nationalité), conformément aux réglementations internationales.



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

En outre, les opérations locales du Groupe collectent des informations démographiques supplémentaires basées sur les réglementations locales (statut d'invalidité en France par exemple). Un module de formation en e-learning sur les discriminations dans le monde du travail sera déployé en 2023. Il est également planifié de former les managers et cadres dirigeants (soit environ 350 personnes) aux notions de diversité, inclusion et non discrimination dans le Groupe dès l'année 2024.

Le Groupe Clayens est doté d'une procédure d'alerte sur l'ensemble des manquements à l'éthique du travail dont la discrimination envers le genre, l'origine ou le handicap. Cette procédure s'applique à l'ensemble des sites et les alertes éventuelles sont envoyées directement sur une boîte mail indépendante qui ne peut-être consultée que par le président directeur général du Groupe et la directrice ressources humaines Groupe. Ce sont eux qui derrière traiteront le litige. A date cette procédure n'a jamais été employé pour un cas de harcèlement ou de discrimination.

Santé sécurité au travail (1/4)

CLAYENS



OBJECTIFS

- Réduire le nombre d'accidents de travail à 0
- Maintenir le taux de fréquence du Groupe 10% en dessous du taux de la profession
- Maintenir le taux de gravité du Groupe 10% en dessous du taux de la profession
- Maintenir l'indice de fréquence de maladies professionnelles au minima de la profession
- Former l'ensemble des personnes ciblées sur les notions de harcèlement moral à fin 2024

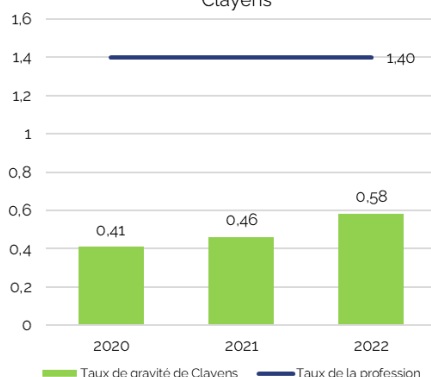
DE QUOI PARLE -T-ON ?

- Prévention et diminution des risques liés au travail
- Prévention des maladies professionnelles

PERFORMANCES

- En 2022, il y a eu 41 Accidents de travail avec arrêt contre 54 en 2021
- En 2022, l'Indice de maladies professionnelles était de 1,08 contre 3,42 en 2021, la taux de la profession était à 6,28
- En 2022, 75,7 % des personnes ciblées ont été formées sur les notions de harcèlement moral (Pas de comparaison avec 2021, cette formation a débuté en 2022)

Evolution du taux de gravité du Groupe Clayens



Evolution du taux de fréquence du Groupe Clayens





POLITIQUES

Une politique santé-sécurité au travail Groupe existe depuis 2019. Elle s'applique à l'ensemble des filiales du Groupe. Lorsqu'ils interviennent sur site les entreprises de sous-traitants sont formées aux règles à suivre en terme de santé-sécurité issue de cette politique. A date les enjeux santé sécurité au travail de cette politique sont les suivants :

- Diminuer les accidents de travail et les maladies professionnelles
- Travailler à l'amélioration continue des conditions de travail
- Intégrer les salariés au déploiement et à la mise en place de sa politique Santé et Sécurité

ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Respecter la réglementation sur la santé et sécurité au travail

- Le Groupe s'est structuré de façon à anticiper les différentes évolutions de la réglementation et être proactif sur le sujet. Que ce soit en s'assurant du niveau de formations, de qualification et de fiabilité des salariés ou en termes d'identification le plus en amont possible des nouveaux textes législatifs qui pourraient s'appliquer dans ses différentes filiales. C'est pourquoi les sites français ont un logiciel de veille pour le suivi des enjeux SST. Pour ces sites hors périmètre France le suivi de la veille est assurée soit par des logiciels de veille locaux soit par une veille interne via les sites des gouvernements de chaque pays. En plus de cette surveillance propre à chaque filiale, le Groupe assure une veille sur les futurs textes applicables qu'il transversalise par la suite.

En marge de ce dispositif des ateliers santé-sécurité annuels ont été organisés avec tous les responsables SST des sites en 2021 et 2022. Ces rencontres ont eu pour but de transversaliser les bonnes pratiques en terme de santé-sécurité au travail, de permettre un temps d'échange direct entre la direction Maintenance HSE Groupe et les représentants HSE site et d'informer les filiales sur la tendance des indicateurs Groupe.

Dès 2023, ces ateliers deviennent plus fréquents et auront lieu chaque trimestre. Clayens a en effet pour objectif d'assurer un retour d'expérience sur les sujets d'actualité, les tendances Santé-Sécurité et d'alimenter des temps d'échanges pour mener des actions transversales et partager les faits marquants et bonnes pratiques dans le Groupe.

Diminuer les accidents de travail et les maladies professionnelles

- Le Groupe Clayens a pour ambition de permettre à tous ses collaborateurs et intervenants extérieurs de travailler dans un environnement sécurisé et dans de bonnes conditions de travail.

C'est pourquoi afin de prévenir au plus tôt les risques auxquels peuvent être exposés ses collaborateurs le Groupe déploie des évaluations des risques professionnels révisées annuellement sur tous les sites français. En 2022 100% des sites français ont révisé leur évaluation des risques professionnels. Toujours dans la vision qui l'anime de partager les bonnes pratiques le Groupe prévoit à partir de 2023, la réalisation de 3 évaluations des risques professionnels par an sur ses sites étrangers. Les 3 sites retenus pour 2023 sont : NP Hungaria, NP Slovakia et NP Tunisia.

- Soucieux de garantir des conditions de travail optimales à ses collaborateurs chaque site a l'obligation de fournir et maintenir des Equipements de Protection Individuel (EPI) en état.



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Afin d'adapter au mieux chaque EPI à la situation d'exposition et d'informer les collaborateurs des risques encourus des fiches sécurité sont en place au niveau de chaque poste avec les indications relatives aux formations à réaliser face aux risques identifiés, comme par exemple des sensibilisations au bruit ou à l'ergonomie sur un poste de travail sur écran. De même chaque salariés du Groupe prend connaissance des risques de son métier et des règles à suivre via des instructions de travail, rédigées dans la langue locale du pays où il est présent. Chaque salarié effectue une visite médicale à l'embauche permettant de savoir s'il est apte ou non à effectuer son travail chez Clayens. Selon la fréquence légale de chaque pays, les salariés sont renvoyés en visite de façon fréquente, les salariés soumis à des suivis renforcés effectuent des visites de façon plus régulière en fonction du risque associé à leur travail (par exemple : travail de nuit, exposition au risque électrique).

Travailler à l'amélioration continue des conditions de travail

- Le site de la maison mère du Groupe est certifié ISO 45001 depuis 2021 et auparavant OHSAS 18001 depuis 2006. Cette certification permet au Groupe d'améliorer sans cesse son système de management de la santé-sécurité grâce au retour d'expérience des audits de ce site.

Afin de positionner l'environnement de travail du Groupe parmi les plus sûrs qui soit, le Groupe Clayens analyse et traite 100% de tous les types d'accidents, incidents, presque-accidents déclarés et détectés. Le but de ce travail d'analyse et de prendre des actions concrètes et transversales sur l'ensemble de ses sites en vue d'atteindre le « zéro accident ». Des analyses de risques sont menées lors de la modification ou la mise en place d'un nouveau procédé ou processus de travail. Ces analyses sont faites dès le démarrage du projet de façon à mettre en place, si besoin, de nouvelles règles de prévention.

Le Groupe déploie également des études ergonomiques de poste, afin de détecter et anticiper les futures maladies professionnelles auxquels pourraient être confrontés ses salariés. Des postes plus ergonomiques sont aménagés en regard de ses analyses et des problématiques détectées. Un module de détection simplifié des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) est en cours de développement et sera testé sur 3 sites français pour une future transversalisation Groupe dans les années à venir.

Pour vérifier si toutes les mesures préventives qui ont été mises en place sont efficaces et restent en vigueur dans la durée, les responsables santé-sécurité site effectue régulièrement des tours d'ateliers via une check-list de contrôle. Sur cette check-list sont vérifiées si certains moyens de prévention techniques, humains et organisationnels sont toujours opérationnels mais également cette check-list permet d'effectuer des chasses aux risques dans l'environnement de travail des salariés.

De même, les équipements de travail sont inspectés régulièrement, soit selon une réglementation en vigueur relative à l'équipement, soit selon des bonnes pratiques définies en interne.

Pour améliorer le dépistage des risques professionnels et chimiques le Groupe est en prospect d'outils d'évaluation plus performants et plus adaptés à l'évolution des processus et modes de travail mais aussi de la réglementation chimique.

Le Groupe poursuit par ailleurs ses efforts dans la standardisation de son approche du risque par la mise en place sur 2023 de « Règles d'or Santé Sécurité » dans l'ensemble du Groupe.



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

- Toujours dans l'optique de protéger ses salariés, le Groupe s'assure que tous les sites dotés d'un comité sociale et économique aient au minimum un référent harcèlement sexuel et sexiste.

Ces référents sont généralement les responsables ressources humaines des sites mais peuvent aussi être des personnes volontaires faisant partie du comité sociale et économique. Le nom et le rôle de ces personnes sont communiqués à chacun des salariés pour que ceux-ci, puissent s'ils en ont le besoin, s'adresser à des personnes capables de recevoir leur témoignage et sont formées aux suites à donner dans de tels cas. Ces personnes sont aussi présentes en cas de litige pour assurer la protection, des victimes, des lanceurs d'alerte et des témoins sur ces thématiques de harcèlement.

Intégrer les salariés au déploiement et à la mise en place de la politique Santé et Sécurité

- Dans le but d'augmenter le nombre de problèmes résolus et en y impliquant davantage encore les managers et l'ensemble des salariés chaque nouvel arrivant reçoit une sensibilisation-formation selon les besoins définis, en lien avec les risques relatifs à son poste. Ces formations initiales sont renforcées et renouvelées au fil des années au vue des besoins et des réévaluations des niveaux de risques par poste.

En 2022 et toujours dans l'optique de sensibiliser au maximum les collaborateurs à la sécurité, 100% des sites français ont organisé des formations externes sur les rôles et responsabilités en Santé-Sécurité des managers.

Les salariés sont encouragés à être force de proposition sur l'amélioration des conditions de travail par le biais de « Propositions d'amélioration » comportant notamment un volet santé-sécurité. Ils participent aussi aux évaluations des risques professionnelles pour que celles-ci soient au plus proche de leurs conditions de travail.



CLAYENS



4. Résultats et perspectives sur la chaîne de valeur et les produits

Définition de l'enjeu

- Droits humains et droits des travailleurs de la chaîne de valeur
- achats responsables
- Santé, sécurité et qualité des produits

Objectifs principaux

- Réduire le nombre de fournisseurs à risque, situé dans les pays à risque selon l'IPC
- Améliorer la formation des acheteurs et l'intégration des achats responsables dans la sélection du panel fournisseurs et sous-traitants
- Optimiser et accompagner le panel fournisseurs et sous-traitants pour atteindre des objectifs RSE
- Améliorer le taux de satisfaction client
- Garantir la sécurité des clients

Gouvernance sur la chaîne de valeur et les produits

CLAYENS



Organe de gouvernance

Rôles

Comité achats responsables	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définit la stratégie et les enjeux liés aux achats responsables
Direction générale exécutive Achats	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définit la politique achats responsables du Groupe
Direction maintenance, santé-sécurité, environnement et énergie Groupe	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Gère les fiches de données sécurité et les demandes d'attestation de conformité des matières et produits chimiques
Direction qualité Groupe	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définit les procédures et les standards opérationnels en lien avec la qualité ➤ Réalise des audits internes des processus qualité et achats ➤ Echange continu avec les équipes en central et en local
Responsable Qualité Achats Groupe	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définit les procédures et les standards opérationnels en lien avec les achats responsables ➤ Reporte semestriellement les indicateurs de performance achats responsables au comité exécutif ➤ Échange en continu avec les équipes en central⁽¹⁾ et en local⁽²⁾
Acheteurs Groupe	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déploie la politique achats responsables du Groupe au sein des filiales ➤ Réalise des audits sur sites chez les fournisseurs ➤ Échange en continu avec les équipes en central⁽¹⁾ et en local⁽³⁾ ➤ Support des fournisseurs et des filiales dans les activités Achats

- Les enjeux des achats responsables sont gérés par les achats Groupe, en charge de la revue des sites et du partage des bonnes pratiques identifiées.
- Les résultats des indicateurs liés aux achats responsables sont revus semestriellement, dans le cadre d'un comité achats responsables, avec un rapport partagé avec l'ensemble du comité exécutif et des directions Groupe et sites.
- Les enjeux liés à la qualité des produits sont gérés par 4 personnes en charge d'améliorer le système de management de la qualité générale et d'être le support des filiales lors des audits de certification.
- Des ateliers ont lieu deux fois par avec l'ensemble des responsables qualité des filiales pour effectuer un retour d'expérience sur les résultats d'audit de certification mais aussi avec des ateliers de réflexion en vue d'améliorer la gestion de la qualité sur des problématiques communes entre filiales.

(1) Direction générale, Directions générales exécutives, Direction achats, Direction marketing, Direction Qualité

(2) Directions filiales, Responsables qualité filiale

(3) Directions filiales, Responsables achats en filiale

Droits humains et droits des travailleurs sur la chaîne de valeur (1/3)

CLAYENS



OBJECTIFS

- Atteindre, à fin 2024, 90% de signature de la charte achats responsables par les fournisseurs stratégiques afin d'augmenter leur taux d'engagement sur les sujets des droits humains

DE QUOI PARLE-T-ON ?

- Liberté d'association
- Travail forcé
- Travail des enfants
- Travail illicite
- Santé et sécurité au travail
- Diversité et inclusion

PERFORMANCES

- A fin 2022, 83 % des fournisseurs stratégiques ont signé la charte achats responsables pour un développement durable de Clayens. En signant cette charte ils se sont engagés à respecter la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail ainsi que le droit international relatif aux droits de l'Homme, et à combattre toutes formes d'esclavage moderne.

Droits humains et droits des travailleurs sur la chaîne de valeur (2/3)

CLAYENS



POLITIQUES

Une charte achats responsables pour un développement durable est en place depuis 2022. Les enjeux principaux de cette charte sont :

- Garantir le respect des droits humains et du travail auprès des fournisseurs et sous-traitants présents dans la chaîne de valeur amont et aval
- Garantir la sécurité des travailleurs des sous-traitants et de la chaîne de valeur

ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Garantir le respect des droits humains et du travail auprès des fournisseurs et sous-traitants présents dans la chaîne de valeur amont et aval

- La politique achats responsables de Clayens est disponible publiquement sur le site Internet du Groupe. En complément de cette politique et en lien avec les objectifs qui y sont fixés, une « Charte achats responsables pour un développement durable » est en place. En 2022, le Groupe a décidé de proposer une nouvelle version de cette charte à ses fournisseurs (première charte éditée en 2021). Cette Charte fournisseurs renforce le lien entre les attentes de Clayens auprès de ses fournisseurs, son code de conduite et ses nouveaux objectifs en terme de RSE sur la partie achats. Cette charte, dont la signature est obligatoire, engage les fournisseurs à adhérer sans réserve aux principes suivants : respect du droit au développement, respect de la santé et de la sécurité au travail, engagement environnemental, et le respect des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail, comme l'élimination du travail forcé ou l'abolition effective du travail des enfants.

Cette charte, lorsqu'elle est signée, engage le fournisseur ou le sous-traitant à respecter la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail ainsi que le droit international relatif aux droits de l'Homme, et à combattre toutes formes d'esclavage moderne. Les fournisseurs et sous-traitants de Clayens ne doivent pas se rendre complices d'atteintes aux droits de l'homme. À cet égard, il leur incombe de s'assurer que des dispositifs sont en place afin de garantir le bon respect des normes du travail sur leurs sites et, le cas échéant, sur ceux de leurs propres fournisseurs.

Il est ainsi explicitement demandé au travers de cette charte que les fournisseurs et sous-traitants de Clayens :

- Abolissent le travail des enfants : Ils ne doivent en aucun cas ni faire travailler des personnes n'ayant pas atteint l'âge minimal légal et ni soutenir le travail des enfants, sauf dans le cadre d'un programme officiel de formation des jeunes approuvé par les pouvoirs publics
- Eliminent le travail forcé et obligatoire
- Respectent la liberté d'association et droit de négociation collective

Droits humains et droits des travailleurs sur la chaîne de valeur (3/3)

CLAYENS



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

- Eliminent la discrimination au travail
- Respectent l'ensemble des lois applicables en matière de rémunération, d'avantages et de temps de travail

En cas de non-signature, le fournisseur est identifié comme étant à risque pour le Groupe. Cette charte comprend également une sanction en cas de non-conformité dans le paragraphe « Engagement de conformité – Manquements ».

- Clayens suit le taux d'engagement de ses fournisseurs stratégiques sur sa Charte achats responsables pour un développement durable et a un objectif fixé en pourcentage de signature de celle-ci. A fin 2022, 83% des fournisseurs stratégiques du Groupe ont signé la charte achats responsables pour un objectif de 90% à fin 2024. Chaque salarié reçoit et s'engage à respecter le code éthique de Clayens. Les cadres, les responsables de service et les acheteurs du Groupe doivent d'ailleurs le signer. Celui-ci contient un volet relatif aux règles à respecter avec les partenaires commerciaux, dont les fournisseurs et sous-traitants, et fixe la règle suivante : *« Clayens exige de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent strictement toutes les dispositions légales relatives à leurs activités et leur environnement professionnel. Le Groupe demande à ses fournisseurs et sous-traitants de signer sa Charte achats responsables pour un Développement Durable qui exige le respect des droits de l'Homme, de la santé et de la sécurité des salariés, des règles éthiques – notamment dans le domaine de la prévention contre la corruption et du droit de la concurrence –, de la protection de l'environnement, ainsi que le respect des lois et réglementations applicables. Clayens met en place des dispositifs pour s'assurer du respect de ces engagements, lors de la sélection et durant la réalisation des contrats. »*

C'est pourquoi, lors des appels d'offres, des critères RSE sont pris en compte pour la sélection des fournisseurs et que les fournisseurs identifiés comme étant à risque sont revus trimestriellement lors d'un comité d'achats responsables afin de décider des actions à mener : relance pour signer la charte achats responsables de Clayens, analyse du risque, possibilité de mettre fin à la relation ou de lancer un plan d'actions.

Garantir la sécurité et l'inclusion des travailleurs des sous-traitants et de la chaîne de valeur

Clayens s'engage, dans sa politique Groupe de santé et sécurité au travail, qui s'applique à l'ensemble de ses filiales, à assurer la sécurité des sociétés externes qui interviennent directement au sein de ses filiales soit de façon permanente (par exemple : les sociétés de nettoyage des locaux présents en horaire de journée et tous les jours travaillés des sites), soit de façon ponctuelle (par exemple : les sociétés de dépannage ou de maintenance des équipements de production). Pour cela, chaque travail effectué par ces sociétés externes est encadré par un plan de prévention réalisé entre les différentes parties prenantes, et ce même dans les pays où la réglementation ne l'impose pas. Le but est de former les sociétés externes aux risques encourus au sein des usines du Groupe mais aussi de leur communiquer les règles et bonnes pratiques qu'elles doivent respecter en matière de santé sécurité et d'environnement.

Clayens encourage l'inclusion auprès de ses sous-traitants. En effet dans sa politique achats responsables le Groupe s'engage à prendre en compte des critères d'inclusion tels que l'emploi de salariés en situation de handicap, via des établissements et service d'aide par le travail (ESAT) ou des entreprises adaptée (EA) (voir Chapitre achats responsables).

Achats responsables (1/4)

CLAYENS



OBJECTIFS

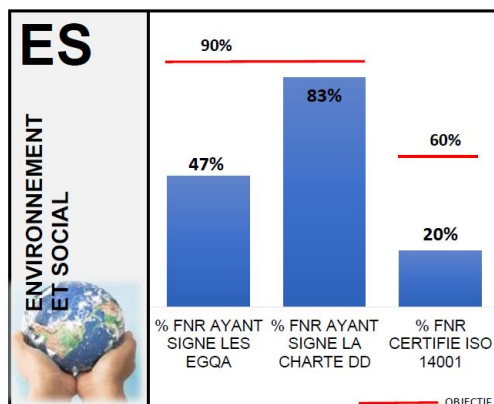
- Augmenter le taux d'engagement des fournisseurs stratégiques dans le respect de la charte achats responsables Clayens pour atteindre 90% à fin 2024
- Augmenter la part des fournisseurs stratégiques certifiés ISO 14 001 pour atteindre 60% à fin 2024
- Réduire le taux de Parties Par Million des fournisseurs stratégiques de 50% à fin 2024 par rapport à 2021
- Accompagner les fournisseurs stratégiques pour atteindre un taux de service fournisseurs de 95% à fin 2024

DE QUOI PARLE-T-ON ?

- Critères environnementaux dans les achats
- Critères sociaux dans les achats
- Relations aux fournisseurs

PERFORMANCES

- En 2022 le pourcentage de PPM sur le panel fournisseurs stratégiques a diminué de 14% (659 en 2022 contre 764 en 2021) ce qui entraîne une atténuation du risque de réclamation client et du risque sur la qualité des produits finis et un surcoteur qualité.
- En 2022 le taux de services sur le panel fournisseurs stratégiques a augmenté de 2% (91% en 2022 contre 89% en 2021) ce qui entraîne une atténuation du risque d'arrêt de production et de rupture chez les clients.



Résultats 2022, extraits du tableau de bord achats responsables groupe semestriel



POLITIQUES

L'engagement du Groupe Clayens en matière de d'achats responsables se matérialise par une politique achats responsables en place depuis 2018 et mise à jour annuellement. A date les axes de cette politique sont :

- Maîtriser la chaîne d'approvisionnement par la sélection de fournisseurs dans une démarche d'achats éthiques et responsables
- Surveiller la performance RSE de nos acheteurs et de nos fournisseurs
- Développer une relation durable et de qualité avec nos fournisseurs
- Accroître la sensibilisation des collaborateurs et des fournisseurs aux enjeux RSE

ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Maîtriser la chaîne d'approvisionnement par la sélection de fournisseurs dans une démarche d'achats éthiques et responsables

- La politique achats responsables du Groupe est disponible publiquement sur le site internet du Groupe. En complément de cette politique et en lien avec les objectifs qui y sont fixés une « charte achats responsables pour un développement durable », comprenant une clause RSE a été communiquée en interne et est systématiquement envoyée aux fournisseurs pour signature.

En cas de non-signature, le fournisseur est identifié comme étant à risque pour le Groupe. Cette charte comprend également une sanction en cas de non-conformité dans le paragraphe « Engagement de conformité – Manquements ».

Le Groupe s'engage à être exemplaire en matière de loyauté concernant les pratiques d'intégrité et d'équité de traitement de ses fournisseurs avec des critères de sélection clairs et factuels. Il évalue et sélectionne ses partenaires et fournisseurs stratégiques via une évaluation comprenant des critères RSE Les fournisseurs visant à maîtriser leur empreinte carbone et possédant des stratégies logistiques limitant leurs impacts environnementaux sont privilégiés au travers de cette cotation.

En complément de ce dispositif Clayens a intégré dans son système de comparaison des offres un critère « achats responsables » comprenant la certification ISO14001 en cours ou actée et la signature de la charte Achats Responsables du Groupe.

La politique du Groupe fixe également un objectif de 20 fournisseurs du secteur protégé au panel, sur l'exercice de 2022 le Groupe en compte 9.

- Clayens tient à promouvoir la diversité visible et invisible chez ses fournisseurs. Cela se traduit par la prise en compte de critères d'inclusion tels que l'emploi de salariés en situation de handicap, via des établissements et service d'aide par le travail (ESAT) ou des entreprises adaptée (EA), ou encore la présence de sociétés dirigées par des femmes au sein de son panel.

Surveiller la performance RSE des acheteurs et des fournisseurs

- Le Groupe met en œuvre les moyens nécessaires pour évaluer la performance RSE de ses fournisseurs stratégiques via le module d'auto-évaluation ACESIA de l'AFNOR. Cet outil de mesure évalue le risque social et environnemental d'un fournisseur basé sur 3 thématiques « Vison et Gouvernance », « ressources humaines et aspects sociaux » et « Environnement ».



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

- A la fin de son autoévaluation le fournisseur a accès à une synthèse de ses réponses accompagnée de préconisation lui permettant d'améliorer son score. Cette évaluation des fournisseurs permet à la fois d'identifier les éventuels fournisseurs à risque pour le Groupe et ainsi les catégories d'achats à risques mais aussi de sensibiliser les fournisseurs qui n'auraient pas encore démarré de démarche RSE sur les aspects à prendre en compte pour structurer leur stratégie.

A fin 2022 60% des fournisseurs stratégiques ont été évalués via cette plateforme. Cette évaluation est complétée par des audits des fournisseurs sur site.

Une synthèse de l'ensemble des évaluations et de l'état d'avancement des objectifs liés aux achats responsables et éthiques est diffusée semestriellement par la direction achat auprès de la direction générale et des directions régionales et sectorielles.

Clayens prévoit d'intégrer des critères achats responsables dans l'évaluation de la performance individuelle des acheteurs à fin 2024. De même un contrôle interne et des actions de réduction des Achats hors processus standard Clayens sont en cours de développement.

Dans un souci de transparence et d'évaluation de ses pratiques le Groupe prévoit pour 2024 la réalisation d'une enquête worker voice auprès de ses collaborateurs et fournisseurs

Développer une relation durable et de qualité avec les fournisseurs

- Le Groupe veille à respecter les conditions et les délais de paiement des fournisseurs avec un focus sur les TMP et PME Française qui sont les plus sensibles aux délais de paiements trop long (>60j). Clayens veille également à respecter la loi LME : Loi de Modernisation Economique. La loi LME permet de protéger les PME-TPE et de lutter contre les excès de pouvoir des grands donneurs d'ordre. À fin 2022 Clayens a atteint 100% de conformité à la loi LME pour les délais de paiement (- de 60 jours net).
En dehors de ce focus particulier le Groupe surveille les conditions de paiements des pays hors France et hors Europe. Le bilan de 2022 relève uniquement 5 conditions de paiement excédant les 90J. Clayens accompagne aussi 100% de ses fournisseurs qui le sollicité sur des difficultés pécuniaires.
- Pour atteindre un taux de service livraison conforme à l'objectif fixé de 95%, le Groupe accompagne ses fournisseurs présentant des difficultés de livraisons conformes que ce soient sur les délais, la qualité ou la quantité. Cette surveillance de l'amont de sa chaîne d'approvisionnement permet au Groupe d'anticiper et de traiter les éventuels problèmes qui pourraient par la suite impacter l'ensemble de sa chaîne de valeur. Ainsi, il reste à l'écoute des difficultés d'approvisionnement de ses fournisseurs et engage des solutions opérationnelles pour soutenir leur capacité de production et la gestion des situations de crise logistique. Une surveillance périodique par *scorecard* (fiche d'évaluation) des fournisseurs intègre un échange sur les solutions d'accompagnement possibles à engager. Ces échanges constants avec ses fournisseurs permettent à Clayens d'entretenir une relation de confiance envers ceux-ci, et cela dans la durée.

Accroître la sensibilisation des collaborateurs et des fournisseurs aux enjeux RSE

- Clayens développe les connaissances de ses collaborateurs et de ses fournisseurs en matière d'achats responsables.
En 2022 75% des acheteurs du Groupe ont suivi une formation achats responsables.



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

En parallèle 60% des fournisseurs stratégiques ont été sensibilisés au module RSE-Clayens. Clayens prévoit également de sensibiliser ses fournisseurs stratégiques sur l'ISO14001, ISO50001 et ISO9001.

Pour améliorer sa performance Clayens tend à sensibiliser et former son pôle achat Groupe et les acheteurs filiales d'année en année sur des thématiques éthiques et RSE.

C'est pourquoi le Groupe prévoit les formations ci-dessous à partir de 2023 :

- Formation anti-corruption pour tous les acheteurs filiales avant fin S1 2023. (28% ont déjà été formés en 2022)
- Sensibilisation mensuelle sur les risques RSE par catégorie d'achats.
- Formation sur les conditions de paiement LME et spécifiques par pays à tous les acheteurs du Groupe qu'ils soient basés en centrale ou en filiale.
- Pour 2023 d'autres projets de sensibilisations et d'accompagnement des fournisseurs sont prévus. Une sensibilisation sur l'approvisionnement responsable des minerais de conflit et l'accompagnement des fournisseurs stratégiques non inscrits sur la plateforme ACESIA vont être déployés en 2024. La sensibilisation des fournisseurs va aussi s'axer autour de la mesure du bilan carbone. La stratégie de réduction des émissions de Gaz à Effets de Serre (GES) de Clayens ayant été certifiée par le SBTi le Groupe engage également ses fournisseurs de matières premières à mesurer et à lui fournir leurs propres évaluations de bilan GES. Le but de cet engagement est dans un premier temps de collecter les données disponibles auprès des fournisseurs ayant déjà travaillé sur le sujet. Ceci permettra d'améliorer en continu la finesse de la mesure du Scope 3 de Clayens mais aussi pour les fournisseurs n'ayant pas encore pris en compte ce critère de commencer à s'engager sur le sujet et de mettre en place les moyens nécessaires pour décarboner leur processus.

Santé, sécurité, qualité des produits (1/5)

CLAYENS



OBJECTIFS

- Traiter 100% des demandes formalisées par nos clients, sur nos produits finis, à fin 2027.
- Diminuer de 10% par an des incidents clients
- Diminuer de 50% par an le taux de PPM clients

DE QUOI PARLE-T-ON ?

- Impact des produits sur la santé
- Impact des produits sur la sécurité
- Qualité des produits

PERFORMANCES

- A fin 2022, 82% des nouvelles matières premières ajoutées au panel Groupe ont été examinées sur 4 réglementations
- A fin 2022 100% des matières et composants étudiés ne contenaient pas de minerais de conflit
- A fin 2022, le Groupe a en sa possession 95% des Fiche de Données Sécurité (FDS) des matières premières et produits chimiques utilisés dans ses sites
- A fin 2022, à l'échelle du Groupe, le nombre moyen de réclamations clients par mois est de 26,8 pour un objectifs de 32. Soit 12% d'amélioration par rapport à 2021
- A fin 2022, le taux de PPM* du Groupe est de 130 pour un objectif de 200 pm soit une diminution par rapport à 2021 de 18,8%** , ce qui améliore la satisfaction client car le nombre de pièces non-conformes livrées chez eux est en diminution.

*Partie par million

**Résultat estimatif car le périmètre du Groupe et l'objectif à atteindre ont évolué entre 2021 et 2022.

2022 objectif de 200 ppm pour 23 sociétés

2021 objectif de 300 ppm pour 20 sociétés



POLITIQUES

Depuis 2021 la politique environnement et énergie du Groupe possède un axe dédié à la santé-sécurité des produits finis, il s'articule comme suit :

- Assurer la prévention de la santé et sécurité des consommateurs finaux de nos produits

Les enjeux de la qualité sont quant à eux présent dans la déclaration de la direction. Ils sont inclus dans les axes d'amélioration continue dans la catégorie satisfaction client.

ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Assurer la prévention de la santé des consommateurs finaux de nos produits

- Le Groupe Clayens est doté, à date, d'un pôle conformité réglementaire des produits finis, lui-même rattaché à la direction Maintenance-HSEé Groupe.. Il est composé de 3 personnes dont la mission est de s'assurer que les produits finis livrés aux clients du Groupe sont conformes aux diverses exigences réglementaires auxquelles Clayens est soumis. Des exigences réglementaires, notamment rattachées à l'emploi de substances chimiques pouvant impacter à la fois la santé du consommateur et celle des collaborateurs du Groupe (*Substances of Very High Concern** (SVHC) du règlement REACH, restriction et interdiction de la directive RoHS (*Restriction of hazardous substances in electrical and electronic equipment*)**, restriction et interdiction de la directive véhicules hors d'usages (VHU)). Il veille également au respect des exigences sur les matières premières et composants qu'imposent les cahiers des charges clients (déclaration IMDS, directives spécifiques métiers,...).

L'ingénieur HSE Groupe qui pilote cette section est l'interface directe avec le client pour répondre et fournir les éléments nécessaires à leurs demandes de preuves de respect de leurs exigences.

- Ce service est également en charge de veiller à la non-utilisation des minerais de conflit dans les différentes productions du Groupe. Le Groupe est proactif dès l'intégration d'une nouvelle matière première. Cette vérification est ensuite réactualisée suite à réception d'une demande formalisée d'un client. Le pôle conformité envoie alors aux fournisseurs concernés le modèle de reporting de minerais de conflits (CMRT) et étudie la réponse reçue de la part du fournisseur. A fin 2022, des informations sur les minerais de conflits sont disponibles pour environ 80% des fournisseurs.

En effet comme il est précisé dans la politique achats responsables ainsi que dans les EGQA le fournisseur se doit de mettre à disposition du Groupe tout éléments de réponse concernant l'origine du tantale, de l'étain, du tungstène, de l'or ainsi que des autres minerais contenus dans les produits qu'ils fournissent. Ils doivent veiller à ce que l'importation de ces minerais et métaux proviennent exclusivement de sources responsables et ne soient pas issues de zones de conflits. A date l'origine de ces métaux dans les composants du Groupe est le recyclage ou des ferrailleurs.

A fin 2022, Clayens s'est assuré de la non-présence de minerais de conflits pour 86% des nouvelles matières ayant intégré le panel Groupe.

Cette démarche de vérification des matières premières nouvellement créées se fait également en conformité avec les réglementations REACH, RoHS et VHU.

*Substances extrêmement préoccupantes

**Restriction des substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

A fin 2022, 82% des matières premières ayant été intégrées au panel ont été vérifiées sur les 3 référentiels cités précédemment et la non présence de minerais de conflits soit 337 sur 409.

- Comme indiqué auparavant les exigences qualité achats, la politique achats responsables ainsi que les cahiers des charges spécifiques reprennent un volet dédié aux engagements que doivent respecter les fournisseurs du Groupe.

Lors de l'enregistrement d'une nouvelle matière au panel, les acheteurs du Groupe demandent au fournisseur de lui transmettre la fiche de données sécurités de la matière, son attestation de conformité à REACH, son attestation de conformité RoHS et sa conformité à la réglementation sur les minerais de conflit.

Le pôle conformité va ensuite assurer le suivi de mise à jour des différentes attestations, ainsi que des FDS des matières et composants au fil des demandes clients. A fin 2022, environ 70% des fournisseurs ont transmis leurs informations sur les minerais de conflit et les différentes attestations sur les réglementations suite à la demande de Clayens.

A ce jour le taux de réponse aux demandes clients n'est pas mesuré. Une réflexion est en cours pour déterminer comment mesurer le taux de réponses aux demandes clients et quels indicateurs complémentaires de suivi pourraient être mis en place.

Pour 2024 le Groupe projette de recruter une personne supplémentaire pour étoffer le pôle conformité des produits. L'objectif derrière cela est de pouvoir à terme répondre à 100% des demandes reçus par ses clients sur des pièces que le Groupe leur a livrées sur une période donnée.

Assurer la prévention de la sécurité de nos collaborateurs et des consommateurs finaux de nos produits

- Une évaluation du risque chimique est systématique pour les sites français et permet de surveiller l'exposition des collaborateurs Clayens à des risques liés à l'utilisation des matières et composants chimiques.. L'ensemble des produits des sites sont évalués via un outil de l'ADEME. Cette évaluation est tenue à jour au fur et à mesure que des nouveaux produits sont intégrés sur les sites. Le processus d'intégration prévoit qu'avant l'introduction du produit ou de la matière sur le site, la FDS et une demande d'avis sécurité (document interne au Groupe) soient transmises au service HSE Groupe pour évaluation du risque sur la sécurité et avis favorable. Si un produit peut-être substitué par un autre déjà connu, utilisé dans le Groupe et moins contraignant pour la santé, l'information est transmise et soumise à l'approbation du directeur de site. L'approbation du client est également requise si cela concerne une matière première.

Pour les sites étrangers les filiales se basent à minima sur la fiche de données sécurité du produit et sur la réglementation en vigueur dans leur pays pour évaluer le risque et mettre en place les équipements de protection nécessaire.

L'ensemble des salariés est également formé à la manipulation et au stockage des produits chimiques.

Le Groupe cherche actuellement à se doter, d'ici 2024, d'un nouvel outil plus efficace pour effectuer cette évaluation sur ses sites français.

- Clayens produit des pièces plastiques soumises pour certaines à des restrictions sécurité liées à l'emploi du produit final. C'est le cas notamment des pièces dites « SR », pour Sécurité / Réglementation, dans le secteur automobile.



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Le suivi de ces pièces est intégré dans un processus dédié régie par une instruction de travail spécifique.

Ce processus intègre :

- l'identification des pièces par un logo représentant un triangle inversé dans un cercle,
- la notification de ces pièces et caractéristiques spéciales dans les plans de surveillance des sites
- la réalisation d'audits produit annuels internes
- la sensibilisation auprès du personnel aux risques liés aux pièces SR via un support disponible sur l'intranet du Groupe et complété par des supports internes dans les sites concernés.

Dans le secteur du médical les pièces concernées font l'objet de procédures spécifiques d'information auprès des autorités sanitaires. Celles-ci sont déclinées autour de la Matéριοvigilance. Via ces procédures, Clayens prévient les autorités sanitaires en cas de non-conformité constatée sur ses matières premières et pouvant engendrer un risque sur la santé. Ce sont les responsables qualité des sites qui sont en charge de la remontée d'information. A date, Clayens n'a jamais eu besoin de recourir à ces procédures.

- Un processus d'escalade, appelé « Red Alert », est en place en cas de crise sécuritaire ou autre évènement majeur impliquant des risques pour le personnel et/ou les clients. Un logigramme d'information est en cours de remise à jour, suite aux évolutions des fonctions Groupe, incluant les directions générale, régionale et sectorielle.

Quels que soient les secteurs d'activité les responsables qualité des sites sont représentant de la sécurité des produits finis. Des Plans de Maîtrise des Risques ainsi que des AMDEC (Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets, et de leur Criticité) sont établi dès la phase de conception, et pour tous les produits, afin d'évaluer les risques potentiels liés à ses produits. Ces études de risques ont pour but de pouvoir anticiper au plus tôt les éventuelles problématiques et les points de vigilance à mettre en œuvre sur les pièces fabriquées.

Le Groupe effectue des test annuels planifiés pour certains produits lorsque cela est nécessaire ou exigé par le client (tests de résistance à l'effort, test d'arrachement, test d'isolation électrique...)

Des qualifications externes sur le management des produits sécuritaires appelées PSRC (représentant de la sécurité produit et de la conformité) sont en cours de déploiement et planifiées sur 2024 pour les responsables qualité des sites travaillant pour le secteur automobile.

Un programme de formation spécifique pour les responsables qualité des sites travaillant pour l'aéronautique est également à l'étude.

Management de la qualité des produits

- Clayens est certifié au travers de ses filiales sur 6 référentiels qualités différents.

Les sites du Groupe sont à minima certifiés sur la norme spécifique de son ou ses secteurs d'activité : IATF 16949 pour l'automobile, ISO 13485 et/ou 15378 pour le médical, EN 9100 pour l'aéronautique, AQAP 2110 pour la défense.

En parallèle de ces certifications certains sites sont certifiés sur le tronc commun ISO 9001 (82% du Groupe). Chaque site est autonome pour la gestion de la qualité de ses produits tout en s'intégrant dans les standards du Groupe. Les indicateurs de performance de la satisfaction client sont pilotés par chacune des entités du Groupe et un plan de progrès, en lien avec la poursuite des objectifs définis, est établi annuellement.



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

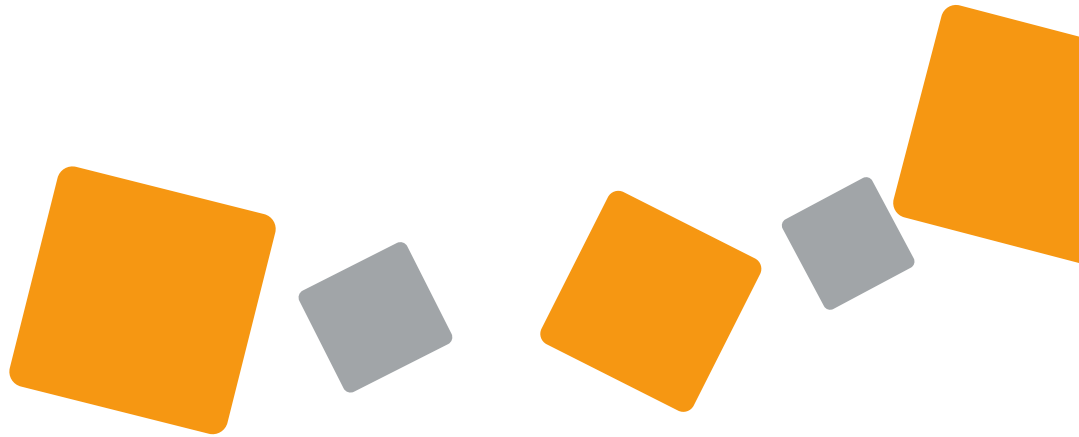
Pour s'assurer de la démarche effective de l'amélioration continue des sites, et en marge des différents reportings, la direction qualité Groupe pilote des audits internes processus.

Un reporting mensuel permet aux sites de remonter les indicateurs clés opérationnels au Groupe, ce qui permet à ce dernier d'en avoir un suivi tout au long de l'année. Afin de permettre une remontée en temps réel des performances de chacun des sites, le Groupe s'est doté d'un logiciel spécifique Groupe (logiciel FabriQ), dont le déploiement est organisé pour une application à fin 2023.

- Les filiales du Groupe réalisent 4 Revues de Direction par an pour statuer sur l'état d'avancement des Plans d'actions et performances par rapports aux objectifs globaux. Celles-ci seront ramenées à 2 par an dans un souci de simplification et d'une vision plus semestrielle.

Une fois par an la direction qualité Groupe réunit l'ensemble des responsables qualité sites pour un bilan annuel des résultats ainsi qu'une projection pour l'année à venir. Des bilans et retours sur les audits de certification y sont présentés, incluant les directives d'amélioration. Une partie de cette réunion est également utilisée pour des ateliers favorisant un temps d'échange sur l'amélioration du système.

Depuis plusieurs années Clayens accentue sa digitalisation. Cet engagement se traduit aujourd'hui par le développement de « l'usine 4.0 ». Cette démarche s'articule, entre autre, autour du déploiement de dalles tactiles sur chacune des presses, permettant ainsi de faciliter l'accès dématérialisé aux documents et aux déclarations de production. Comme évoqué plus avant, ce déploiement informatique est également complété par un outil de suivi et de reporting de l'ensemble des indicateurs de pilotage et de performance du site, visant à réduire drastiquement les échanges de mail et de papiers.



5. Résultats et perspectives sur les sujets d'éthique des affaires

Définition de l'enjeu

- Corruption et lutte anti-blanchiment d'argent
- Loyauté des pratiques
- Sécurité et confidentialité des informations

Objectifs principaux

- Réduire l'exposition du Groupe au risque de corruption et de blanchiment d'argent
- Respecter les pratiques en terme de concurrence
- Développer les compétences des collaborateurs en sécurité informatique
- Protéger les données sensibles et confidentielles

Gouvernance sur les enjeux éthique des affaires

CLAYENS



Organe de gouvernance

Rôles

Comité exécutif	➤ Définit le code éthique du Groupe
Président directeur général Directrice Ressources humaines Groupe	➤ Sont les référents de la procédure d'alerte du Groupe sur les sujets éthiques et droits sociaux
Direction Achats Groupe Direction Commerciale Groupe Directions sites	➤ Font appliquer et veille à ce que l'ensemble des pratiques de leurs collaborateurs soit en accord avec le code éthique ➤ Veille à ce que leurs collaborateurs, étant les personnes potentiellement les plus exposés aux risques de corruption et de pratiques non éthiques soient formés

- Une procédure d'alerte permettant toute remontée d'information sur des dérives éventuelles de fraude, de corruption et de blanchiment d'argent existe au sein du groupe
- Une cartographie des personnes les plus exposées aux risques de corruption et de pratiques non éthiques existe et est mise à jour régulièrement.

Corruption et lutte anti-blanchiment d'argent (1/3)

CLAYENS



OBJECTIFS

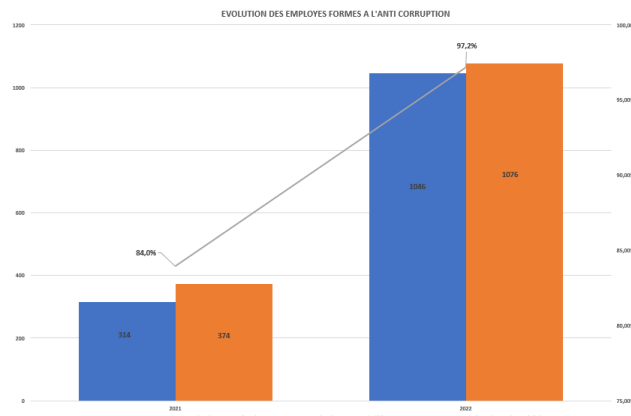
- Maintenir formées à l'anti-corruption 100% des personnes ciblées
- Avoir moins de 1% des fournisseurs stratégiques en zone rouge selon l'Indice de Perception de la Corruption (IPC)
- Avoir 0% des fournisseurs stratégiques en zone noire selon l'Indice de Perception de la Corruption

DE QUOI PARLE-T-ON ?

- Fraude
- Lutte anti-blanchiment d'argent
- Lutte anti-corruption

PERFORMANCES

- 100 % des cadres et des responsables de service signent le Code Ethique dans le monde et 100% des acheteurs signent la Charte Ethique
- 100% des acheteurs au niveau Groupe sont formés à l'anti-corruption
- 0,04% des fournisseurs stratégiques en zone rouge selon l'IPC
- 0% des fournisseurs stratégiques en zone noire selon l'IPC





POLITIQUES

Un code éthique est en place au niveau du Groupe, disponible sur le site Internet de Clayens dans l'ensemble des langues parlées du Groupe et sur l'intranet de l'entreprise. Il s'applique à l'ensemble des salariés du Groupe. La volonté de Clayens est de :

- Former et sensibiliser à l'éthique et à l'anti-corruption les collaborateurs exposés
- Evaluer et prévenir le risque de corruption et d'atteinte à l'éthique

ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Former et sensibiliser les collaborateurs exposés à l'éthique et à l'anti-corruption

- La politique éthique du Groupe s'articule autour d'un code éthique, disponible sur le site internet dans plusieurs langues et sur l'intranet de l'entreprise. Les règlements intérieurs des différentes filiales du Groupe comportent tous un article sur l'éthique du travail en lien avec le code éthique du Groupe.

Afin que chaque salarié prenne connaissance des exigences de Clayens en matière d'éthique, le Code Ethique Groupe et le règlement intérieur du site concerné sont distribués à tous les salariés dès leur arrivée. En cas d'embauche ou d'évolution professionnelle, les cadres, les responsables de services et les acheteurs signent le code éthique. La dernière version a été mise à jour en 2020 avec un ajout concernant les transactions sensibles et la politique cadeaux. Cette nouvelle version a été envoyée à tous les salariés et communiquée en version papier avec la fiche de paye aux ouvriers. En parallèle, des communications simplifiées du code de conduite sont affichées sur les sites et communiquées aux salariés.

- En complément de ce document, en France, des formations, effectuées en salle sur une durée de 2h, à l'anti-corruption ont été dispensées à 100% des cadres dirigeants et à 100% effectifs déterminés comme étant à risque par un cabinet d'avocats. Pour déterminer quels effectifs sont à risque, sur le périmètre des actions propres à Clayens, une cartographie des risques de corruption a été établie en 2019, en collaboration avec le cabinet externe qui a aussi dispensé la formation anti-corruption, la cartographie est mise à jour annuellement par la direction qualité Groupe. La dernière version date de janvier 2022. Les commerciaux de Clayens sont également formés sur la manière de fixer des prix correctes et éthiques, pas d'ajustement de prix au-delà de la logique du marché, pas d'arrangement de prix entre les services commerciaux des entreprises concurrentes de Clayens et pas de gratification en cas d'attribution de marché.

Il est prévu de remettre à jour le code éthique au premier trimestre 2023 pour le rendre plus attractif visuellement et apporter des corrections ou des compléments d'information dans certains articles. De même, dans un esprit de transversalisation et pour s'assurer de la compréhension de chacun des notions et des enjeux liés à l'anti-corruption et l'éthique, un module de formation en e-learning est en cours de déploiement.

- Une politique de voyage et frais de déplacement existe depuis 2021. Une nouvelle version a été rédigée en 2022. Cette politique est remise et expliquée à chaque personne dont la fonction nécessite des déplacements professionnels réguliers.



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Elle est également remise à toute personne devant effectuer un déplacement dans le cadre d'une mission ou d'une formation à l'extérieur du site où elle est rattachée.

Cette politique définit les règles à respecter lors d'un déplacement professionnel, notamment sur l'avance et le remboursement de frais et la définition de ce qui est acceptable ou non en termes de cadeaux et invitations. Concernant la validation des frais, une procédure par double signature (collaborateur et responsable hiérarchique) est en place. Les dépenses sont ensuite vérifiées par la comptabilité.

Evaluer et prévenir le risque de corruption et d'atteinte à l'éthique

- Le Groupe agit en conformité avec les règles fiscales des pays où il est présent et s'acquitte de ses obligations de déclarations fiscales dans les délais requis. Clayens n'a recours à aucun montage financier complexe visant à obtenir un avantage fiscal et n'a pas de filiale dans les pays présents dans la « liste des juridictions fiscales non coopératives » de l'Union européenne.

Des audits RSE annuels, incluant l'éthique des affaires, sont menés par plusieurs parties prenantes du Groupe, dont certains actionnaires, sur l'ensemble du périmètre du Groupe Clayens. A la suite de ces audits, des rapports sont établis faisant l'état des lieux du niveau de maturité RSE du Groupe et des axes d'amélioration à développer pour continuellement améliorer son score.

- Le service qualité achats suit également deux indicateurs sur les fournisseurs situés dans des zones rouges ou noires selon l'Indice de Perception de la Corruption (IPC). L'indice de perception de la corruption est un indicateur établi par l'organisation mondiale Transparency International. Cet indice concentre son attention sur la corruption dans le secteur public et définit la corruption comme l'abus d'une charge publique à des fins d'enrichissement personnel. Les sondages utilisés pour établir l'IPC posent des questions en rapport avec l'abus d'un pouvoir officiel dans un intérêt personnel (par exemple, la corruption d'agents publics, les pots-de-vin dans le cadre de marchés publics, le détournement des fonds publics) ou des questions qui sondent la fermeté des politiques de lutte contre la corruption, incluant de ce fait la corruption administrative et la corruption politique. Cette organisation attribue une note de 0 à 100, de fortement corrompu à faiblement corrompu, et offre une représentation graphique des pays sur 4 catégories de couleurs allant de noir à jaune. La zone noire correspond à un score entre 0 et 9 et la zone rouge est comprise entre 10 et 39.

Clayens a deux objectifs vis-à-vis de la gestion de ses fournisseurs stratégiques en lien avec l'indice IPC.

- Moins de 1% de ses fournisseurs stratégiques doivent se situer dans une zone rouge selon l'IPC.
- Aucun de ses fournisseurs stratégiques ne doit se situer dans une zone noire selon l'IPC.

A fin 2022, seul 0,04% des fournisseurs stratégiques étaient dans une zone rouge et aucun n'était dans une zone noire, ces chiffres sont identique à ceux de 2021.

Comme il est détaillé dans le chapitre droits des travailleurs le Groupe a mis en place une procédure d'alerte permettant toute remontée d'information sur des dérives éventuelles de fraude, de corruption et de blanchiment d'argent

Loyauté des pratiques (1/3)

CLAYENS



OBJECTIFS

- Respecter les engagements légaux et RSE des différentes parties prenantes du Groupe.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

- Pratiques anti-concurrentielles

PERFORMANCES

- Aucune alerte sur un non respect de la loyauté des pratiques n'a eu lieu depuis la création de la procédure d'alerte Groupe.
- 100% des personnes exposés aux risques de pratiques déloyales ont signé le code éthique du Groupe



POLITIQUES

Un code éthique est en place au niveau du Groupe, disponible sur le site internet de Clayens dans l'ensemble des langues parlées dans le Groupe et sur l'intranet de l'entreprise. Il s'applique à l'ensemble des salariés du Groupe

ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Accords et ententes avec les concurrents

- Le droit à la concurrence (ou les lois « antitrust ») garantit une concurrence ouverte et loyale entre les entreprises. La concurrence ouverte et loyale est dans l'intérêt direct de Clayens, ainsi que celui de ses clients, des consommateurs et de l'ensemble de la société. Ces lois doivent être scrupuleusement respectées. Les entreprises et les personnes qui enfreignent ces législations encourent des peines civiles et pénales.

Le Groupe est doté d'un code éthique depuis 2014, qui est remis à jour régulièrement en fonction des évolutions de la réglementation et des bonnes pratiques à adopter. La dernière mise à jour date de 2020. Ce document est remis à tous les employés nouvellement embauchés et est accessible à tous en interne sur l'intranet et en externe sur le site de Clayens. Ce code fixe plusieurs engagements que doivent respecter l'ensemble des salariés du Groupe :

- Aucun collaborateur de Clayens ne doit s'associer à des ententes avec les concurrents ayant pour intention ou résultat de fixer des prix, de fausser un processus d'appel d'offre, de se partager un marché, de limiter la production ou de boycotter un client ou un fournisseur.
- Il est interdit aux collaborateurs du Groupe d'échanger des informations sensibles avec les concurrents, car cela constitue une violation du droit de la concurrence.
- Les collaborateurs de Clayens doivent éviter toute situation créant ou pouvant créer un conflit entre leurs intérêts personnels (ou ceux des membres de leur famille) et ceux du Groupe. Pour protéger les collaborateurs et Clayens d'un conflit d'intérêts réel ou apparent, les collaborateurs ne doivent pas détenir d'intérêts ou d'investissements dans l'entreprise d'un fournisseur, client, concurrent ou consultant de Clayens, ni dans une société partenaire, si ces intérêts ou investissements sont de nature à influencer sur les décisions commerciales prises au nom de Clayens.
- Un collaborateur ne doit pas traiter directement avec un partenaire commercial – client, fournisseur, agent, consultant ou tout autre tiers – si lui-même ou un membre de sa famille détient des intérêts dans ces entreprises. Si le cas se présente, le collaborateur doit informer le dirigeant de son unité de la situation de manière transparente et un arbitrage aura lieu pour définir si le dossier doit être réattribué à une autre personne.



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

- Aucun collaborateur ne doit accepter un travail extérieur proposé par un fournisseur, client ou concurrent, ni effectuer une mission extérieure pouvant nuire à ses performances ou à son jugement dans l'exercice de ses fonctions chez Clayens. Les collaborateurs doivent informer leur manager de tout emploi exercé à l'extérieur.

Un respect de la concurrence est également présent au sein des exigences qualité achats et dans la charte achats responsables qui sont transmises aux fournisseurs et sous-traitants du Groupe et qui doivent être signées par ceux-ci.

- Le service qualité achats Groupe établit semestriellement une cartographie des risques par catégorie d'achats selon 3 catégories d'impact RSE possibles : la loyauté des pratiques, l'environnement et les droits de l'Homme et conditions sociales. Après cotation de 1 à 4 (4 étant le niveau de risque le plus élevé) sur ces 3 critères, chaque catégorie obtient une note de risque brut : risque sur la catégorie dépendant de l'activité Clayens si aucune action n'est prise par le Groupe. Ce score est ensuite réévalué pour obtenir le risque net : risque résiduel prenant en compte les mesures de contrôle prises par Clayens (par exemple : établissement d'exigences sur les conditions de travail, mise en place d'un cahier des charges spécifique avec des conditions sur la RSE). L'objectif est de réduire le score de risque net après action à un score inférieur à 50, qui est le seuil de déclenchement retenu par Clayens.
- Clayens exige de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent strictement toutes les dispositions légales relatives à leurs activités et leur environnement professionnel. Le Groupe met en place des dispositifs pour s'assurer du respect de ces engagements, lors de la sélection et durant la réalisation des contrats. Comme il est détaillé dans le chapitre droits des travailleurs le Groupe a mis en place une procédure d'alerte permettant toute remontée d'information sur des dérives éventuelles de fraude, de corruption et de blanchiment d'argent

Le Groupe prévoit la création d'un pôle « Compliance » en 2023. Ce pôle indépendant et rattaché directement à la direction générale de Clayens sera en charge d'identifier les risques liés à la conformité réglementaire notamment sur des sujets liés à l'éthique, la libre concurrence, l'anti-corruption et de proposer un programme d'actions permettant au Groupe de se renforcer sur ces thématiques. Ce pôle sera également en charge de restructurer l'approche conformité de Clayens en définissant les nouvelles règles à appliquer, en accompagnant les filiales et en structurant les contrôles internes.



OBJECTIFS

- Former 100% des personnes ayant accès à des ressources IT d'ici 2025 à la sécurité informatique
- Réaliser 4 campagnes annuelles de test de phishing interne
- Réintégrer 100% des personnes ayant échouées à une 1ère campagne de phishing dans une seconde campagne

DE QUOI PARLE-T-ON ?

- Confidentialité des données
- Sécurité informatique

PERFORMANCES

- En 2022, 37% des salariés ont été sensibilisés à la sécurité informatique, contre 30% en 2021.
- En 2022 4 campagnes de test phishing ont été réalisées.



- 100% des personnes ayant échoué à une première campagne de phishing interne ont été réintégrées dans une seconde campagne.



POLITIQUES

Une politique, sécurité des systèmes informatiques Groupe est en place depuis janvier 2022. A date cette politique s'articule autour de 2 axes principaux :

- Sensibiliser et former les utilisateurs de services informatiques au sein du Groupe
- Garantir le respect de la protection des données

ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

Sensibiliser et former les utilisateurs de service informatique au sein du Groupe

- Chez Clayens, chaque nouvel arrivant, dont le poste requiert l'utilisation d'un système informatique, quel qu'il soit, est sensibilisé à la sécurité informatique durant son parcours d'intégration. L'identification des besoins en sensibilisation se fait en amont de l'arrivée effective de la personne sur site via un document interne au Groupe. Ce document recense à la fois les besoins en matériel informatique nécessaire pour le salarié, mais aussi les différents droits d'accès à lui octroyer.

Lors de son arrivée la charte informatique du Groupe lui est communiquée via un livret d'accueil. Il suit ensuite le module de formation à la sécurité informatique. Dans cette formation sont présentées les différentes menaces que peut rencontrer un utilisateur (phishing, violation de compte, piratage de données en itinérance notamment), comment les détecter et les bonnes pratiques à adopter pour garantir la sécurité des données qu'il va détenir ou traiter.

Pour évaluer l'efficacité des formations réalisées, des tests sont effectués en interne par le service informatique Groupe avec des fichiers de phishing internes. Les résultats de ces tests sont communiqués aux sites accompagnés de commentaires rappelant les bons réflexes à avoir en cas d'attaque de ce type. Les personnes qui échouent à ces tests sont automatiquement réincorporés dans la liste des personnes à retester lors des campagnes suivantes. Le dernier test de 2022 a atteint un taux de réussite de 91% (sur 1465 e-mails envoyés). Par la suite, les personnes piégées une première fois ont été retestées et on constate un taux de 80% de réussite sur cette deuxième phase de test.

Dans les années à venir, des actions de sensibilisation à la RGPD et à la cybersécurité sont prévues via des e-learning afin de pouvoir augmenter le nombre de formations réalisées par an et de pouvoir ainsi atteindre l'objectif fixé de former 100% des personnes concernées à la sécurité informatique.

Garantir le respect de la protection des données

- Un pôle dédié au sein de la direction IT Groupe, composé de 2 personnes, est en charge de veiller à l'amélioration continue de la cybersécurité. La protection des données de Clayens est assurée pour prévenir à la fois les attaques venues de l'extérieur, mais aussi les défaillances internes pouvant provenir des utilisateurs du Groupe. Seuls des matériels ou logiciels, ayant été autorisés par le service informatique, peuvent être installés. Les utilisateurs ne disposent pas du statut « administrateur » sur leur matériel.



ACTIONS REALISEES & ACTIONS A VENIR

En permanence, les tâches exécutées sur la machine de l'utilisateur sont enregistrées afin de détecter et alerter sur des potentiels risques de sécurité.

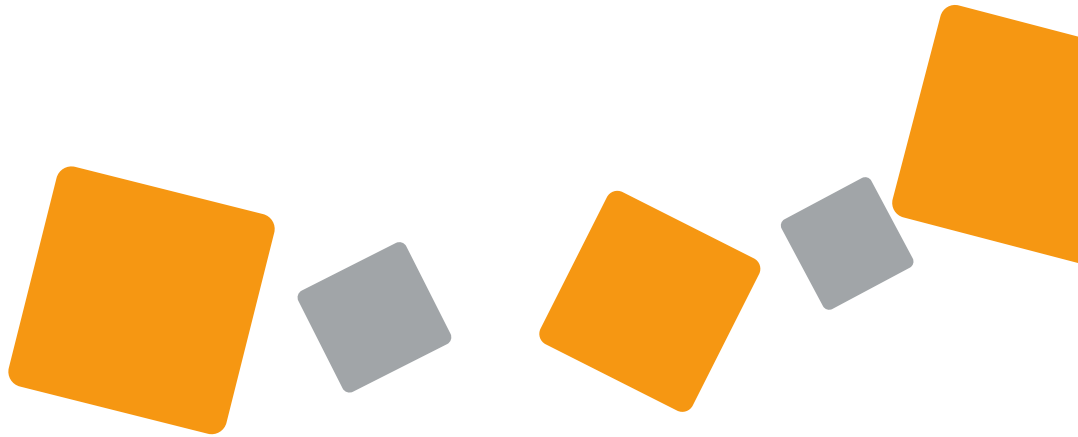
- Les accès WEB sont filtrés, par catégorie d'utilisateurs (accès global / accès limité ou pas d'accès) pour répondre aux exigences légales et de sécurité du Groupe.

Les équipements critiques sont surveillés et dotés, de système d'alerte en cas de comportement suspect. De façon plus générale l'ensemble du parc informatique est protégé des menaces type virus ou attaques avancées avec une supervision active via une équipe dédiée chez un prestataire externe et ce 24h/24 et 7j/7.

Les ordinateurs et serveurs sont mis à jour régulièrement pour s'assurer qu'ils soient dotés des dernières protections en vigueur. Des audits internes et externes sont réalisés tous les deux ans afin de tester la robustesse du Groupe face à une attaque ciblée. Concernant la cybersécurité et la protection des données, des tests d'intrusion sont réalisés par un cabinet extérieur (Arkeva) depuis 2020.

Des règles pour garantir le respect du règlement général sur la protection des données sont appliquées sur chaque site européen du Groupe. Les filiales hors union européenne sont dotées de politiques de protection des données propres à la réglementation en vigueur dans leur pays. Une analyse RGPD est réalisée, sur chaque site selon sa réglementation, par la paye pour garantir le respect des règles de communication, du calendrier de conservation et des règles d'alerte.

Pour faire face à la menace que représente l'utilisation grandissante des appareils dit en « nomade » (téléphones portables, tablettes, ordinateurs portables) mais aussi au recours du télétravail, il est planifié de déployer en 2023 l'authentification multi-facteur pour accéder aux VPN de Clayens. De même les aux applications « cloud public » ne pourra se faire qu'uniquement via une authentification multi-facteur.



5. Annexes

Définition de l'enjeu

- Tableaux de correspondance SASB
- Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)
- Notre feuille de route de réduction de notre empreinte carbone
- Note méthodologique



 **OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Tableau de correspondance SASB

CLAYENS



Compte tenu de la spécificité des activités du Groupe, à savoir la fabrication de pièces plastiques pour 6 domaines d'activités différents et le fait d'être un fournisseur de rang 2 pour l'automobile et l'aéronautique, Clayens n'appartient à aucune catégorie spécifique du Sustainable Accounting Standards Board (SASB). Le Groupe a donc retenu les deux secteurs les plus représentatifs suivants :

- Équipements électriques et électroniques
- Produits chimiques

Sujet	Mesure comptable	Catégorie	Unité de mesure	Code	Réponses
Gestion de l'énergie	(1) Énergie totale consommée, (2) Pourcentage de l'électricité qui provient du réseau, (3) Pourcentage en énergie Renouvelable (4) Pourcentage en énergie autoproduite	Quantitatif	Gigajoules (GJ), Pourcentage (%)	RT-EE-130a.1 RT-CH-130a.1	(1) Consommation d'énergie totale du Groupe : 295348,8 GJ soit 82 GWh (2) 92% (3) 8% (4) 0,4% <i>Section 2. Résultats et perspectives sur les sujets environnementaux – Climat et énergie (2/4) p.26</i>
Sécurité des produits	Nombre de (1) rappels émis et de (2) nombre total d'unités rappelées	Quantitatif	Nombre	RT-EE-250a.1	(1) et (2) : 0 Il n'y a jamais eu de recours à la procédure de rappel des produits de Clayens <i>Section 4. Résultats et perspectives sur la chaîne de valeur et les produits - Santé, sécurité, qualité des produits (4/5) p.72</i>
	Montant total des pertes financières résultant de procédures judiciaires liées à la sécurité des produits	Quantitatif	Devise de reporting	RT-EE-250a.	0€ Il n'y a jamais eu de procédures judiciaires liées à la sécurité des produits <i>Section 4. Résultats et perspectives sur la chaîne de valeur et les produits - Santé, sécurité, qualité des produits (4/5) p.72</i>
Gestion des déchets dangereux	Quantité de déchets dangereux générés, pourcentage recyclé	Quantitatif	Tonnes métriques (t), Pourcentage (%)	RT-EE-150a.1 RT-CH-150a.1	237,4T de déchets dangereux dont 5% recyclés <i>Section 2. Résultats et perspectives sur les sujets environnementaux – Eaux et pollutions (1/4) p.29</i>
	Nombre et quantité totale des déversements à déclarer, quantité récupérée	Quantitatif	Nombre, Kilogrammes (kg)	RT-EE-150a.	0 kg il n'y a pas eu de déversements à déclarer donc pas de quantité à reportée <i>Section 2. Résultats et perspectives sur les sujets environnementaux – Eaux et pollutions (4/4) p.32</i>
Gestion du cycle de vie des produits	Pourcentage de produits, par recettes, contenant des substances déclarables selon la norme CEI 62474	Quantitatif	Pourcentage (%) par chiffre d'affaire	RT-EE-410a.1	0% Clayens procède à un examen de ses produits pour se conformer à la directive RoHS (Restriction of Hazardous Substances) et à la réglementation REACH. Il n'y a pas de rapport spécifique selon la norme CEI 62474 dans le Rapport RSE de Clayens. <i>Section 4. Résultats et perspectives sur la chaîne de valeur et les produits - Santé, sécurité, qualité des produits (3/5) p.71</i>
	Pourcentage de produits admissibles, par recettes, certifiés en efficacité énergétique	Quantitatif	Pourcentage (%) par chiffre d'affaire	RT-EE-410a.2	0€ Clayens ne met pas de produits en propres sur le marché. Le Groupe ne possède donc pas de produits certifiés en efficacité énergétique.
	Recettes provenant de produits liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique	Quantitatif	Pourcentage (%) par chiffre d'affaire	RT-EE-410a.3	0€ Clayens ne produit pas de pièce destinée aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique
Approvisionnement en matériaux	Description de la gestion des risques associés à l'utilisation de matériaux critiques	Discussion et Analyse	s/o	RT-EE-440a.1	Clayens n'utilise pas de matériaux critiques tels que définis par le National Research Council. Cependant, le Groupe veille à l'origine de ses matériaux métalliques. <i>Section 4. Résultats et perspectives sur la chaîne de valeur et les produits - Santé, sécurité, qualité des produits (3/5) p.71</i>

Tableau de correspondance SASB




Sujet	Mesure comptable	Catégorie	Unité de mesure	Code	Réponses
Éthique des affaires	Description des politiques et pratiques pour la prévention : (1) de la corruption et (2) du comportement anticoncurrentiel	Discussion et Analyse	s/o	RT-EE-510a.1	<i>Section 5. Résultats et perspectives sur les sujets d'éthique des affaires - (pages 76 à 81)</i>
	Montant total de pertes financières à la suite de procédures judiciaires associées à la corruption	Quantitatif	Devise de reporting	RT-EE-510a.2	0€ A date il n'y a jamais eu de procédures judiciaires associées à la corruption à l'encontre de Clayens <i>Section 5. Résultats et perspectives sur les sujets d'éthique des affaires - Loyauté des pratiques (1/3) p.79)</i>
	Montant total des pertes financières à la suite de procédures judiciaires associées aux réglementations sur les comportements anticoncurrentiels	Quantitatif	Devise de reporting	RT-EE-510a.3	0€ A date il n'y a jamais eu de procédures judiciaires associées aux réglementations sur les comportements anticoncurrentiels à l'encontre de Clayens <i>Section 5. Résultats et perspectives sur les sujets d'éthique des affaires - Loyauté des pratiques (1/3) p.79)</i>
Gestion de l'eau	(1) Total d'eau prélevée, (2) total d'eau consommée, pourcentage de chacun dans les régions au stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé	Quantitatif	Milliers de mètres cubes (m ³), Pourcentage (%)	RT-CH-140a.1	(1) 34 362 m³, 0% (2) 34 362m³, 0% <i>Section 2. Résultats et perspectives sur les sujets environnementaux - Eaux et pollutions (4/4) p.32</i>
	Nombre d'incidents de non-conformité associés aux permis, aux normes et aux réglementations de qualité de l'eau	Quantitatif	Nombre	RT-CH-140a.2	0 il n'y a pas eu d'incidents de non-conformité associés aux permis, aux normes et aux réglementations de qualité de l'eau <i>Section 2. Résultats et perspectives sur les sujets environnementaux - Eaux et pollutions (4/4) p.32</i>
	Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et pratiques visant à atténuer ces risques	Discussion et analyse	s/o	RT-CH-140a.3	Voir section dédiée <i>Section 2. Résultats et perspectives sur les sujets environnementaux - Eaux et pollutions (4/4) p.32</i>
Émissions de gaz à effet de serre	Émissions globales brutes de scope 1, pourcentage couvert par les réglementations limitant les émissions	Quantitatif	Tonnes métriques (t) de CO ₂ -e, Pourcentage (%)	RT-CH-110a.1	1430,4 TeqCO₂ et 0% des émissions scope 1 sont couvertes par des réglementations limitant les émissions <i>Section 2. Résultats et perspectives sur les sujets environnementaux - Climat et énergie (2/4) p.26</i>
	Discussion de la stratégie ou du plan à long et à court terme permettant de gérer les émissions de scope 1, les objectifs de réduction des émissions et une analyse des performances par rapport à ces objectifs	Discussion et analyse	s/o	RT-CH-110a.2	Voir section dédiée : <i>Section 2. Résultats et perspectives sur les sujets environnementaux - Climat et énergie (2/4) p.26</i>
Santé et sécurité des collaborateurs	(1) Taux de fréquence des accidents du travail (TRIR) et (2) taux de mortalité pour (a) les employés directs et (b) les employés salariés	Quantitatif	Taux	RT-CH-320a.1	(1) 0,58 (2) (a) et (b) 0 Il n'y a pas eu d'accidents mortels chez les employés directs et les employés salariés de Clayens <i>Section 3. Résultats et perspectives sur les effectifs propres - Santé Sécurité au travail (1/4) p.56</i>
	Description des efforts d'évaluation, de surveillance et de réduction de l'exposition des employés et des travailleurs contractuels aux risques pour la santé à long terme (chroniques)	Discussion et analyse	Devise de reporting	RT-CH-320a.2	Voir section dédiée : <i>Section 3. Résultats et perspectives sur les effectifs propres - Santé Sécurité au travail (2/4) p.57</i>

Tableau de correspondance SASB




Sujet	Mesure comptable	Catégorie	Unité de mesure	Code	Réponses
Qualité de l'air	Émissions atmosphériques des polluants suivants : (1) NOx (à l'exclusion de N2O), (2) SOx, (3) composés organiques volatils (COV) et (4) polluants atmosphériques dangereux (PAD)	Quantitatif	Tonnes métriques (t)	RT-CH-120a.1	Le sujet et les mesures associées ont été omis en raison de leur inapplicabilité pour le groupe Clayens. Clayens est un transformateur de plastiques et emploie des procédés à rejets diffus et non-continu. Il n'y a pas de campagne de mesures spécifiques pouvant être effectuée hormis un contrôle fréquentiel sur la cabine peinture de son site en Hongrie.
Conception de produit pour l'efficacité pendant la phase d'utilisation	Recettes des produits conçus pour l'efficacité des ressources pendant la phase d'utilisation	Quantitatif	Devise du reporting	RT-CH-410a.	Le sujet et les mesures associées ont été omis en raison de leur inapplicabilité pour le groupe Clayens. Dans la plupart des cas Clayens n'est jamais concepteur des produits qu'il vend. Les clients de Clayens ont, en amont de la phase de mise en production, conçu l'ensemble du produit fini que l'entreprise devra produire.
Sécurité et gestion environnementale des produits chimiques	(1) Pourcentage de produits contenant des substances dangereuses pour la santé et l'environnement de catégories 1 et 2 selon le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH), (2) Pourcentage de ces produits pour lesquels une évaluation des risques a été réalisée	Quantitatif	Pourcentage (%) par chiffre d'affaires, Pourcentage (%)	RT-CH-410b.1	Le sujet et les mesures associées ont été omis en raison de leur inapplicabilité pour le groupe Clayens. Clayens ne met pas de produits chimiques sur le marché. Cependant l'ensemble des produits chimiques manipulés durant ses opérations par ses collaborateurs ont suivi une évaluation des risques.
	Discussion de la stratégie (1) de gestion des produits chimiques préoccupants et (2) de développement d'alternatives réduisant les répercussions sur les personnes et/ou sur l'environnement	Discussion et analyse	s/o	RT-CH-410b.2	Voir section dédiée <i>Section 4. Résultats et perspectives sur la chaîne de valeur et les produits - Santé, sécurité, qualité des produits (3/5) p.71</i>
Organismes génétiquement modifiés	Pourcentage de produits, par recettes, contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM)	Quantitatif	Pourcentage (%) par chiffre d'affaire	RT-CH-410c.1	Le sujet et les mesures associées ont été omis en raison de leur inapplicabilité pour le groupe Clayens. Clayens ne met pas de produits chimiques sur le marché.
Gestion de l'environnement juridique et réglementaire	Discussion sur les positions d'entreprise liées aux réglementations gouvernementales et/ou aux propositions de politiques traitant des facteurs environnementaux et sociaux affectant l'industrie	Discussion et analyse	s/o	RT-CH-530a.1	A date, seule la réglementation interdisant dans le futur l'utilisation des PFAS peut représenter une menace pour certains produits finis du Groupe <i>Voir Section 1.1. Présentation générale de Clayens - Les tendances p.10</i>

Tableau de correspondance SASB

CLAYENS



Sujet	Mesure comptable	Catégorie	Unité de mesure	Code	Réponses
Sécurité opérationnelle préparation et réponse aux situations d'urgence	Nombre d'incidents de sécurité des procédés (PSIC), Taux total d'incidents de sécurité des procédés (PSTIR), Taux de gravité des incidents de sécurité des procédés (PSISR)	Quantitatif	Nombre, Taux	RT-CH-540a.1	Le sujet et les mesures associées ont été omis en raison de leur inapplicabilité pour le groupe Clayens. Clayens ne produit pas de produits chimiques mais est un producteur de pièces plastiques. Il ne met pas en œuvre de procédés chimiques.
	Nombre d'incidents de transport	Quantitatif	Nombre	RT-CH-540a.2	Il n'y a pas eu d'incidents de transport à déclarer en 2022 selon l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route ni selon d'autres régimes spécifiques non européens.





Mesure de l'activité	Catégorie	Unité de mesure	Code	Réponse Section et page
Nombre d'unités produites par catégorie de produit Production par secteur à déclarer	Quantitatif	Nombre Mètres cubes (m ³) et/ou tonnes métriques (t)	RT-EE-000.A RT-CH-000.A	Le Groupe compte plus de 13 000 références de produits catalogue à travers plusieurs familles de produits. Il est donc difficile de quantifier le nombre de produit par catégories c'est pourquoi il est représenté ici un ratio du chiffre d'affaire par part de marché En 2022 le chiffre d'affaires du Groupe est de 380M€ Il se répartit comme suit par secteur d'activité : - Automobiles 28% - Electrique et l'électronique 23% - Home & life 19% - Secteur industriel 12% - Médical 6% - Aérospatial et défense 4% - Autres secteurs 8% Voir section . <i>Notre société – Nos marchés</i> p.7
Nombre d'employés	Quantitatif	Nombre	RT-EE-000.B	3500 employés Voir section : <i>Notre Société</i> p.5

Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable

CLAYENS



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD	Objectif de Clayens	Horizon	Progrès 2022
 <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	Féminiser le management avec un objectif de 25% de managers en 2024	2024	24%
 <p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	100% des filiales certifiées ISO 14001	2027	48%
 <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	Réduction de notre intensité énergétique (MWh/T transformée) de 10% par rapport à 2021	2027	-12%
	Maintenir le ratio de consommation d'eau inférieur à 1m ³ /personne/mois	N/A	1,2 m ³ /personne/mois
 <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	Atteindre un taux de recyclage/réemploi des déchets non dangereux de 50%	2026	39%
	Réduire de 50%* nos Scope 1 & 2 par rapport à 2019		-20%
	Réduire le Scope 3 de 30%* par rapport à 2021	2030	0%

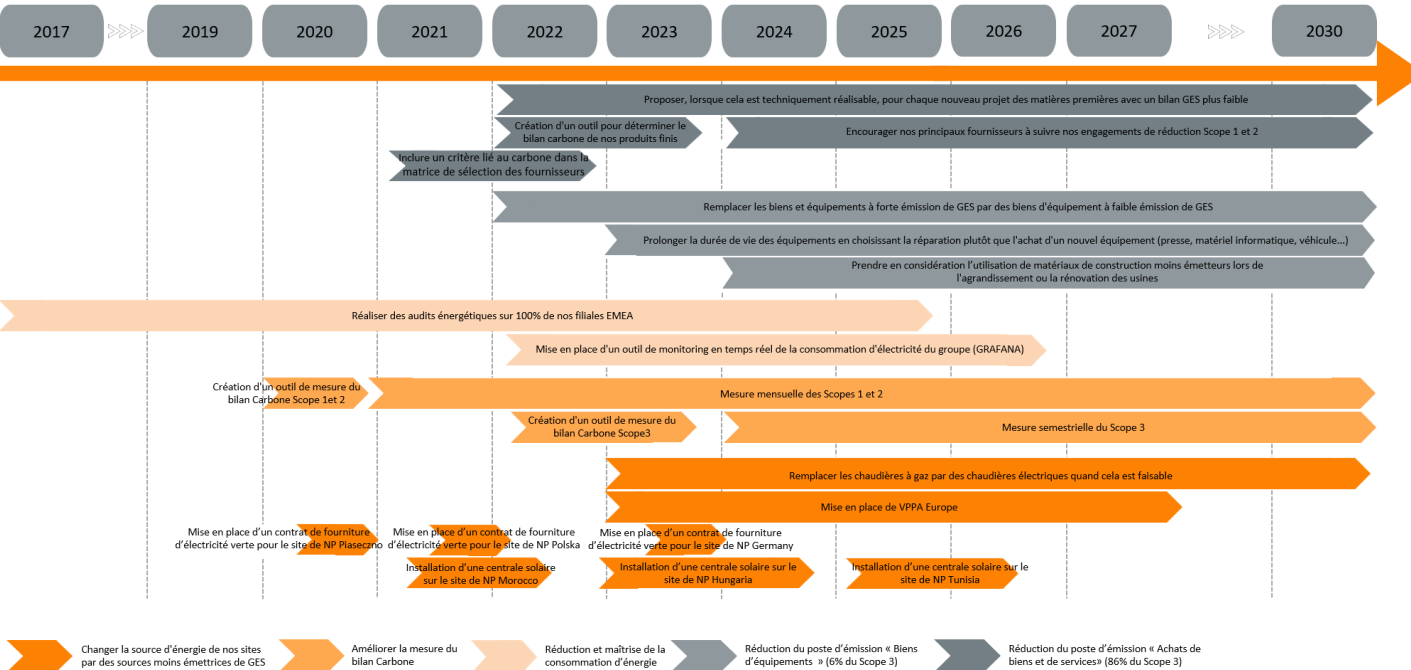
**trajectoires validées par le SBTi*

Notre feuille de route de réduction de notre empreinte carbone

CLAYENS



Cette feuille de route a été établie en fonction des leviers d'action dont Clayens dispose mais aussi en fonction de la part que représente les différents scope du bilan carbone du Groupe. Cette stratégie a été validée par le SBTi.





SELECTION DES INDICATEURS

Les indicateurs de performance RSE ont été définis aux regards des activités du Groupe et des enjeux sociaux et environnementaux qui en découlent.

Ils permettent le pilotage opérationnel de l'avancement de la démarche sur chacun des axes de progrès que Clayens a définis. Ils permettent également de rendre compte de façon transparente de la performance extra-financière du Groupe, dans le présent rapport annuel, ainsi qu'auprès des différentes parties prenantes du Groupe tant internes qu'externes.

Le programme RSE de Clayens s'inscrit dans le cadre du *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB). À travers sa stratégie RSE, le Groupe contribue à 4 des 17 objectifs de développement durable définis par les Nations unies. Les méthodes de calcul, de mesure et d'analyse employées sont conformes aux standards nationaux ou internationaux appropriés lorsqu'il en existe. Dans le cadre de sa stratégie RSE, le Groupe s'est fixé une vingtaine d'objectifs à horizon plus ou moins longs termes (de 2024 à 2030). Les résultats de ces indicateurs clés de performance retenus sont disponibles dans le chapitre « Nos engagements et nos objectifs ». Ces indicateurs de performance font l'objet d'une analyse de leur état d'avancement, à savoir s'ils sont conformes ou non au plan ou s'ils sont stables ou en cours de déploiement.

GESTION DU REPORTING

Le comité exécutif a la charge de la coordination du processus de reporting et de la centralisation des indicateurs collectés auprès des différents métiers. Il est garant du respect du planning de reporting et organise, en concertation avec les Directions métiers, la communication externe des données, en particulier dans le cadre de questionnaires d'audits et du rapport annuel du Groupe. Les directions métiers s'assurent de la cohérence globale du reporting et sont les interlocuteurs privilégiés des vérificateurs externes. La collecte des indicateurs RSE est pilotée par ces mêmes directions métiers, sur leurs domaines d'expertise respectifs. Les directions s'appuient sur leur réseau d'experts locaux qui sont les contributeurs des données.

CONSOLIDATION ET CONTRÔLE INTERNE

Les directions métiers assurent le contrôle interne des données dont ils ont la responsabilité, en validant leur cohérence et leur vraisemblance. Pour ce faire, ils réalisent des tests de cohérence sur les indicateurs qui s'y prêtent (mise en évidence et justification des variations d'une année sur l'autre, calculs de ratios permettant de comparer la performance des différentes entités, etc.). Les écarts significatifs identifiés font l'objet d'une étude approfondie, en concertation avec le contributeur de la donnée et sont éventuellement corrigés.

Les directions métiers ont également la charge de la consolidation des données collectées afin de générer les indicateurs Groupe (présents dans ce rapport), qu'ils communiquent au comité exécutif.

OUTILS DE REPORTING

Les données sont remontées et consolidées au travers de plusieurs systèmes de collecte, sous la responsabilité des directions métiers qui les pilotent.

L'ensemble des données relatives aux indicateurs environnementaux sont collectées par la direction santé-sécurité et environnement Groupe, grâce à un outil de reporting Excel HSE développé par la société OID Consultants et la majorité des calculs y sont réalisés.

La plupart des données liées à la santé-sécurité des salariés sont collectées par la direction santé-sécurité et environnement Groupe, via le même outil Excel HSE utilisé pour l'environnement.



La plupart des données relatives aux indicateurs sociaux, à l'exception des données liées à la santé-sécurité, sont collectées via des tableurs internes et le logiciel de paie sur le périmètre français du Groupe par la Direction des ressources humaines Groupe.

Certaines données sont issues des systèmes d'information déployés dans le Groupe, par exemple notre progiciel de gestion intégré SAGE X3 ou par évaluation directe, notamment pour le reporting achats responsables.

PÉRIMÈTRE ET PÉRIODE DE REPORTING

Les données publiées pour l'année 2022 concernent l'ensemble des entités et filiales du Groupe intégrées au 31 décembre 2022.

Les données collectées couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Selon les indicateurs, il s'agit :

- d'une consolidation annuelle des données du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 ;
- de la donnée mesurée au 31 décembre 2022.

SOCIAL ET SANTE SECURITE DES EFFECTIFS PROPRES

Le reporting social de Clayens porte sur l'ensemble de ses sites industriels et de ses filiales (en France et à l'étranger) comprenant au moins un salarié en contrat à durée déterminée (CDD) ou à durée indéterminée (CDI) au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

ENVIRONNEMENT

Le reporting environnemental inclut tous les sites industriels du Groupe et de ses filiales.

L'indicateur de consommation d'eau est rapporté à un effectif.

Les impacts directs des activités des sous-traitants et des fournisseurs exercées à l'intérieur des sites sont comptabilisés par le site. Les impacts des activités des sous-traitants et des fournisseurs exercées à l'extérieur des sites ne sont pas comptabilisés par les sites. Les activités de production sous-traitées ne sont pas comptabilisées.

Les facteurs d'émission liés aux consommations d'électricité pour les sites du Maghreb et du Mexique sont issus de l'ADEME.

Les facteurs d'émissions liés aux consommations pour les site Français et Européens sont issus du rapport des mix résiduels de l'*Association of Issuing Bodies* (AIB) disponible sur leur site Internet.

Pour le fioul, le gaz naturel et le propane, les fluides frigorigènes, l'essence et le gasoil les facteurs d'émissions sont ceux de l'ADEME.

Tous les facteurs d'émission sont mis à jour annuellement sur la base des données publiées par l'ADEME et l'AIB.

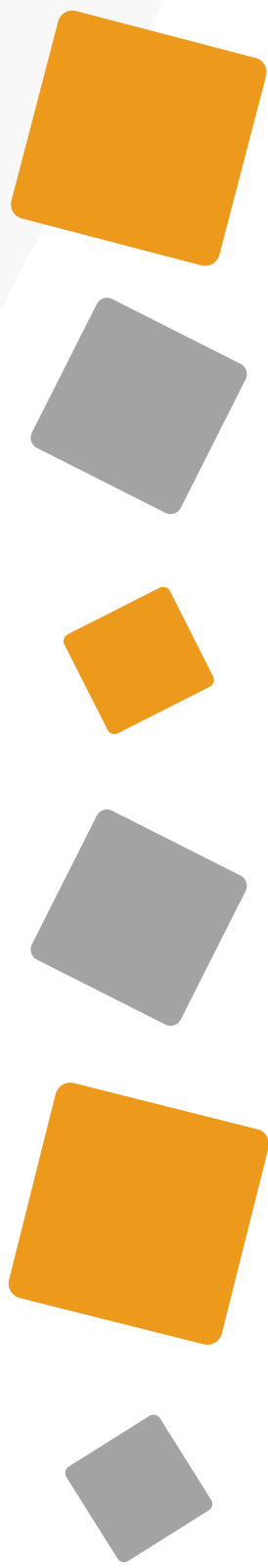
Les émissions de GES liées à la flotte propre de véhicules du Groupe sont intégrées dans le périmètre du Scope 1.

La méthode de calcul de l'empreinte carbone des Scopes 1 et 2 est celle de l'Association Bilan Carbone issue de la méthode mise au point par l'ADEME.

Pour le Scope 3 l'évaluation s'est faite par une méthode basée sur des résultats financiers (Outil Quantis). L'ensemble des mesures des GES est conforme, et validé comme tel par le SBTi dans son rapport de validation de la stratégie du Groupe, au GHG protocol.

ZI
10 RUE JEAN ROSTAND
69740 GENAS
FRANCE

[HTTPS://WWW.CLAYENS.COM/](https://www.clayens.com/)



CLAYENS

